

Université de Montréal

**Le style emblématique des potières Iroquoïennes du  
Saint-Laurent.**

**Comparaison interrégionale de deux attributs  
identitaires**

Par

Jean-Baptiste Le Moine

Département d'anthropologie

Faculté des Arts et des Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des Arts et des Sciences

en vue de l'obtention du grade de M. Sc.

en anthropologie

Avril 2016

© Jean-Baptiste Le Moine, 2016



Université de Montréal  
Faculté des études supérieures et postdoctorales

Ce mémoire intitulé :

**Le style emblématique des potières Iroquoiennes du  
Saint-Laurent.  
Comparaison interrégionale de deux attributs  
identitaires.**

Présenté par :

Jean-Baptiste Le Moine

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Adrian Burke président-rapporteur

Claude Chapdelaine, directeur de recherche

Christian Gates St-Pierre, membre du jury

## Résumé

Ce mémoire porte sur l'étude approfondie de deux attributs stylistiques identitaires, le motif en échelle et l'empreinte au roseau, retrouvés sur les poteries des Iroquoiens du Saint-Laurent du Sylvicole supérieur. Il vise à mettre de l'avant le fait que ces traits représentatifs d'une culture organisée en provinces ou régions peuvent varier dans leurs applications au sein d'une même région, marque d'une variabilité interne des Iroquoiens du Saint-Laurent. La présence de certaines particularités stylistiques sur les poteries est généralement signe de l'appartenance à cet ensemble culturel. C'est au travers d'une analyse morphostylistique que nous tenterons de démontrer que, malgré une homogénéité culturelle que l'on retrouve dans le projet stylistique global, l'agentivité de l'artisane entre largement en ligne de compte pour ce qui a trait à la finition et à la « signature » de la poterie.

Grâce à l'étude interrégionale de ces deux attributs, nous démontrerons que la région de Saint-Anicet, et particulièrement le site Mailhot-Curran (BgFn-2), s'inscrit dans l'Iroquoïanie, mais reste distinctive d'autres régions du point de vue stylistique. Pour ce faire, nous utiliserons les données acquises durant l'automne 2014 au Musée canadien de l'histoire (MCH) pour les poteries des sites du regroupement de Summerstown : Salem (BgFp-4), Glenbrook (BgFp-5) et Grays Creek (BgFp-6). Cette comparaison nous permettra aussi de mettre en évidence des ressemblances qui pourraient mener à des propositions chronologiques et placer le site Mailhot-Curran dans un cadre chronoculturel plus vaste que la région de Saint-Anicet. À l'échelle du site Mailhot-Curran, cette démarche nous permettra d'extraire de cette dimension stylistique les mains de la potière, ses relations avec sa famille au sein de la maison-longue, de sa maisonnée, et de son clan au sein du village.

**Mots-clés** : Archéologie, Iroquoiens du Saint-Laurent, poterie, motif en échelle, empreinte au roseau, identité, Sylvicole supérieur, vallée du Saint-Laurent, Québec



## **Abstract**

This thesis concerns the detailed study of two stylistic attributes, the ladder plait motif and reed impressions, typically associated with St. Lawrence Iroquoian pottery during the Late Woodland period. Our research aims to demonstrate that these representative traits of a culture organised in provinces or regions can vary in their applications within the same region; evidence of internal variability among St. Lawrence Iroquoians. The presence of certain stylistic peculiarities on pottery is generally a sign of membership in a cultural group. Through a morphostylistic analysis we hope to demonstrate that, in spite of a certain cultural homogeneity, which we find in the global stylistic project, the agency of the craftswoman has to be taken into account in terms of the finishing and the "signature" of the pottery productions.

Using the interregional comparisons of those two attributes, we shall demonstrate that the Saint-Anicet region, and in particular the Mailhot-Curran site (BgFn-2), is part of the St. Lawrence Iroquoian culture but remains distinctive from a stylistic point of view. We will use the data acquired during autumn 2014 at the Canadian Museum of History (CMH) from pottery collections of the Summerstown cluster of sites: Salem (BgFp-4), Glenbrook (BgFp-5) and Grays Creek (BgFp-6). This comparison will also allow us to highlight similarities that could lead to chronological proposals, including the placing of the Mailhot-Curran site in a wider chronocultural context than the Saint-Anicet region. At the scale of the Mailhot-Curran site, this approach will allow us to reach the hands of the potter through this stylistic dimension analysis, the hand of the potter, her relationship with her family within the longhouse, within her household, and with her clan within the village.

**Keywords:** Archaeology, St. Lawrence Iroquoians, pottery, ladder plait motif, reed punctuation, identity, Late Woodland, Saint Lawrence Valley, Quebec



## **Remerciements.**

Je tiens à remercier mon directeur de maîtrise, Claude Chapdelaine, pour son soutien, ses suggestions ainsi que ses corrections et son partage de connaissances tant au niveau technique, social et universitaire.

Merci aux membres du jury, Adrian Burke et Christian Gates St-Pierre pour leurs corrections et commentaires m'ayant permis de compléter ce travail dans les meilleures façons possible.

Je remercie également le groupe de recherche ArchéoScience/ArchéoSociale pour l'octroi d'une bourse m'ayant permis d'étudier les collections ontariennes.

Merci aussi à Jean-Luc Pilon et Stacey Girling-Christie du Musée canadien de l'histoire (Canadian Museum of History) à Gatineau.

Finalement, merci à mes collègues et ma famille qui m'ont supporté durant toutes ces années. La tâche n'était pas aisée. Remerciements plus spéciaux aux plus proches, Anne-Carole, Coralie, Émeline, Julie, Martin, Vince, Sarah et tant d'autres, pour leur soutien plus important qu'ils ne le croient.

# Table des Matières

<b>Résumé</b> .....	i
<b>Abstract</b> .....	ii
Remerciements.....	iv
<b>Liste des tableaux</b> .....	ix
<b>Liste des figures</b> .....	xiv
<b>Liste des planches</b> .....	xvii
Introduction.....	1
1. Cadre conceptuel.....	5
1.1. Les Iroquoiens du Saint-Laurent.....	5
1.2. L'identité et la transmission.....	8
1.3. Attributs identitaires et emblématiques.....	13
1.4. La maisonnée.....	16
1.5. Questions de recherche et hypothèses.....	18
1.6. Objectifs de l'analyse.....	21
2. Méthodologie.....	22
2.1. Morphologie, façonnage et résidus.....	23
2.2. Le projet stylistique global.....	24
2.2.1. Unité décorative.....	25
2.2.1.1. L'empreinte ou l'impression.....	25
2.2.1.2. L'incision.....	25
2.2.1.3. Les combinaisons.....	26
2.2.2. Motifs appliqués.....	26
2.2.3. La base du parement.....	27
2.3. Les deux attributs identitaires.....	28
2.3.1.1. Le motif en échelle.....	28
2.3.1.2. L'empreinte au roseau.....	29
2.4. Méthode d'analyse des données.....	31
3. Sites à l'étude.....	35
3.1. Le regroupement de Saint-Anicet.....	35
3.1.1. Ensemble du regroupement.....	35

3.1.2.	Mailhot-Curran (BgFn-2).....	36
3.1.2.1.	Historique des recherches.....	36
3.1.2.2.	Datations.....	39
3.2.	Le regroupement de Summerstown.....	39
3.2.1.	Ensemble du regroupement.....	40
3.2.2.	Grays Creek (BgFp-6).....	40
3.2.2.1.	Historique des recherches.....	41
3.2.2.2.	Datations.....	42
3.2.3.	Salem (BgFp-4).....	42
3.2.3.1.	Historique des recherches.....	43
3.2.3.2.	Datations.....	44
3.2.4.	Glenbrook (BgFp-5).....	44
3.2.4.1.	Historique des recherches.....	44
3.2.4.2.	Datations.....	45
4.	Collections.....	46
4.1.	Mailhot-Curran (BgFn-2).....	46
4.1.1.	Morphologie, façonnage et résidus.....	47
4.1.2.	Schéma stylistique global.....	48
4.1.2.1.	Unité décorative.....	48
4.1.2.2.	Motifs appliqués.....	48
4.1.2.3.	La crestellation.....	49
4.1.2.4.	La base du parement.....	49
4.1.3.	Les deux attributs emblématiques.....	49
4.1.3.1.	Le motif en échelle.....	49
4.1.3.2.	L’empreinte au roseau.....	50
4.1.4.	Analyse globale du projet décoratif.....	50
4.1.5.	Représentativité de l’échantillon.....	52
4.1.6.	Répartition spatiale.....	53
4.1.6.1.	Les unités décoratives.....	53
4.1.6.2.	Le dentelé.....	53
4.1.6.3.	L’incision.....	54
4.1.6.4.	Le zonage.....	54
4.1.6.5.	L’empreinte linéaire.....	54

4.1.6.6.	Les attributs emblématiques seuls .....	54
4.1.6.7.	Attributs emblématiques.....	55
4.1.6.8.	Le motif en échelle .....	55
4.1.6.9.	L’empreinte au roseau .....	55
4.1.6.10.	Mixité des attributs.....	55
4.1.7.	Synthèse .....	56
4.2.	Grays Creek (BgFp-6).....	58
4.2.1.	Morphologie, façonnage et résidus .....	58
4.2.2.	Schéma stylistique global .....	59
4.2.2.1.	Unité décorative.....	59
4.2.2.2.	Motifs appliqués .....	59
4.2.2.3.	La crestellation .....	60
4.2.2.4.	La base du parement.....	60
4.2.3.	Les deux attributs emblématiques.....	61
4.2.3.1.	Le motif en échelle .....	61
4.2.3.2.	L’empreinte au roseau .....	61
4.2.4.	Analyse globale du projet décoratif.....	62
4.2.5.	Synthèse .....	63
4.3.	Salem (BgFp-4).....	64
4.3.1.	Morphologie, façonnage et résidus .....	64
4.3.2.	Schéma stylistique global .....	65
4.3.2.1.	Unité décorative.....	65
4.3.2.2.	Motifs appliqués .....	66
4.3.2.3.	La crestellation .....	66
4.3.2.4.	La base du parement.....	66
4.3.3.	Les deux attributs emblématiques.....	67
4.3.3.1.	Le motif en échelle .....	67
4.3.3.2.	L’empreinte au roseau .....	68
4.3.4.	Analyse globale du projet décoratif.....	68
4.3.5.	Synthèse .....	70
4.4.	Glenbrook (BgFp-5).....	72
4.4.1.	Morphologie, façonnage et résidus .....	72
4.4.2.	Schéma stylistique global .....	73

4.4.2.1.	Unité décorative.....	73
4.4.2.2.	Motifs appliqués .....	73
4.4.2.3.	La crestellation .....	74
4.4.2.4.	La base du parement.....	74
4.4.3.	Les deux attributs emblématiques.....	74
4.4.3.1.	Le motif en échelle .....	75
4.4.3.2.	L’empreinte au roseau .....	75
4.4.4.	Analyse globale du projet décoratif.....	76
4.4.5.	Synthèse .....	77
5.	Comparaison.....	80
5.1.	Morphologie, façonnage et résidus .....	80
5.2.	Comparaison des schémas stylistiques.....	81
5.2.1.	Unité décorative.....	81
5.2.2.	Motifs appliqués.....	82
5.2.3.	La crestellation.....	83
5.2.4.	La base du parement .....	83
5.3.	Les deux attributs identitaires .....	84
5.3.1.	Le motif en échelle.....	84
5.3.2.	L’empreinte au roseau.....	85
5.4.	Analyse globale du projet décoratif .....	86
5.5.	Les récurrences intersites et les idiosyncrasies .....	88
5.6.	Synthèse .....	90
6.	Conclusion.....	92
7.	Références citées .....	100
8.	Annexes : Tableaux, Figures et planches .....	124
8.1.	Tableaux.....	125
8.2.	Figures.....	173
8.1.	Planches.....	220

## **Liste des tableaux**

Tableau 1 Effectif des collections analysées .....	125
Tableau 2 Mesures moyennes et étendues de l'épaisseur de la lèvre .....	125
Tableau 3 La morphologie des lèvres .....	126
Tableau 4 Répartition des hauteurs de parement .....	127
Tableau 5 Mesures moyennes et étendues des hauteurs du parement .....	127
Tableau 6 Répartition des profils des parements .....	128
Tableau 7 Mesures moyennes et étendues de l'épaisseur de la base de parement .....	129
Tableau 8 Mesures moyennes et étendues de l'épaisseur du col .....	129
Tableau 9 Répartition des concentrations de dégraissants.....	130
Tableau 10 Présence et localisation des résidus de carbonisation .....	130
Tableau 11 Unité décorative de l'angle intérieur de la lèvre .....	131
Tableau 12 Unité décorative de la lèvre .....	132
Tableau 13 Unité décorative de l'angle extérieur de la lèvre .....	133
Tableau 14 Unité décorative de l'encadrement supérieur.....	133
Tableau 15 Unité décorative partie principale .....	134
Tableau 16 Unité décorative encadrement inférieur.....	135
Tableau 17 Motifs de l'angle intérieur de la lèvre .....	135
Tableau 18 Motif de la lèvre.....	136
Tableau 19 Motifs de l'angle extérieur de la lèvre .....	136
Tableau 20 Motifs de l'encadrement supérieur .....	137
Tableau 21 Motif de la partie principale.....	138
Tableau 22 Motifs de l'encadrement inférieur.....	139
Tableau 23 Morphologie des crestellations .....	140



Tableau 24 Mesures des largeurs des empreintes des bases de parement .....	140
Tableau 25 Mesures des longueurs des empreintes des bases de parement .....	141
Tableau 26 Espacement entre les empreintes des bases du parement .....	141
Tableau 27 Forme de l’empreinte appliquée sur la base de parement .....	142
Tableau 28 Mode d’application de l’empreinte sur la base de parement .....	142
Tableau 29 Séquence ou temporalité d’application de l’empreinte de la base de parement .....	143
Tableau 30 Profils des bases du parement .....	143
Tableau 31 Répartition des attributs emblématiques .....	144
Tableau 32 Mesures et étendues de longueurs et largeurs du motif en échelle .....	144
Tableau 33 Mesures et étendues de longueurs et largeurs de l’empreinte individuelle..	145
Tableau 34 Séquence ou temporalité d’application de l’empreinte .....	145
Tableau 35 Mode d’application du motif en échelle .....	145
Tableau 36 Forme générale du motif en échelle .....	146
Tableau 37 Direction des motifs en échelle .....	146
Tableau 38 Formes de l’empreinte individuelle .....	147
Tableau 39 Morphologie de l’empreinte au roseau .....	147
Tableau 40 Alignement des empreintes au roseau .....	148
Tableau 41 Emplacement des empreintes au roseau .....	149
Tableau 42 Nombre d’empreintes au roseau .....	149
Tableau 43 Forme de l’empreinte au roseau .....	150
Tableau 44 Séquence ou temporalité d’application de l’empreinte au roseau .....	150

Tableau 45 Décoration intérieure de l’empreinte au roseau délimitée par l’anneau circulaire .....	151
Tableau 46 Site Mailhot-Curran : corrélation entre la hauteur du parement et le traitement de la base du parement.....	152
Tableau 47 Site Mailhot-Curran : corrélation entre le motif appliqué et la hauteur du parement.....	152
Tableau 48 Site Mailhot-Curran : corrélation entre la hauteur du parement et l’application des attributs emblématiques.....	153
Tableau 49 Site Mailhot-Curran : corrélation entre le motif appliqué au parement et l’application des attributs emblématiques.....	154
Tableau 50 Site Mailhot-Curran : corrélation entre la hauteur du parement et les motifs appliqués sur les parements crestelés et encadrés.....	154
Tableau 51 Site Mailhot-Curran : corrélation entre les motifs appliqués et les attributs emblématiques sur les parements crestelés et encadrés.....	155
Tableau 52 Site Grays Creek : corrélation entre la hauteur du parement et le traitement de la base du parement.....	155
Tableau 53 Site Grays Creek : corrélation entre le motif appliqué et la hauteur du parement.....	156
Tableau 54 Site Grays Creek : corrélation entre la hauteur du parement et l’application des attributs emblématiques.....	157
Tableau 55 Site Grays Creek : corrélation entre le motif appliqué au parement et l’application des attributs emblématiques.....	158

Tableau 56 Site Salem : corrélation entre la hauteur du parement et le traitement de la base du parement.....	158
Tableau 57 Site Salem : corrélation entre le motif appliqué et la hauteur du parement .	159
Tableau 58 Site Salem : corrélation entre la hauteur du parement et l’application des attributs emblématiques .....	160
Tableau 59 Site Salem : corrélation entre le motif appliqué au parement et l’application des attributs emblématiques.....	160
Tableau 60 Site Salem : corrélation entre la hauteur du parement et les motifs appliqués sur les parements crestelés et encadrés .....	161
Tableau 61 Site Salem : corrélation entre les motifs appliqués et les attributs emblématiques sur les parements crestelés et encadrés.....	161
Tableau 62 Site Glenbrook : corrélation entre la hauteur du parement et le traitement de la base du parement.....	161
Tableau 63 Site Glenbrook : corrélation entre le motif appliqué et la hauteur du parement .....	162
Tableau 64 Site Glenbrook : corrélation entre la hauteur du parement et l’application des attributs emblématiques .....	163
Tableau 65 Site Glenbrook : corrélation entre le motif appliqué au parement et l’application des attributs emblématiques.....	163
Tableau 66 Site Glenbrook : corrélation entre la hauteur du parement et les motifs appliqués sur les parements crestelés et encadrés.....	164
Tableau 67 Site Glenbrook : corrélation entre les motifs appliqués et les attributs emblématiques sur les parements crestelés et encadrés.....	164

Tableau 68 Comparaison entre l'échantillon et la collection de vases avec parement du site Mailhot-Curran de l'épaisseur des lèvres et des cols .....	165
Tableau 69 Comparaison entre l'échantillon et la collection de vases avec parement du site Mailhot-Curran de la variété morphologique des lèvres .....	165
Tableau 70 Mesures moyennes, étendues et répartitions des hauteurs du parement entre l'échantillon et la collection complète du site Mailhot-Curran .....	166
Tableau 71 Séquence d'application des deux attributs sur les unités mixtes .....	166
Tableau 72 Points de similarités morphologiques entre les sites.....	167
Tableau 73 Points de similarités des unités décoratives entre les sites.....	167
Tableau 74 Points de similarités des motifs appliqués entre les sites.....	168
Tableau 75 Points de similarités des crestellations entre les sites .....	168
Tableau 76 Points de similarités des bases de parement entre les sites .....	169
Tableau 77 Points de similarités des motifs en échelle entre les sites .....	169
Tableau 78 Points de similarités de l'empreinte au roseau entre les sites .....	170
Tableau 79 Récurrences et similarités stylistiques intersites .....	171
Tableau 80 Idiosyncrasie des vases du site Salem.....	171
Tableau 81 Idiosyncrasie des vases du site Glenbrook.....	172
Tableau 82 Vases portant une « signature » similaire d'obliques .....	172
Tableau 83 Synthèse des points de similarités entre les sites .....	172

## **Liste des figures**

Figure 1 Découpage en « provinces » source Google Earth, mis à jour d'après Chapdelaine (1989).....	173
Figure 2 Carte des regroupements de sites. D'après Chapdelaine 2015 :52, Figure 3.1.	174
Figure 3 Cahier de codification.....	175
Figure 4 Fiche d'analyse comparative d'estimation de dégraissant utilisé dans la pâte par observation visuelle, d'après Terry et Chilingar (1955).....	182
Figure 5 Méthode de mesures des impressions de la base de parement. 1. largeur, 2. espacement, 3. longueur.....	183
Figure 6. Mesures du motif en échelle. 1. Longueur totale du motif ; 2. Largeur totale du motif en se basant sur l'écart entre les deux décorations adjacentes ; 3. Longueur de l'empreinte individuelle ; 4. Largeur de l'empreinte individuelle.....	183
Figure 7 Séquence d'application du motif en échelle. a. Primaire, le motif est appliqué préalablement au reste du registre stylistique. b. Secondaire, le motif est appliqué à la suite des autres éléments formant le registre stylistique global. c. Synchronique ou séquence non distinguable avec certitude.....	184
Figure 8 Typologie des motifs en échelle. a. Carré ; b. Lancéolé ; c. Ovale ; d. Dentelé ; e. Triangulaire ; f. Ongle ; g. Rectangulaire ; h. Ponctiforme.....	185
Figure 9 Séquence d'application de l'empreinte au roseau. a. Application primaire ou principale ; b. Application secondaire ou avec préparation de la surface d'accueil ; c. Application tertiaire.....	186
Figure 10 Variabilité des formes d'empreinte au roseau. a. Circulaire ; b. Ovoïde ; c. Irrégulière ; d. En « fer à cheval ».....	186
Figure 11 Composition des catégories comptabilisées pour les points de similarité.....	187

Figure 12 Estimation du profil de dénivellation entre le site Mailhot-Curran (à droite) et les sites du regroupement de Summerstown* (à gauche). a. Glenbrook ; b. Salem ; c. Grays Creek. ....	188
Figure 13 Image satellite de la région de Saint-Anicet avec les principaux sites villageois. D'après Google Earth. ....	189
Figure 14 La sériation des sites iroquoiens du Saint-Laurent des regroupements de Saint-Anicet et Summerstown d'après Chapdelaine (2015b) .....	189
Figure 15 Image satellite de la région de Summerstown* avec les principaux sites villageois. D'après Google Earth.....	190
Figure 16 Rapport de calibration de l'échantillon du site Glenbrook. Source CALIB REV7.1.0.....	191
Figure 17 Carte de répartition des unités décoratives à Mailhot-Curran .....	192
Figure 18 Carte de répartition des motifs en échelle à Mailhot-Curran .....	193
Figure 19 Carte de répartition des empreintes au roseau à Mailhot-Curran.....	194
Figure 20 Carte de répartition des unités mixtes, motif en échelle et empreinte au roseau, à Mailhot-Curran.....	195
Figure 21 Représentation d'un serpent, unité d'analyse 124. Le vase a été renversé afin de mieux observer la décoration. La partie droite correspond à la lèvre, la partie gauche à la base du parement avec la naissance du col .....	196
Figure 22 Récurrences stylistiques entre Glenbrook (G) et Salem (S) (voir Tableau 79) .....	197
Figure 23 Récurrence stylistique entre Mailhot-Curran (MC), Glenbrook (G) et Salem (S) (voir Tableau 79).....	202

Figure 24 Vases portant une « signature » similaire de lignes obliques coupant un registre de lignes verticales pour les sites Mailhot-Curran (MC), Glenbrook (G) et Salem (S)..	203
Figure 25 Unités idiosyncrasiques sur le site Salem.....	206
Figure 26 Unités idiosyncrasiques sur le site Glenbrook.....	211
Figure 27 Proposition de chaîne opératoire pour la réalisation d'un vase. Les tirets représentent les choix possibles, les traits pleins des destinations obligatoires.....	219

## **Liste des planches**

Planche 1 Mailhot-Curran : Unités d’analyse avec motif en échelle seul .....	221
Planche 2 Mailhot-Curran : Témoins Isolés avec motif en échelle seul.....	223
Planche 3 Mailhot-Curran : Unités d’analyse avec l’empreinte au roseau seule.....	224
Planche 4 Mailhot-Curran : Témoins isolés avec empreinte au roseau seule.....	227
Planche 5 Mailhot-Curran : Unités d’analyse avec les deux motifs appelées unités mixtes .....	228
Planche 6 Grays Creek : Unités d’analyse avec motif en échelle.....	229
Planche 7 Grays Creek : Unités d’analyse avec l’empreinte au roseau .....	230
Planche 8 Grays Creek : Unités d’analyse avec les deux motifs, appelées unités mixtes .....	233
Planche 9 Salem : Unités d’analyse avec motif en échelle seul .....	235
Planche 10 Salem : Unités d’analyse avec empreinte au roseau .....	238
Planche 11 Salem : Unités d’analyse avec les deux motifs, appelés unités mixtes .....	252
Planche 12 Salem : Unités d’analyse avec motif en épi de maïs et empreinte au roseau	261
Planche 13 Glenbrook : Unités d’analyse avec motif en échelle.....	262
Planche 14 Glenbrook : Unités d’analyse avec empreinte au roseau seule .....	267
Planche 15 Glenbrook : Unités d’analyse portant les deux motifs, appelées unités mixtes .....	287
Planche 16 Glenbrook : Unités d’analyse mixte avec empreinte au roseau et motif en épi de maïs .....	299



*La chance sourit aux audacieux,  
Pour les autres, il reste le travail,  
L'acharnement, l'obstination  
Et l'article 23.*

*Proverbe familial.*

*B35*

## **Introduction**

Ces quarante dernières années ont vu s'affiner et se préciser l'identité des Iroquoiens du Saint-Laurent. L'engouement pour ce groupe en particulier a laissé nombre d'études pertinentes, de monographies, d'articles et d'analyses poussées sur la culture matérielle retrouvée dans les registres archéologiques (Birch 2012 ; Chapdelaine 2004, 2015c ; Gates St-Pierre et Boisvert 2015 ; Hart 2001 ; Jamieson 1990 ; Tremblay 2001 ; Trigger et Pendergast 1978 ; Trottier 2014). Les recherches les plus récentes se sont particulièrement intéressées à la poterie, son implication identitaire et la variabilité interrégionale visible dans les assemblages stylistiques (Abel 2002 ; Hart et Engelbrecht 2012 ; Lévesque 2015 ; Perreault 2014 ; Woods 2012). C'est à la fin des années 1980 que Chapdelaine pose les bases d'un découpage provincial le long de la vallée du Saint-Laurent dans lequel seront localisés plusieurs regroupements ou concentrations de sites (1989) (Figure 1). De l'aveu même de l'auteur, ces découpages sont arbitraires et, sans grandes surprises, les frontières sont évidemment mouvantes au gré des nouvelles découvertes (1989 : 26). C'est avec l'apport d'analyses et de recherches récentes que ces délimitations pionnières ont été nuancées (Abel 2001 ; Chapdelaine 2015c).

L'Iroquoïanie définie par Roland Tremblay se compose de l'ensemble des groupes Iroquoiens comprenant entre autres les iroquoiens du Saint-Laurent, les Hurons, les Mohawks et les Neutres (2006). Dans ce large territoire, les Iroquoiens du Saint-Laurent occupent une grande partie de la vallée du fleuve pouvant être découpé sur le plan régional par des concentrations de sites (Tremblay 2006). Chacune de ces concentrations ou regroupements de sites porte des traits identitaires similaires les rassemblant sous

l'identité iroquoienne, mais aussi des caractéristiques spécifiques à leur sphère d'influence. Ces distinctions sont notamment présentes sur le corps même des poteries par des traits culturels que l'on considère comme étant des marqueurs identitaires de ces communautés. Ces spécificités morpho-stylistiques se retrouvent généralement sur la surface la plus visible des vases : les parements. Parmi celles-ci, citons : le motif en épi de maïs (*corn ear motif*), le motif en échelle, les empreintes circulaires dites « au roseau » et finalement les espaces triangulaires délimitant une zone non décorée appelée zonage (Pendergast 1980 :133; 1999 :103).

Le système sociopolitique des Iroquoiens du Saint-Laurent était organisé selon les principes de la matrilinearité et de la matrilocalité. Les villages organisés en maisons-longues abritant les femmes d'une même lignée maternelle, étaient divisés selon l'appartenance clanique des femmes (Tremblay 2006). L'appartenance clanique pouvait rassembler plusieurs maisonnées d'un même village ou de villages différents (Tooker 1970). De fait, la vie en isolement des deux regroupements proches est peu probable d'autant que des relations commerciales, politiques et sociales étaient courantes à cette époque entre les différents groupes iroquoiens (Hart et Engelbrecht 2012). La céramique est un matériel très abondant sur les sites archéologiques iroquoiens et les décorations sur les poteries nous permettent d'identifier ces probables liens interrégionaux (Marois 1978).

La période qui nous concerne ici est le Sylvicole supérieur s'étalant de 1000 à 1534 de notre ère, année du contact entre Jacques Cartier et les habitants de la vallée du Saint-Laurent (Trigger et Pendergast 1978). Cette première rencontre en 1534 dans la baie de Gaspé sera suivie par beaucoup d'autres en 1535 dans la région de Québec, et plus tard

sur l'île de Montréal. Le site Dawson pourrait être un bon candidat sans toutefois qu'il n'y ait de consensus sur le sujet (Pendergast 1967 ; Pendergast et Trigger 1972 ; Renault 2012). Les sites à l'étude couvrent presque la moitié du Sylvicole supérieur et sont situés dans la province occidentale définie par Chapdelaine en 1989, plus précisément au centre de celle-ci (Woods et Gaudreau 2012 : 189). Dans la séquence chronologique, les sites Grays Creek et Salem sont les plus anciens, tandis que les sites Glenbrook et Mailhot-Curran sont les plus récents (Woods 2013).

Les deux attributs qui nous intéressent ici, le motif en échelle et l'empreinte circulaire dite « au roseau », font partie des traits caractéristiques et sont considérés comme des marqueurs identitaires de ce groupe culturel (Chapdelaine 2013b). Le motif en échelle souffre d'une définition claire pour ce qui a trait à son insertion dans le projet stylistique global des parements. Il est pourtant considéré comme un marqueur temporel important tendant à augmenter dans les registres archéologiques des occupations les plus récentes (Chapdelaine 1989 ; Woods 2013). Pour ce qui est de l'empreinte au roseau, elle est aisément identifiable même si cette identification cache parfois une variabilité dans son application, dans la décoration qui peut être ajoutée dans l'anneau circulaire ainsi que par sa forme. Le motif ainsi appliqué est, comme pour le motif en échelle, considéré comme relativement récent et sa fréquence dans les sites s'est accrue au fil du temps pour atteindre son apogée autour des années 1500 – 1550 de notre ère (Chapdelaine 1989 ; Gates St-Pierre 2008). Le motif en épi de maïs n'étant pas suffisamment représenté dans la collection du site Mailhot-Curran, nous ne l'avons pas intégré à cette étude.

Notre étude est avant tout technologique en s'appuyant sur des données morphologiques des motifs, mais aussi stylistique puisqu'elle considère l'ensemble du projet décoratif et l'assemblage des motifs. L'objectif premier est d'identifier les récurrences dans les

assemblages et la morphologie, mais surtout de mettre en exergue les spécificités de chacune des régions, voir des sites étudiés. Il est indéniable que des récurrences apparaîtront du fait même qu'elles forment le caractère identitaire du groupe culturel en question. La région de Saint-Anicet et celle du regroupement de Summerstown sont séparées par le lac Saint-François. Cette courte distance de 25 km laisse penser qu'elles ont dû entretenir des liens de nature sociale, commerciale ou politique, liens que nous tenterons d'identifier par l'analyse stylistique.

Ce mémoire de maîtrise est découpé en 6 chapitres eux-mêmes subdivisés au besoin. Le premier chapitre nous permettra d'établir les bases conceptuelles nous ayant guidés tout au long du processus d'acquisition des données, lors des analyses et de la rédaction. Nous aborderons les concepts se rapportant au style et à l'identité, à la sphère d'interaction régionale et interrégionale, à la maisonnée et enfin à la maison-longue. Le deuxième chapitre porte quant à lui sur la méthodologie appliquée lors de l'acquisition des données. Le chapitre 3 nous permettra de présenter les sites à l'étude suivant leur appartenance régionale et leur place dans la séquence chronologique. Nous présenterons par la suite dans le chapitre 4 les collections étudiées que nous comparerons entre elles dans le chapitre 5. Le chapitre 6 portera sur la discussion et les conclusions de l'analyse comparative des quatre sites. Ainsi, nous tenterons d'apporter des éléments de réponses quant à un partage de traits culturels qui inscrivent les sites dans des réseaux d'interactions unissant les deux régions.

# 1. Cadre conceptuel

## 1.1. Les Iroquoiens du Saint-Laurent

Les Iroquoiens du Saint-Laurent font partie de la grande famille linguistique des Iroquoiens répartis très largement sur les territoires américains et canadiens. Ils se sont installés le long de la vallée du Saint-Laurent, autour des Grands Lacs (Ontario, Érié et plus tard la Baie Georgienne), ainsi que dans les états actuels de New York et du Vermont, ainsi que dans les provinces de l'Ontario et du Québec (Tremblay 2006).

Les provinces stylistiques identifiées par Chapdelaine s'étendent sur toute la vallée du Saint-Laurent avec une plus forte concentration dans sa partie sud-ouest (1989). Le découpage initial en 3 provinces a par la suite été adapté pour rendre compte de la variabilité interne aux régions (Figure 1). C'est à présent une subdivision en 9 concentrations régionales qui semble être l'axe théorique plus largement admis (Chapdelaine 2004 ; Tremblay 2006). La première concentration rencontrée en remontant le fleuve est celle de la région de Québec surnommée région de Canada. Parmi les sites de la région, nous comptons entre autres le site historique Stadaconé (non localisé), le site Masson, le hameau de Royarnois au Cap Tourmente et le site de la Place Royale à Québec (Benmouyal 1990 ; Chapdelaine 1993a ; Clermont et al. 1992 ; Plourde 2003, 2008). Plus en amont, la concentration autour du lac Saint-Pierre recense les sites de Lanoraie et Mandeville à Tracy (Chapdelaine 1989 ; Clermont et al. 1983). La troisième concentration est centrée autour d'Hochelaga et compte les sites Dawson sur l'île de Montréal et la Station-2 de la Pointe-du-Buisson au sud-ouest (Girouard 1975 ; Pendergast et Trigger 1972 ; Renault 2012). Ce n'est que récemment que Chapdelaine a caractérisé un nouveau regroupement dans la région de Saint-Anicet avec notamment les sites Berry,

McDonald, Droulers et Mailhot-Curran (Chapdelaine 2015b). En face, sur la rive nord du lac Saint-François se trouve le regroupement de Summerstown qui compte des sites villageois tels que les sites Glenbrook, Grays Creek, Salem et Summerstown Station (Pendergast 1966, 1968, 1981). La sixième concentration est celle de Prescott centrée autour du site Roebuck (Pendergast 1973). Dans cette région se trouvent aussi les sites McIvor, McKeown et Crystal Rock (Chapdelaine 1989 ; Pendergast 1962, 1993). Les concentrations sept et huit se trouvent du côté américain de l'Iroquoïanie. Black Lake est la plus au nord dans le comté de St. Lawrence. La huitième, Jefferson est plus au sud, sur la rive est du lac Ontario. Plusieurs sites sont présents dans cette concentration, notamment Putnam, Durfee et Matteson (Abel 2001). Enfin, la neuvième et dernière concentration se trouve au nord du lac Champlain avec des sites tels que celui de la Pointe-du-gouvernement et Bilodeau au Québec (Blais 1993 ; Blais et al. 1996) et Bohannon au Vermont (Jamison 2005 ; Petersen et al. 2004).

C'est à la fin du Sylvicole moyen tardif que l'on assiste à une sédentarisation progressive des groupes provoquée par un accroissement démographique important, une plus grande connaissance des écosystèmes à leur disposition ainsi que leur gestion (Chapdelaine 1993b ; Clermont 1980). Malgré la sédentarisation plus permanente, tout en restant relativement saisonnière, leur économie de subsistance reste majoritairement mixte (Trottier 2014 ; Turmel et al. 2015 : 85). De ce fait, durant la période du Sylvicole supérieur, autour des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, les établissements semi-permanents se situent généralement à proximité des cours d'eau où abonde la faune aquatique permettant de demeurer suffisamment longtemps dans une région et ainsi d'expérimenter la culture du maïs (Chapdelaine 1989 :120; Gates St-Pierre 2015).

Les villages sont constitués de maisons-longues accueillant des lignages matrilineaires suivant une règle de résidence matrilocale (Kapches 1990). Les maisons-longues sont le

cœur de la vie familiale et un environnement social important pour la transmission culturelle et des connaissances technologiques (Kapches 2007). Les travaux domestiques semblent avoir été divisés selon les sexes, sans pour autant être exclusifs. Cette division laisse aux femmes le soin d'apporter à leurs enfants l'éducation, cédant aux hommes leur consentement pour établir les relations et alliances politiques intervillages, le commerce et la guerre (Clermont 1983 : 287; Trigger 1968 ; Wonderley 2005a). Malgré cette passation de pouvoir, les femmes restent les dernières décideuses pour ce qui concerne la politique et nomment leur représentant défendant leurs intérêts au sein du conseil du village (Tooker 1970). Nous retrouvons généralement dans un même village plusieurs clans associés suivant les alliances, permettant le mouvement et les changements dans les traditions esthétiques et totémiques (Noble 1979 : 83).

À partir du XV<sup>e</sup> siècle, on voit apparaître des villages fortifiés ainsi que des déplacements progressifs des installations vers l'intérieur des terres présumant d'une époque conflictuelle intergroupe voir intervillages (Chapdelaine 1989, 1993b ; Pendergast 1975). L'intégration du maïs dans le mode de subsistance mena à une dépendance grandissante pour la culture des trois sœurs, et une exploitation plus importante et étendue du territoire autour des villages (Birch et Williamson 2015). Cette exploitation grandissante mena très certainement à des contacts entre groupes. De plus, les Iroquoiens du Saint-Laurent étant pris en tenaille entre les groupes du nord, Algonquins, Montagnais et Hurons, et ceux du sud, Abénaquis et Iroquois, il est fort probable que des contacts d'ordre amicaux ou commerciaux de longue date aient pu se transformer en conflits territoriaux (Pendergast 1999 ; Tremblay 2006).



Les céramiques portent les stigmates de ces interactions culturelles et influences extérieures reçues ou échangées par les potières (Chapdelaine 2004 ; Hart et Brumbach 2009). Le cas de l'influence huronne sur des vases au façonnage plus grossier, plus épais, possédant des parements carénés retrouvés dans les assemblages archéologiques des sites Droulers ou Mailhot-Curran en est un des exemples (Woods 2013). En plus de guerres entre groupes iroquoiens distincts, nous pouvons considérer celles à l'intérieur même de l'entité iroquoise du Saint-Laurent (Chapdelaine 2004). Ces conflits endémiques ont très certainement mené à la dispersion des populations dans des secteurs plus sûrs, voire au sein de groupes ou de villages d'autres communautés (Chapdelaine et Woods 2015). Malgré un climat belliqueux, les échanges et interactions devaient rester importants le long de l'axe laurentien.

## **1.2. L'identité et la transmission**

La poterie est une innovation importante dans la vie des populations sédentaires ou semi-sédentaires qui apparaît dans le Nord-Est américain il y a 3200 ans avant aujourd'hui (Hart et Engelbrecht 2012). Elle revêt plusieurs fonctions dont la transformation des aliments et d'autres matières, le transport et l'entreposage (Charters et al. 1993 ; Keeley 1982 ; Reber et Hart 2008 ; Taché et al. 2008). Elle permet par ailleurs l'accessibilité à d'autres ressources alimentaires nécessitant une préparation par cuisson, offrant une diversification de la diète (Arnold 1988 : 127, voir aussi Tableau 6.1 : 129). Les analyses techniques et expérimentales nous permettent de prendre conscience de la complexité de cette technologie, mais aussi du savoir de ceux et celles qui les réalisaient. La poterie est aussi un vecteur important pour la reconstruction des différentes étapes et choix réalisés lors du processus de création de l'objet et de remonter les chaînes

opératoires possibles (Livingstone-Smith 2007). La technologie, qu'elle soit céramique ou lithique par exemple, renferme plus que de simples choix et gestes techniques puisqu'elle revêt des dimensions abstraites en relation avec la sphère culturelle ou identitaire. Il est avéré que ces choix techniques et technologiques dépendent souvent plus de critères culturels que d'une performance attendue lors du processus de réalisation et de façonnage (Lechtman 1977). Le choix technique se rapporte à la séquence de production dans la réalisation d'un objet et l'utilisation de certains outils par exemple (Pfaffenberger 1992 : 497). La technologie, elle, se réfère à des sphères précises adoptées ou non par les populations, comme la technologie céramique ou osseuse. Ces deux éléments sont interreliés, car la technologie regroupe un des ensembles de techniques pouvant être utilisés pour réaliser un objet.

Les fonctions de la céramique évoquées sont uniquement des considérations techniques et pratiques, mais un simple vase peut porter plus de significations pour son propriétaire et son artisan. La décoration appliquée n'est pas seulement un trait esthétique visant à satisfaire l'œil du propriétaire, elle permet aussi de le placer dans un cadre chronologique, culturel et identitaire auquel il s'identifie ou se rattache (Arnold et al. 2013 ; Bowser 2000). Il est nécessaire de garder à l'esprit que la culture n'est pas qu'un partage entre individus, mais dépend d'une création émanant de leurs rencontres (Dobres et Hoffman 1994). C'est donc par la stylistique associée à l'étude technologique que nous pouvons aborder les dimensions symboliques, identitaires et culturelles. Ces dernières années, nombre de chercheurs ont exploré et divisé les différents niveaux de signification et leur portée afin d'expliquer ce langage non verbal et pouvoir l'interpréter dans le registre archéologique (Carr 1995 ; Dobres 1995 ; Hegmon 1992 ; Sackett 1977).

L'une des questions que l'on se pose souvent est : « pourquoi les groupes préhistoriques décoraient leurs poteries » ? Il semble évident que le temps investi dans la réalisation d'une poterie simple est déjà important et que ce temps dévolu l'est aux dépens d'une autre activité (Kramer 1985 ; Shott 1996). Pourquoi donc investir plus de temps et d'effort dans la réalisation d'un vase en le décorant de motifs puisque certains groupes finissent par abandonner cette adjonction de significations au profit d'un objet uniquement pratique et fonctionnel (Arnold 1988 : 211; Braun 1991) ? L'un des éléments de réponse se trouverait justement dans la signification que peuvent porter ces motifs et dans la représentation. L'investissement apporté serait donc personnel afin de signifier et de représenter son identité, mais aussi de se positionner dans son groupe culturel (David et al. 1988 ; Hart et Engelbrecht 2012). Même si la tendance n'est pas généralisée durant la préhistoire, certains groupes conservent et élaborent de plus en plus les éléments que la vaisselle portera, passant parfois de l'abstrait au figuratif (Noble 1979 ; Wonderley 2005b). Ces éléments matériels correspondraient à un changement lent, mais continu, dans la structure sociopolitique stimulée par l'agentivité<sup>1</sup> et l'affirmation de l'identité personnelle de l'artisan (DeMarrais 2011 : 165). L'agentivité peut être définie de nombreuses façons différentes (Dornan 2002) et cette multiplicité de signification et de courant de pensée ne simplifie pas la compréhension du concept. Selon notre perspective, l'agentivité s'observe lorsque des personnes formulent des intentions et exécutent des actions volontaires allant au-delà des habitudes acceptées et normées par la société, l'institution ou communauté dans laquelle ils vivent (Engeström et Sannino 2013 :5). C'est, en d'autres termes, la capacité d'un individu à agir sur son monde afin de le

---

<sup>1</sup> Plusieurs traductions du terme anglais *agency* existent, nous retiendrons le terme agentivité courant dans le domaine de la linguistique (Guilhaumou, 2012).

transformer ou simplement le modifier en s'appropriant une part des normes pour les adapter. Cette action peut s'observer tant au niveau matériel que social.

Le processus d'apprentissage de la technologie se fait généralement par la transmission verticale du savoir d'un professeur envers son élève associée à l'expérimentation individuelle (Eerkens et Lipo 2007). Dans la société des Iroquoiens du Saint-Laurent, pour autant qu'on le sache, la transmission du savoir technologique relié à la céramique se réalise entre les générations de femmes d'une même maison-longue ou maisonnée. Il n'est pas improbable que cet apprentissage ait pu se faire à une plus grande échelle en combinant deux maisons se regroupant autour de l'aire d'activité des maisonnées respectives afin d'accentuer l'importance sociale de cette activité. Nous développerons plus en détail le thème de la maisonnée dans la prochaine section.

Ce processus étant en lui-même une transmission visant à la reproduction culturelle, certaines « traditions » ou agencements récurrents apparaissent d'une céramique à l'autre. Ces récurrences stylistiques sont évidemment le fait de l'apprentissage et du contexte social s'y rattachant. Les échanges au sein d'un même village peuvent aussi être considérés à une plus large échelle, qu'elle soit interrégionale, voire interculturelle. L'adoption de traits caractéristiques se fait au travers de ce processus social de l'apprentissage, d'échange ou de transmission, sans pour autant qu'il n'y ait une imitation des agencements esthétiques, mais plutôt leur appropriation (Hart et Brumbach 2009).

Outre cette transmission du savoir, pratique et technique, il semble évident qu'elle aille de pair avec la transmission culturelle et l'identité qui s'y rattache. C'est donc un phénomène de répétition ou de reproduction de cette identité qui tient place et permet ainsi à la culture de vivre, rester active et se renouveler (Dietler et Herbich 1998 ;

Eerkens et Lipo 2007). La transmission suit plusieurs schémas notamment par l'étude et la compréhension du processus ou le mimétisme et la reproduction d'éléments ou de techniques rencontrés dans un environnement direct proche ou éloigné (Eerkens et Lipo 2007). Il va sans dire que, malgré une reproduction de ce qui fait partie de notre environnement culturel direct (« on reproduit ce que l'on connaît »), l'artisane n'est pas passive devant son œuvre (Stark 1998). Il en va de son agentivité, de son envie de création et d'expérimentation, même si les agencements globaux restent dans un schéma général de reproduction pour conserver une certaine « zone de confort », considérée comme étant constitué d'attributs mécaniques (Hart et Engelbrecht 2012 ; Roux 2003).

La décoration et le style qui s'y rattache ne sont pas les seules dimensions visibles de la poterie. La décoration correspondra aux moyens, aux formes et à leurs arrangements utilisés pour embellir l'objet. Le style quant à lui, concernera le message transmis par l'artisan par ces agencements, les deux étant intrinsèquement liés.

Très tôt dans le processus de façonnage de l'objet, l'agentivité entre en ligne de compte. Cette appropriation de la technologie est visible par des formes différentes, des traitements de surface innovants ou des mélanges argileux spécifiquement choisis (Braun 2010). Plusieurs études ont porté sur les couleurs et reflets des matériaux en les reliant à la spiritualité des peuples amérindiens (Hamell 1992 ; Milmore 2014). Précédemment au processus de façonnage, la préparation de la pâte ou l'ajout du dégraissant est donc laissé aux soins de l'artisan. Nombre de matières sont utilisables afin de rendre l'argile plus plastique et résister par là même aux chocs thermiques (Rice 1987 ; Shepard 1985). Le processus de concassage de la matière servant de dégraissant (tessons de poterie, sable, granit, matières végétales) permet ainsi d'obtenir des grains de finesse variable qui seront

plus ou moins bien répartis dans la matière améliorant les performances de la matière (Bronitsky et Hamer 1986 ; Skibo et al. 1989 ; Tite et al. 2001). Les cristaux minéraux peuvent ainsi se retrouver sur la surface extérieure de la poterie et, dans la pénombre de la maison-longue, refléter les lueurs de flammes par centaines de petits éclats lumineux (Braun 2012). Par ailleurs, nous trouvons des aménagements et traitements de surface pouvant être considérés comme une décoration qui en outre revêtent un aspect technique comme la perméabilité de l'objet (Tite 1999). Le style est donc un processus intégré à la poterie plus qu'ajouté par la suite dans un projet décoratif (Chilton 1998).

La symbolique et l'importance identitaire des traits stylistiques restent des dimensions difficiles à aborder et ce n'est que par l'analyse des techniques en présence ainsi que par leurs agencements et leurs séquences de production que nous pouvons tenter d'interpréter au mieux son importance pour l'artisan (Dietler et Herbich 1998). Néanmoins, n'oublions pas que l'identité personnelle n'est pas limitée par celle de la communauté et qu'elle permet l'apparition d'innovations et l'apport de nouvelles idées (Goodby 1998 : 179).

### **1.3. Attributs identitaires et emblématiques**

Lorsqu'il s'agit de définir l'identité culturelle des habitants d'un site archéologique, l'exercice s'avère compliqué. Et ce malgré des marqueurs culturels qui ont été définis par les chercheurs qui nous ont précédés.

Sujet de nombreux débats et discussions, l'association directe entre culture matérielle et identité culturelle ou ethnicité a maintes fois été remise en question (Binford 1965 ; Hodder 1979, 1982 ; Pretola 2000 ; Shennan 1990 ; Tremblay 1999 ; Trigger 1978). Nous voyons cependant apparaître plusieurs pistes de réflexion permettant d'offrir des outils viables et pertinents afin d'obtenir des éléments de réponses (Chrisomalis et Trigger 2004

; Clermont 1999 ; Pendergast 1999 ; Pretola 2000 ; Tremblay 1999). Il nous est relativement aisé de manipuler, analyser et triturer les données extraites des collections et du matériel excavés, mais lorsqu'il est question de traiter de l'identité ou de l'ethnicité même des propriétaires de ce matériel, la tâche devient complexe et ardue (Shennan 1991).

Le style en archéologie nous permet d'extraire un vocabulaire silencieux contenu dans le matériel, car il est une manifestation observable du comportement symbolique, iconographique et technologique de l'individu (Pretola 2002 :182). La traduction n'en reste pas moins dévoyée par la subjectivité et l'histoire personnelle du chercheur, rendant questionnables et critiquables les résultats obtenus puisqu'il n'y a jamais une seule interprétation, mais une multiplicité (Shennan 1990 :2). Sans être une tâche impossible à réaliser ni un obstacle à la compréhension, cet ensemble de points doit rester à l'esprit du chercheur à tous moments. La transparence, largement induite par l'extensivité des données fournies, reste un des derniers garde-fous que l'on peut et doit prendre en considération.

Comment définir ce qui est « emblématique » ou « identitaire » sans connaître la valeur que l'élément défini comme tel par les chercheurs pouvait avoir aux yeux du propriétaire (Chrisomalis et Trigger 2004)? La définition du terme emblème ou emblématique tirée du dictionnaire nous indique « qu'il s'agit d'un attribut destiné à représenter une autorité, une personne ou une collectivité » (Larousse). Cette définition s'applique particulièrement bien aux attributs que nous avons analysés. Sans pour autant qu'ils soient interchangeables, les deux termes, « emblématique » et « identitaire », portent la même signification, soit un caractère distinctif d'une personne ou d'un groupe.

Dans le présent mémoire, nous avons recours à ces deux termes pour définir les attributs étudiés. Certes, il n'est pas sans conséquence d'utiliser un vocabulaire si lourd de sens et l'emploi de ces termes est certainement critiquable. Nous nous appuyons cependant sur des recherches de longue date qui nous ont permis de les appliquer ici (Bailey 1938 ; Chapdelaine 1989, 2013b ; Pendergast 1973 ; entre autres). Nous savons que ces éléments « caractéristiques » du groupe culturel étudié ne sont que des agencements géométriques n'entraînant que peu ou pas de complexité technique et technologique en amont. La démonstration de la simplicité de réalisation de ces attributs en fut faite récemment (Le Moine 2016). De ce fait, comment pouvons-nous donner une ethnicité à un site archéologique sur la simple base de ces éléments ? C'est particulièrement par l'abondance d'éléments distinctifs, l'empreinte au roseau par exemple, l'absence de marqueurs identitaires d'autres groupes, ainsi qu'une comparaison plus globale du matériel en présence avec d'autres collections, d'autres sites (Clermont 1999 ; Lévesque 2015).

L'empreinte au roseau et le motif en échelle font partie de ces éléments que l'on attribue aux Iroquoiens du Saint-Laurent, et c'est particulièrement leur présence dans certains sites et leur absence dans d'autres, qui nous permette de différencier les « ascendances » culturelles. Nous savons que certains exemples de poteries iroquoiennes du Saint-Laurent furent trouvés dans des contextes hurons datant des périodes historiques ou protohistoriques (Moussette 2005 ; Pendergast 1985, 1993). Ces découvertes ont permis de mettre en relation le contexte géopolitique avec la disparition présumée des Iroquoiens du Saint-Laurent. C'est par la faible présence de ces éléments distinctifs que certains ont



tenté d'expliquer où était passé ce groupe culturel (Pendergast 1993 ; Ramsden 1978 ; Williamson et Powis 1998).

#### **1.4. La maisonnée**

Le concept de la maisonnée est bien souvent mal défini bien qu'il se retrouve dans plusieurs textes fondateurs d'une nouvelle vague d'archéologie centrée sur l'étude de la maisonnée (*household archaeology*). Afin de mieux comprendre cet axe de recherche, il est souhaitable d'en définir les termes et ses constituants. La plupart des archéologues la définissent comme étant une unité socio-économique partageant les mêmes activités économiques sans nécessairement avoir une affiliation familiale ou lignagère (Düring 2014 ; Wendt 2003). Cette association peut donc être basée sur une simple activité sans liens particuliers entre ses acteurs. Cette première approche s'applique particulièrement aux sociétés complexes du Mexique d'où émerge cette théorie (Flannery 1976). En 1982, Rathje et Wilk apportent un éclaircissement sur ses composantes. Ainsi, ils considèrent trois dimensions permettant d'en expliquer la fonction. La première se rapporte à la fonction sociale qui couvre l'unité démographique incluant les membres de la maisonnée et leurs relations sociales. La seconde est la dimension matérielle, soit l'habitation, les aires d'activités et les possessions. Finalement, la dernière concerne le comportement par rapport à la réalisation des activités caractérisant la maisonnée (Rathje et Wilk 1982). Comme ils l'indiquent par la suite :

« Les archéologues ne fouillent pas les maisonnées ; ils trouvent les restes matériels des habitations. La maisonnée en elle-même est une unité

économique et de coopération sociale qui ne vit pas nécessairement sous un seul toit » (: 620-621 ; Traduction libre).

Comme toute définition permettant de caractériser un phénomène, elle n'est pas universelle et il est donc nécessaire d'y apporter d'autres paramètres ou variables pour l'appliquer à notre étude (Blanton 1994). Si l'on considère les dernières années de recherches dans les villages de sociétés considérées égalitaires ou transégalitaires, sans être identifiées comme des sociétés complexes, la maisonnée recouvre plusieurs dimensions distinctes et interreliées. Tout en conservant les « fonctions » de la maisonnée suggérées par Rathje et Wilk, nous devrions y ajouter quelques éléments pour deux des trois dimensions qu'ils abordent. La dimension sociale étudie une partie de l'interaction qu'il peut y avoir dans la sphère d'action de la maisonnée. Nous considérons que les tâches les plus communes doivent y être intégrées, comme les activités sociales menant les membres d'une maisonnée à interagir avec ceux d'autres unités. Prenons en exemple le simple geste de nettoyage de l'habitation ou le dépôt des déchets dans le dépotoir relié à la maisonnée. Le site Mailhot-Curran est particulièrement intéressant pour cette dimension puisque plusieurs maisonnées partagent des dépotoirs.

La dimension économique nécessite d'intégrer non seulement l'activité principale de la maisonnée, mais aussi les activités ponctuelles ou éloignées. Le travail au champ, la récolte, le broyage des maïs séchés, le tannage des peaux et leurs traitements sont autant d'éléments pouvant inclure diverses zones dans un site suivant la période de l'année considérée. Il semble clair que rares sont les activités solitaires dans ce domaine-là, et

nous ne considérons pas qu'elles puissent avoir été menées par les membres d'une seule maison-longue ou d'une seule maisonnée.

L'importance de la technologie céramique et son abondance découleraient d'une plus grande sédentarité et de l'accumulation de surplus nécessitant un stockage durable (Noble 1975). L'intensification de la production nécessite donc une zone de cuisson des productions céramiques plus importante. D'un point de vue purement économique, temps et matières, la cuisson d'un vase est énergivore (Arnold 1988 : 214). C'est pourquoi pour rendre le processus plus rentable, il est probable qu'il soit réalisé de façon communautaire, rassemblant la production de plusieurs artisans, voire maisonnées, dans une seule aire d'activité (Bernardini 2000). Cette nouvelle zone serait un lieu de rassemblement de plusieurs maisonnées la rendant ainsi communautaire au sens strict du terme et appartenant à tous. Il n'est pas impossible par ailleurs que les périodes de cuisson des vases ne fussent réalisées qu'entre membres d'un même lignage ou un même clan, n'associant que 2 ou 3 maisonnées d'un même village même si le processus n'était pas rentable en coût énergétique.

## **1.5. Questions de recherche et hypothèses**

Le découpage en provinces est réalisé suivant divers aspects culturels et géographiques. Les styles céramiques jouent un rôle déterminant en archéologie iroquoise pour mesurer les ressemblances et les différences entre les regroupements, puis proposer des limites aux regroupements. La région à l'ouest de l'île de Montréal s'étend sur une distance d'environ 360 km le long du fleuve et peut être découpée en 5 regroupements déjà présentés précédemment (Figure 2). Cette région possède une très grande richesse de

sites couvrant les périodes du XIV<sup>e</sup> jusqu'au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. Dans la région de Saint-Anicet, le site Berry est le plus ancien site villageois avéré et le site McDonald appartiendrait aussi au XIV<sup>e</sup> siècle (Gagné 2006, 2010 ; Lévesque 2015). Plus au nord-est se trouve la Station-2 de la Pointe-du-Buisson (Girouard 1975). Enfin, sur l'île de Montréal, se trouve le site le plus récent ayant été documenté par les archéologues, Hochelaga (Pendergast 1975). Certains émettent l'hypothèse que la région la plus au sud à l'embouchure du lac Ontario, pourrait être le foyer culturel des Iroquoiens qui auraient migré plus au nord-est par la suite, descendant le fleuve (Abel 2002). Cette hypothèse ne semble pas faire consensus auprès des chercheurs (Birch 2015). La richesse archéologique de cette région méridionale est, en revanche, certainement due au changement dans les modes de subsistance toujours plus dépendants de la culture des trois sœurs (Gates St-Pierre 2015 ; Schulenberg 2002). L'adoption d'un mode de subsistance horticole a probablement mené à un accroissement de la sédentarité, un des nombreux leviers entraînant généralement une augmentation démographique au sein des villages (Warrick 1996). Lorsque les limites de l'exploitation de l'environnement direct sont atteintes, les populations se déplacent, se séparent ou s'agrègent (Birch 2015 ; Trigger 1963). De fait en cas de fusion de villages, un plus grand soin est porté sur les décorations de vases induits par les mouvements de populations et agrégation de différents clans au sein d'un même village (Birch 2008). La mixité clanique ou intergroupe a dû entraîner un besoin accru de représenter son identité culturelle par le biais de la poterie ou d'emblèmes totémiques apposés sur les portes des maisons-longues (Creese 2012 ; Trigger 1969).

Les frontières stylistiques adoptées par les chercheurs sont, somme toute, arbitraires et les mouvements internes aux regroupements sont indéniables (Birch 2012). Il semble par ailleurs que le postulat basé sur une forme d'immobilité des femmes au sein d'un village ne soit pas si fixe et que leurs rôles et influences sociales ne doivent pas être minimisés, permettant d'expliquer les similitudes stylistiques par la transmission d'objets, d'idées, et de savoir-faire (Hart 2001 ; Hart et Engelbrecht 2012). L'échange entre groupe ou village est mutuel du fait de la rencontre et de possibles dons permettant l'adoption de traits stylistiques (Cunningham 2001, 2010). La comparaison intersite dans une même concentration et à une échelle plus large en comparant les quatre sites à l'étude sur les traits identitaires nous amène à émettre trois hypothèses.

1. Le site Mailhot-Curran et son contemporain Glenbrook présentent une homogénéité stylistique.
2. Le site Mailhot-Curran et les sites Salem et Grays Creek, plus vieux, sont similaires, démontrant un conservatisme des potières de la région de Saint-Anicet.
3. Le site Mailhot-Curran n'a aucune affinité avec les sites de l'Ontario, démontrant une indépendance stylistique.

La première hypothèse implique une position culturelle des habitants du site Mailhot-Curran proche de celle de leurs voisins au nord du lac Saint-François, permettant d'insérer la région de Saint-Anicet dans un regroupement régional plus vaste, unissant les villages des deux rives du lac Saint-François. La seconde hypothèse implique que le site Mailhot-Curran et ses potières n'ont pas suivi la même trajectoire que les sites contemporains de l'Ontario et que le conservatisme fait partie de sa volonté de se

démarquer, de développer une identité particulière ou de l'isolement d'autres groupes. Enfin, la troisième implique que le site Mailhot-Curran et plus largement sa région constituent un regroupement distinct sur le plan stylistique et qu'il constitue une région particulière à l'intérieur de la sphère d'interaction des Iroquoiens du Saint-Laurent.

## **1.6. Objectifs de l'analyse**

À travers cette comparaison, nous voudrions mettre en exergue les agencements stylistiques discrets retrouvés dans les différents sites et chercher autant les similitudes que les différences nous permettant d'aborder les liens socio-économiques. Cette recherche d'éléments discrets nécessite une plus grande précision dans la description des registres décoratifs. L'étude morphométrique nous permettra de comprendre les dynamiques internes à l'aire culturelle des Iroquoiens du Saint-Laurent pour ainsi définir les différentes façons de présenter et de rendre visible l'identité du groupe, des sites régionaux et plus particulièrement des artisans. N'ayant pas de données spatiales pour trois des quatre sites, nous ne pourrions malheureusement pas étudier la distribution des éléments emblématiques et les relations claniques.

En second lieu, nous voudrions proposer un ensemble de méthode de description exhaustive des vases permettant de regrouper des styles plus variés. Ces méthodes s'appliqueront non seulement au registre général du vase, mais aussi aux trois éléments rarement décrits de façon complète : la base de parement, le motif en échelle et l'empreinte au roseau. Nous tenterons donc de mettre en place une forme de typologie descriptive pour que les chercheurs puissent l'utiliser sur leurs corpus et les comparer de façon précise avec les données colligées ici.

## 2. Méthodologie

La méthodologie appliquée pour cette analyse se veut précise et large puisque le but est de tirer le maximum d'informations de l'objet. Nous avons utilisé une série d'attributs définis et utilisés au préalable par de nombreux chercheurs afin de mettre en évidence des récurrences stylistiques, morphologiques et technologiques entre les quatre sites à l'étude (Figure 3). C'est au travers de variations ou de la présence d'éléments décoratifs discrets identifiables que nous tenterons de mettre des liens en évidence. Dans cette analyse descriptive, nous identifierons les traits discrets par une approche systématique dans la description et l'identification des éléments composant le projet décoratif. Nous identifions d'abord la décoration dominante, un motif ou une unité décorative, afin de différencier les vases selon le critère général dominant. Par la suite, et au sein de chacune des catégories dominantes, nous découpons les sous-registres ou styles plus discrets du projet décoratif afin de rendre compte au mieux de la variabilité des échantillons.

Afin d'éviter la surreprésentation d'éléments, nous avons eu recours à un remontage physique ou sur planches photos<sup>2</sup> des vases afin de former des unités d'analyses. Ces unités d'analyses représentent un vase unique formé de plusieurs tessons, nous permettant de considérer l'entière d'un élément malgré son état fragmentaire (Chilton 1998). Les éléments stylistiques relevés sur plusieurs tessons provenant d'un même vase nous offrent une vue d'ensemble du projet décoratif. Historiquement, cette méthode est largement appliquée pour l'étude et l'analyse des poteries présentes dans les contextes archéologiques du Nord-Est américain permettant d'inférer un comportement social et

---

<sup>2</sup> Notre accès aux collections du regroupement de Summerstown étant limité, nous n'avons pu réaliser de remontage durant l'analyse.

identitaire (Chilton 1998). Nous considérons par convention qu'un parement complet forme une unité d'analyse unique qui portera tous les éléments composant le parement s'étendant du sommet de la lèvre à la base du parement et son articulation avec le col (Woods et al. 2015 : 143). Nous avons dû adapter cette définition considérant la faible présence de col dans les différents échantillons.

Le découpage en section présenté ici sera le fil conducteur de notre analyse et sera répété pour les analyses de chaque site et pour la comparaison intersite. Toutes les catégories sont décrites de façon plus complète en annexe (Figure 3).

## **2.1. Morphologie, façonnage et résidus**

Par manque de temps et du fait de la taille du corpus à analyser, nous avons dû mettre de côté l'identification des inclusions de dégraissant. Nous pouvons cependant affirmer que la grande majorité des vases présente un dégraissant issu du broyage ou du concassage, plus ou moins grossier, de roches granitiques et quartzitiques. L'évaluation de l'estimation de dégraissant utilisé dans la pâte fut réalisée par observation visuelle et à l'aide d'une fiche d'analyse préétablie (Terry et Chilingar 1955) (Figure 4).

D'un point de vue morphologique, notre analyse s'inscrit dans la lignée de celle déjà réalisée à la Station 2 de la Pointe-aux-Buissons (Girouard 1975). Ainsi, un relevé exhaustif des épaisseurs de lèvres, col et base de parement ainsi que de la hauteur du parement lui-même a été réalisé. Les épaisseurs de cols ont été prises au niveau de l'étranglement maximal sur chacun des vases le possédant. Les mesures de la base du parement ont suivi le même traitement en s'appliquant au mieux à obtenir l'épaisseur maximale observable sur l'objet. Les mesures du parement ont quant à elles été prises uniquement si l'élément était intègre par rapport à nos critères préalables en incluant la



base du parement. Il était donc nécessaire à cette fin qu'il possède à la fois la lèvre, complète ou considérée comme complète, et la fin de la base du parement, incluant la naissance du col. La classification de la hauteur des parements est basée sur les dimensions relativement généralisées tout en y incluant, par force dans leur présence dans le corpus, une catégorie supplémentaire (Woods et al. 2015 : 144-145). Cette dernière concerne les très hauts parements dont les mesures dépassent les 45 mm de hauteur. Elle est malgré tout incluse dans la catégorie des hauts parements avec une proportion calculée par rapport à sa collection. La morphologie des profils et de la lèvre suit une grille d'évaluation préétablie et largement utilisée par les chercheurs de l'Université de Montréal, à laquelle de nouvelles catégories ont été ajoutées (Figure 3). Enfin, afin de compléter les analyses, nous avons relevé la présence et la localisation de résidus de cuisson (carbonisation) pour nous permettre de dissocier le vase utilitaire du vase de cuisson. Toutes les données morphologiques ont été obtenues à l'aide d'un vernier électronique avec une précision au 100e de millimètre. Pour la présente étude, nous nous arrêterons au 10e de millimètre.

## **2.2. Le projet stylistique global**

Afin d'étudier le projet stylistique global ou projet décoratif, nous avons opté pour une analyse par attributs en suivant un découpage morphologique des différentes parties du registre (Goodby 1998). Cette méthode nous permet de conserver une cohérence dans notre analyse et une approche systématique rendant possible une comparaison intersite sur une base similaire (Wright 1968). Il est important de voir que l'agencement stylistique représente une part conséquente de la stylistique et matérialise aussi le parcours cognitif et le savoir qui sous-tend la transmission et l'identité de l'artiste (Rice

2012). Les sections suivantes correspondent à la méthode d'application, le type d'application du registre en général ainsi qu'une section dévolue uniquement à la base du parement. Les attributs sont codifiés afin de faciliter l'acquisition de données.

### **2.2.1. Unité décorative**

L'unité décorative concerne le résultat, l'empreinte ou la trace résultant de la méthode d'application d'un outil sur une surface en vue de réaliser un motif. Nous reprendrons de façon simplifiée et concise les diverses définitions présentées par Girouard (1975) et plus récemment par Lévesque (2015). Il est important de préciser auparavant que l'application d'une technique n'est pas exclusive à un registre et que plusieurs modes d'application peuvent être utilisés au sein d'un même registre.

#### ***2.2.1.1. L'empreinte ou l'impression***

Cette méthode d'application est très diversifiée et très fréquemment observable. Comme son nom l'indique, il s'agit de l'impression généralement verticale d'un objet ou de son tranchant produisant un motif (Lévesque 2015). Nous comptons dans cette catégorie non seulement les empreintes simples (tranchant de battoir, empreinte linéaire, empreinte au roseau), les empreintes d'outil aménagé (cordelette ou dentelé quadrangulaire) ou plus opportuniste et pratique (impression à l'angle).

#### ***2.2.1.2. L'incision***

Cette méthode consiste en un découpage superficiel de l'argile par le glissement d'un objet sur la surface, de façon plus ou moins large suivant l'outil, son angle ou l'état de l'argile au moment de son application (Rice 1987). Notons qu'il est relativement difficile de différencier de façon claire une empreinte linéaire d'une incision large du fait de la forme laissée par l'outil. En effet, les deux méthodes laisseront derrière leur passage une

forme semi-circulaire dans l'argile identifiable uniquement par l'analyse en profondeur des résidus et traces laissées dans l'empreinte.

### **2.2.1.3. *Les combinaisons***

Notre analyse se veut descriptive au maximum afin de présenter au mieux la variabilité des assemblages présents dans le schéma stylistique. À cette fin, il nous est apparu évident que le simple découpage par unité décorative dominante n'était pas suffisant pour présenter les innovations possibles. Nous avons donc ajouté à chaque unité décorative dominante des sous-catégories afin de refléter la complexité de l'ensemble du registre.

### **2.2.2. Motifs appliqués**

Ici, nous avons suivi le même processus présenté précédemment, à savoir la représentation maximale de la variabilité. Ainsi, plutôt que de s'arrêter à de grandes catégories de motifs considérés comme complexes, nous avons opté pour un relevé détaillé et exhaustif des combinaisons possibles. Ce détail plus poussé permet de présenter les styles généraux ainsi que des assemblages plus discrets pouvant passer inaperçus dans une analyse classique. Nous retrouvons de façon générale des motifs composés d'obliques à gauche et à droite, seules ou combinées, de verticales ou d'horizontales, mais aussi des motifs en échelle ou des empreintes au roseau appliqués seuls. Notons qu'outre le fait que les deux attributs emblématiques soient au cœur de cette maîtrise, ils seront considérés comme secondaires dans la section des motifs appliqués puisque le critère discriminant pour la sélection de l'échantillon est la présence de l'un, de l'autre, ou des deux attributs.

### **2.2.3. La base du parement**

Consécutivement à l'analyse récente et à la catégorisation des bases de parements, nous avons tenté pour la première fois d'utiliser une méthode descriptive à des fins comparatives (Woods et al. 2015). Cet élément est rarement caractérisé ou décrit dans la littérature, si ce n'est la présence ou l'absence d'encoches (Chapdelaine 2013b ; Woods 2012). Une des rares études la décrivant est appliquée particulièrement sur des vases sans parement hurons (Hawkins 2001). Les données morphométriques enregistrées concernent les mesures maximales de l'empreinte et l'espacement entre elles (Figure 5). Nous avons de plus ajouté à ces relevés, la caractérisation du profil de la base de parement selon la typologie mise en place lors d'une étude précédente (Woods et al. 2015 :163, Figure 7.4). Cette approche nous permet d'obtenir un élément de comparaison supplémentaire pour des analyses plus complètes. L'empreinte appliquée laisse un motif parfois difficile à identifier et nous avons tenté de les regrouper dans 12 catégories incluant les éléments non encochés et indéterminés (Woods et al. 2015, planche 7.12). Les formes sont majoritairement géométriques (carré, losange, triangulaire, rectangulaire ou ovale), plus spécifiques et identifiables comme le crénelé, forme naturelle (épiphyse ou ongle) et la forme rectangle à surface subarrondie. La forme ou le motif peut être imprimé, incisé ou encore glissé (à la manière des incisions larges). Ces catégories, au même titre que celles des motifs, nous permettent d'obtenir un plus grand éventail de points de comparaison. Afin d'obtenir une séquence dans le processus de décoration, nous avons ajouté la temporalité ou séquence d'application de l'empreinte par rapport au registre général. L'application primaire sera réalisée avant le projet décoratif du parement et pourra être identifiable par une superposition et un effacement partiel des motifs pendant la mise en

place de la décoration principale. Le phénomène inverse intervient lorsque la base de parement est traitée postérieurement à la décoration dans l'application secondaire. L'encadrement inférieur étant généralement un assemblage d'horizontales, nous constaterons une cassure ou une perturbation laissée par l'application du motif de la base du parement. Enfin, lorsqu'il n'est pas possible ou trop peu évident de définir la séquence, nous considérons l'application comme ayant été réalisée de façon synchronique par rapport au reste du registre décoratif. Cette variable étant exploratoire et nouvelle, nous testerons ici sa validité.

### **2.3. Les deux attributs identitaires**

De nombreux chercheurs ont relevé la présence ou l'absence de ces deux attributs emblématiques sans pour autant pousser leurs analyses plus loin d'un point de vue technologique et même stylistique. Nous retrouvons plus souvent des analyses stylistiques globales ou un peu plus précises pour l'un de ces éléments (Pendergast 1981 ; Woods 2013). Nous avons ici voulu apporter une dimension autre afin de compléter l'acquisition de données et permettre la définition de ces deux attributs de la façon la plus claire possible. Loin de nous l'idée de remettre en question les travaux effectués par le passé, nous voulons apporter notre contribution afin de compléter le savoir sur ces attributs pour qu'ils soient mieux compris et identifiés, et mis en valeur dans le futur.

#### ***2.3.1.1. Le motif en échelle***

La longueur du motif s'inscrit dans le registre général et n'est mesurée que sur les éléments complets ou dont l'amplitude totale peut être circonscrite. La largeur du motif quant à elle s'applique à mesurer la distance entre les deux motifs adjacents. La longueur de l'empreinte individuelle correspond à la plus longue mesure relevable sur l'empreinte

laissée par l'outil. Pour ce qui est de la largeur de cette empreinte, elle correspondra à celle laissée par l'outil (Figure 6). Nous considérons un découpage en 3 phases de la séquence d'application par rapport au registre principal. L'application primaire correspond à l'application préalable du motif suivi de l'agencement décoratif global. Il est généralement identifiable par des empreintes tronquées par les motifs adjacents (Figure 7 ; a). L'application secondaire est plus difficile à réaliser et nécessite une plus grande maîtrise puisque le motif en échelle est appliqué après celui du registre (Figure 7, b). L'habileté de la potière réside dans la subtilité des traces laissées sur le registre principal, généralement des enfoncements sur les crêtes des registres adjacents en cas d'impression ou des petits bourrelets d'argile présents de part et d'autre du motif par incision glissée. Enfin, l'application synchronique correspond à une séquence d'application non distinguable ou ayant été réalisé en même temps que le reste du projet décoratif (Figure 7, c). Les directions suivies par l'application du motif suivent le même découpage que présenté pour le registre général à savoir de grandes catégories de direction dominantes subdivisées suivant les adjonctions. Nous avons par ailleurs relevé la forme générale suivie par les motifs agencés, soit s'ils suivaient un schéma rectiligne, irrégulier ou évasé. Enfin, l'outil utilisé pour l'application du motif a été caractérisé par sa forme. Nous avons pu relever 7 formes distinctes permettant d'amorcer une typologie de ces empreintes (Figure 8). Cette démarche pourrait devenir généralisée dans le futur, permettant des comparaisons toujours plus précises.

### ***2.3.1.2. L'empreinte au roseau***

L'empreinte au roseau a été maintes fois décrite comme étant un marqueur identitaire des Iroquoiens du Saint-Laurent. Elle est répertoriée et analysée surtout dans sa variabilité de

décoration et le style qui lui est ajouté. C'est sa forme généralement circulaire probablement réalisée à l'aide d'un roseau qui lui donna son nom. Cette technique décorative peut avoir été réalisée à l'aide d'un tube en matière végétale ou animale, la distinction entre les matières est difficile à faire (Beauchamp 1894 :88). Nous avons réalisé un relevé morphologique des diamètres extérieurs et intérieurs de l'empreinte afin d'obtenir une idée de la taille et de la forme de l'objet. Encore une fois, nous considérons ici la temporalité ou la séquence d'application du motif. Cette séquence décorative diffère légèrement des deux déjà présentées et fut l'objet d'un travail récent (Le Moine 2014) (Figure 9). L'application primaire correspond à l'application unique ou principale et dominante du motif devenant ainsi le corps du registre stylistique (Figure 10, a). Cette application unique peut être identifiable sur différentes parties du vase. L'application secondaire présente généralement une préparation de la surface d'accueil en dégagant les côtés ou en aménageant la décoration principale par un zonage du parement afin de faire ressortir le motif (Figure 10, b). Enfin, l'application tertiaire représente un comportement plus opportuniste avec une impression directe sur les motifs appliqués au parement (Figure 10, c). Les alignements composés des empreintes et les décorations présentes à l'intérieur de l'anneau circulaire ont été relevés en suivant les catégorisations préalablement réalisées tout en y ajoutant, du fait de la variabilité dans les corpus, les décorations nouvelles rencontrées (Woods 2013). Pour compléter la description de l'agencement global, nous avons relevé le nombre d'empreintes présentes, leur disposition sur le corps du vase ainsi que la forme générale de l'empreinte dont nous avons créé les catégories (Figure 9). Ces dernières sont relativement simples et incluent la forme circulaire (a), ovoïde (b), irrégulière (c), en « fer à cheval » (d) et incomplète. Les

deux dernières nécessitent quelques précisions. La forme de fer à cheval a été identifiée pour la première fois lors d'une analyse en 2014 et fut considérée comme suffisamment différente de la forme circulaire pour être prise en compte. Cette forme peut provenir d'un outil avec une particularité morphologique spécifique ou simplement découler d'une application partielle de l'outil circulaire, de façon intentionnelle ou non. Les empreintes incomplètes sont identifiables voir mesurables sur les vases, mais manquent d'éléments, tels le diamètre intérieur ou une trop grande partie du diamètre général, ne permettant pas d'obtenir de données complètes. Ces empreintes sont généralement positionnées à proximité d'une cassure ayant emporté une grande partie de cette dernière.

## **2.4. Méthode d'analyse des données**

Il est rare de rencontrer, dans le cadre d'un mémoire de maîtrise, une comparaison de 4 sites distincts utilisant des données d'analyse inédites provenant de 617 vases. En optant pour l'analyse par attributs, nous nous sommes donc concentrés sur un contenu descriptif maximal de notre corpus, permettant la réutilisation des données par d'autres chercheurs, et le cas échéant de futures comparaisons plus aisées.

Lors de l'analyse des sites ontariens, nous nous sommes aperçu que la méthode appliquée par James Pendergast correspondait à une analyse complète de la collection et non par unités d'analyses, celle qui est préconisée à l'Université de Montréal. Cette méthode, bien qu'efficace en ce qui a trait à l'étude descriptive, crée des surreprésentations de vases et de styles. Afin d'obtenir des données comparables à celles de la collection du site Mailhot-Curran, il nous aurait été nécessaire de passer en revue l'intégralité des collections afin de réaliser des remontages de vases. Cette démarche nous aurait ainsi permis de créer des unités d'analyses nous donnant un décompte du nombre minimum de



vases. Ce dernier point est une lacune à la présente analyse qui, nous l'espérons, sera un jour comblée.

Notre analyse stylistique regroupe de nombreuses catégories et sous-catégories présentant au mieux la variabilité interne et interrégionale. Afin d'interpréter nos grilles d'analyses, nous avons utilisé le coefficient de similarité de Brainerd et Robinson, conventionnellement appliqué à ce genre d'étude. Notre souci de documentation extensive semble être en contradiction avec cette méthode qui, bien que donnant des indications quant à la distance potentielle entre les sites, normalise les variables. Ainsi, les rapprochements sont souvent contradictoires avec les observations réalisées sur les comparaisons des proportions. Nous pourrions effectivement nous restreindre à n'utiliser que les grandes catégories à des fins comparatives, mais le résultat ne serait pas représentatif de l'ensemble. Notre documentation extensive nous permet de mettre en exergue les traits décoratifs discrets apparaissant dans chacun des sites afin d'établir des tendances plus fines que lors des comparaisons avec ce type de méthode. Ces deux raisons nous permettent ainsi de justifier l'utilisation d'une autre méthode plus adaptée à notre corpus, ce que certains appellent des proportions de sens commun en mettant de côté le coefficient de similarité de Brainerd et Robinson (Kroeber 1940).

La comparaison entre deux pourcentages, ne pouvant s'effectuer par une simple soustraction (donnant des points de pourcentage), il est nécessaire de diviser le résultat obtenu par une population de référence afin d'obtenir un pourcentage de variation pour un trait stylistique. Afin de nous assurer une comparaison complète entre les échantillons, nous suivons une chronologie décroissante des occupations soit des plus récentes aux

plus anciennes. Les échantillons de références seront donc Mailhot-Curran, Glenbrook et Salem. Nous pouvons traduire ceci par l'équation suivante :

$$(V2-V1)/V1 \times 100.$$

V1 correspondant à la proportion d'un trait stylistique par rapport à son échantillon de référence et V2 au même trait stylistique d'un autre site. Par exemple, V1 correspondrait au pourcentage de lèvres rondes dans l'échantillon du site Mailhot-Curran, V2 le même trait stylistique dans l'échantillon du site Grays Creek. D'après les données colligées dans le présent mémoire, nous obtenons :

$$(2,7-3,57)/3,57 \times 100 = 24,36 \%$$

Les données ainsi calculées sont normalisées et peuvent donc être comparées à d'autres assemblages ayant subi le même traitement. Notre seuil d'homogénéité se situe autour de 10 %. Le rapprochement vers un 0 % nous indiquerait donc une forte similitude alors qu'un éloignement du 10 % indique une hétérogénéité. Dans l'exemple présenté ci-dessus, le résultat se trouvant largement au-dessus du seuil des 10 %, les populations sont considérées comme hétérogènes. Les données morphométriques sont mises en moyenne et l'homogénéité des extrêmes suit la même règle du 10 % autour de la moyenne. Ce seuil de 10 % peut paraître sévère, mais est largement admis par les chercheurs québécois ayant utilisé cet écart relatif (Chapdelaine 2013b ; Perreault 2014 ; Woods 2012). La présentation des données brutes obtenues serait trop lourde et multiplierait le nombre de tableaux par trois (un tableau par variable analysée pour chaque population de référence). De ce fait, nous avons opté pour la présentation visuelle (code de couleur) des données nettes, soit les pourcentages calculés précédemment. Le lecteur ayant accès non

seulement aux pourcentages nets mais aussi à l'équation permettant d'évaluer la similarité des variables, pourra, le cas échéant, vérifier les résultats.

En fin d'analyse nous comptabilisons les points de similarité, soit les pourcentages des attributs considérés comme homogènes, entre les sites en conservant les catégories préalablement établies dans le découpage du chapitre de méthodologie, que nous compilerons dans des tableaux (de 2.1 à 2.3 en intégrant les sous-catégories; Figure 11).

### **3. Sites à l'étude**

Les deux concentrations à l'étude sont situées de part et d'autre du lac Saint-François, premier élargissement du fleuve Saint-Laurent, à environ 70 kilomètres au sud-ouest de l'île de Montréal. La distance qui les sépare est de 25 km à vol d'oiseau, incluant la traversée du lac avec un faible dénivelé du côté ontarien (Figure 12). Nous présenterons d'abord le regroupement de Saint-Anicet et le site Mailhot-Curran puis les trois sites du regroupement de Summerstown.

#### **3.1. Le regroupement de Saint-Anicet**

Il se situe sur la rive sud du lac Saint-François dans la région de Saint-Anicet de la Municipalité régionale de comté (MRC) du Haut-Saint-Laurent, à proximité des frontières de la province avec l'Ontario et de l'État de New York. Le paysage est constitué de crêtes morainiques, d'eskers et de drumlinoïdes, de boisés et de zones de dépôts limoneux très pierreux modérément drainés, largement exploités par l'agriculture aujourd'hui (Clermont et Gagné 2004 ; Woods 2012).

##### **3.1.1. Ensemble du regroupement**

La région se caractérise par une concentration de sites villageois et de camps temporaire. Parmi les villages, on les sites McDonald (BgFo-18), Berry (BgFo-3), Droulers (BgFn-1) et Mailhot-Curran (BgFn-2) dont la chronologie d'occupation s'étend du début du XIV<sup>e</sup> jusqu'au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle (Gagné 2006) (Figure 14). Elle fait par ailleurs l'objet de campagnes de fouilles commanditées par la MRC du Haut-Saint-Laurent et le ministère de la Culture et des Communications depuis de nombreuses années et menées d'abord par

Michel Gagné, puis par Claude Chapdelaine dans le cadre de l'École de fouilles du Département d'anthropologie de l'Université de Montréal. La recherche et la documentation se référant à la région étant plus récente et plus extensive, la présentation du site Mailhot-Curran sera plus étoffée que celle des autres sites par Michel Gagné. La recherche et la documentation se référant à la région étant plus récente et plus extensive, la présentation du site Mailhot-Curran sera plus étoffée que celle des sites du regroupement de Summerstown.

### **3.1.2. Mailhot-Curran (BgFn-2)**

Le site se situe à 2,5 km au sud-est du site Droulers (BgFn-1) sur le même système de crêtes morainiques à environ 8 km des rives du fleuve Saint-Laurent (Gagné 2002). Il est posé à une altitude allant de 85 à 88 m au-dessus du niveau de la mer (ASL) dans un boisé constitué d'érables, d'épinette, de caryers et de frêne épineux. L'ensemble du terrain s'étale sur une série de 3 terrasses de 12 à 20 mètres de largeur s'échelonnant du nord au sud (Nord archéologique, 28° à l'est du nord magnétique). Le système hydrographique se compose de la rivière La Guerre et ses affluents (Chapdelaine 2014). La rivière La Guerre permet de rejoindre le fleuve Saint-Laurent en canot, mais son accessibilité par rapport au site est restreinte (3,5 km). De ce point-là, le fleuve se trouve à une distance d'environ 15 km de navigation (Gagné 2000 :9, 40).

#### ***3.1.2.1. Historique des recherches***

Les recherches réalisées sont à découper en 2 grands ensembles : les saisons de fouille de Michel Gagné et celles de l'Université de Montréal.

Mandaté en 1995 par la MRC du Haut-Saint-Laurent, l'objectif des travaux de Michel Gagné concernait la documentation de la richesse archéologique de la région en fouillant

les sites Droulers (BgFn-1) et McDonald (BgFo-18) ainsi qu'en effectuant un inventaire pas sondages afin de définir la complexité régionale à la période préhistorique et vérifier le potentiel archéologique de la région de Saint-Anicet. Lors de la saison 1995, il exécuta 20 sondages sur le site initialement nommé Curran, à mi-chemin entre la montée Cooper et la montée Quesnel. Au total, sept des puits se sont avérés positifs représentant 16 artefacts (Gagné 1996). Il recommandait dans ses conclusions de poursuivre les investigations sur les lieux lors de prochaines campagnes. Par la suite, le site à fouiller s'est étendu au terrain des frères Mailhot, devenant le site Mailhot-Curran.

À partir de 1999, l'équipe de Michel Gagné fouille de manière plus intensive le site, encore une fois par sondages, en ouvrant un total de 14 m<sup>2</sup> (Gagné 2000). Devant la richesse artefactuelle, 2 994 témoins culturels, il désigne le site comme un site villageois à part entière. La saison 2000 permit d'ouvrir 52 m<sup>2</sup> et de mettre au jour une structure de foyer ainsi que trois fosses regroupant 11 440 témoins culturels, largement dominés par les céramiques (Gagné 2001). Enfin, la dernière campagne en 2001 lui permit d'ouvrir 51,25 m<sup>2</sup> et de découvrir 8 601 témoins culturels (Gagné 2002). Durant cette même saison de fouilles, l'équipe de Gagné mit au jour un alignement de trois structures de foyers, prouvant la présence de la maison-longue I située sur la terrasse la plus au sud. L'équipe localisa aussi un dépotoir à son extrémité sud-ouest ainsi qu'une concentration de matériel au nord laissant présumer la présence d'un second dépotoir (Chapdelaine 2013a).

À partir de 2012, le site fut réinvesti, cette fois par l'école de fouille de l'Université de Montréal. L'objectif est la consolidation des connaissances acquises au cours des

précédentes saisons ainsi que l'identification d'une possible maison-longue associée au dépotoir nord découvert en 2001.

La fouille extensive de la structure de la maison-longue I visait à augmenter le corpus céramique et la distribution artefactuelle au sein du site. À cette fin, ainsi que pour délimiter le site villageois, une série de sondages fut effectuée en périphérie. L'intuition des archéologues fut récompensée puisque l'équipe mit au jour une deuxième maison-longue, sise sur la terrasse directement au nord de la précédente. Il est à noter que celle-ci respecte la même orientation que la précédente et comporte quatre foyers ainsi que plusieurs structures de fosses (Chapdelaine 2013a). La saison 2012 a permis la fouille de 109,75 m<sup>2</sup> et la découverte de près de 39 956 objets culturels.

En 2013, les fouilles avaient pour objectif de délimiter la maison-longue II et d'étudier la distribution artefactuelle du site afin d'en acquérir de meilleures connaissances. La seconde phase consistait en la recherche d'une structure de foyer ou de fosse sur la terrasse haute du site, à proximité de la maison-longue I, et ainsi de définir l'emplacement d'une nouvelle maison-longue contiguë à la première. La troisième phase voulait confirmer ou infirmer la nature anthropique d'anomalies détectées par résistance magnétique. Elle permit ainsi la découverte de l'alignement de quatre foyers, dont un de petite taille, sur la terrasse le plus au nord et la plus basse, déterminant la position de la maison-longue III (Millaire et al. 2015). Cette saison a permis de mettre au jour 11 foyers répartis dans trois maisons-longues (n<sup>os</sup> II, III, et IV). La surface fouillée couvrait 120,75 m<sup>2</sup> avec près de 20 927 témoins culturels.

Les archéologues de l'Université de Montréal retournent sur le site en 2014 pour une dernière année de fouille afin de parfaire les connaissances déjà acquises et de délimiter

le site. On compte dans les dernières découvertes huit foyers, confirmant et délimitant les maisons-longues III et IV, ainsi que l'identification des maisons-longues V et VI. De plus, un dépotoir central est identifié et confirmé. La saison 2014 a permis la fouille de 89,5 m<sup>2</sup> et la découverte de près de 26 763 témoins culturels.

La surface totale excavée couvre 462 m<sup>2</sup> avec près de 87 460 témoins culturels toutes catégories confondues, avec une représentation de la céramique à plus de 50 % (Chapdelaine 2014 : 76). Le village se compose de trois dépotoirs, six maisons-longues, 26 structures de foyers et 35 fosses.

### **3.1.2.2. Datations**

Les datations pour le site ont été obtenues grâce à l'analyse radiométrique par spectrométrie de masse avec accélérateur (SMA ou AMS pour *Accelerator Mass Spectrometry*) sur 10 échantillons prélevés dans des contextes considérés comme non perturbés. Les 10 échantillons datés sont des grains de maïs carbonisés prélevés dans différents secteurs et structures du site. Les données colligées nous permettent de dater le site entre 1518 et 1530 (Chapdelaine 2015a). Les échantillons ont été prélevés dans plusieurs secteurs du site permettant de confirmer l'utilisation synchronique des divers secteurs (Chapdelaine 2015a :342, Tableau 15.1).

## **3.2. Le regroupement de Summerstown**

Située juste en face de Saint-Anicet, de l'autre côté du lac Saint-François, se trouve la deuxième concentration, celle de Summerstown. Le regroupement est similaire à celui de Saint-Anicet en termes de richesses archéologiques et d'étendue chronologique des occupations (Chapdelaine 1989 ; Cleland 2013) (Figure 14). La topographie y est plus plane qu'à Saint-Anicet et l'élévation maximale culmine à 10 mètres au-dessus du cours du



fleuve Saint-Laurent au site Glenbrook à 9 km à l'intérieur des terres (environ 55 m ASL). La région a permis d'offrir un premier aperçu des schèmes d'établissement des Iroquoiens grâce aux découvertes de Georges Gogo dans les années 1950 et 1960 près de Summerstown en Ontario (Pendergast 1991) (Figures 14 et 15).

### **3.2.1. Ensemble du regroupement**

Il regroupe plusieurs sites d'établissements, dont des villages et des campements plus éphémères (Pendergast 1966, 1969, 1981). D'après les données chronologiques, les établissements semblent être relativement étendus dans le temps et couvrent les XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles (Perreault 2014). Nous comptons notamment les sites Salem site (BgFp-4) et Grays Creek (BgFp-6), datés entre 1400 et 1450 de notre ère. Plus tardifs dans la chronologie, les sites Summerstown Station (BgFp-1) et Glenbrook (BgFp-5) seraient contemporains du site Mailhot-Curran. Summerstown Station serait un site permettant de faire la transition entre les XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles (Chapdelaine 1989). Le paysage est largement dominé par les moraines et le sol pierreux peu propice aux méthodes agricoles des Iroquoiens du Saint-Laurent. Ces derniers se seraient déplacés vers l'ouest dans le regroupement de Prescott offrant des sols plus favorables à la mise en place d'un mode de vie horticole (Pendergast 1991).

### **3.2.2. Grays Creek (BgFp-6)**

Le site est situé sur une petite colline à une altitude d'environ 61 m ASL et couvrant possiblement entre 4 000 et 8 000 m<sup>2</sup>. Il est localisé à proximité de la municipalité de Charlottenburg dans le comté de Glengarry. Malgré la surface potentielle du village, seules les pentes est et ouest ont pu être fouillées, bien que l'occupation ait pu s'étendre sur la pente sud, disparue lors de la construction de l'autoroute 401 (Pendergast 1966

:43). La colline est un promontoire relativement haut au regard de la topographie de la région. Le sol est constitué d'une moraine (*till*) à forte densité pierreuse, dont la couche de surface formée d'un lourd terreau argileux mesure près de 45 cm. Le site est installé à environ 500 mètres au sud d'un des bras du ruisseau Grays Creek formant à cet endroit-là une courbure en fer à cheval. Le ruisseau finira par se jeter dans le Saint-Laurent à environ 3,6 km au sud-ouest servant potentiellement d'axe de navigation et communication. L'occupation semble avoir été de courte durée par rapport à ses contemporains, Salem et Beckstead (Pendergast 1966 :79). Pendergast le considère comme étant un site de pêche dépendant du site Salem au regard de la nature du sol non favorable à l'horticulture (1966 :79).

### ***3.2.2.1. Historique des recherches***

Les premières fouilles ont été réalisées à la fin de l'été 1961 par Gogo avec peu de succès. Elles furent par la suite abandonnées au profit du sauvetage du site Salem en court de destruction à la même époque. James Pendergast eut connaissance de l'existence du site en novembre 1961, sans pouvoir participer aux excavations par manque de temps et des conditions météorologiques capricieuses. Durant l'hiver 1962, Pendergast termine l'analyse du matériel retrouvé sur le site Salem et voudrait obtenir d'autres poteries d'un site de la région afin de confirmer les nouveaux types qu'il a identifiés. Grays Creek est le candidat idéal puisque la construction de l'autoroute 401 risque de le détruire rapidement et qu'il faut donc le sauver.

En avril 1962, Pendergast visite le site où onze zones circulaires noires ont été repérées après un décapage de surface. Ces structures se sont avérées être des fosses de rejet contenant des restes de table, dont des épis de maïs carbonisés. Leurs emplacements ne

semblent pas suivre de schéma particulier et la fouille confirma l'origine anthropique de ces structures.

C'est au total une surface de près de 180 m<sup>2</sup> (20 par 90 mètres) qui fut excavée. On compte deux fosses rectangulaires et 6 circulaires d'environ 3 m<sup>2</sup> chacune. Les fosses sont peu riches en artefacts, mais la présence de maïs tend à les identifier comme étant des fosses de rejets domestiques. La culture matérielle est largement représentée par la poterie avec 95 % (N=1607) pour un total de 1691 objets<sup>3</sup>.

#### **3.2.2.2. *Datations***

Malgré la présence de maïs carbonisé, Grays Creek n'a pas bénéficié de datation au radiocarbone. Les analyses céramiques et la sériation semblent l'insérer dans la tranche la plus ancienne de la chronologie autour de 1400-1450 de notre ère, aux côtés de sites tels que Salem et Roebuck (Pendergast 1991 ; Woods 2012). Cette position chronologique dans la séquence régionale n'a pas été contestée étant donné l'absence de travaux dans cette concentration depuis les publications de Pendergast.

#### **3.2.3. Salem (BgFp-4)**

Le site est posé à une altitude similaire et dans la même municipalité que celui de Grays Creek. Il est installé dans un environnement caractérisé par une série de crêtes basses de moraines glaciaires et de graviers séparées d'environ 1 km. Cet ensemble topographique est grossièrement parallèle au fleuve Saint-Laurent. Il est situé sur le côté sud d'une des arêtes, sur un sol bien drainé et à proximité de la source d'un petit cours d'eau. Il surplombe une petite vallée et un cours d'eau séparé d'environ 1,5 km. Ce dernier coule vers le nord-est et rejoint le ruisseau Fraser Creek, lui-même se jetant dans le Saint-

---

<sup>3</sup> Ces chiffres ne prennent en compte que ceux présentés dans la monographie de Pendergast 1966.

Laurent à 7 km. Le site est un grand village occupé très certainement sur une longue période (Pendergast 1966).

### **3.2.3.1. Historique des recherches**

Au printemps 1959, une équipe de terrassement ouvre une fosse à gravier pour démarrer la construction de l'autoroute 401, à l'est de Cornwall. Les opérateurs, lors des excavations préliminaires, ont remarqué des restes humains dans le sol qu'ils prélevèrent et envoyèrent à un institut médico-légal de Toronto afin d'en identifier l'origine. Ils furent par la suite étiquetés comme étant « Indien ancien ».

À cette époque, George N. Gogo, un collectionneur consciencieux vivant à proximité de Summerstown, apprit la découverte et se rendit sur le site afin d'entamer le sauvetage d'autant d'objets que possible. Durant les trois années qui suivirent, de 1959 à 1961, M. Gogo continua sans relâche la documentation et l'accumulation d'une grande collection d'objets. Malheureusement, par manque de temps et d'aide pour l'opération, il ne put utiliser les méthodes archéologiques standards et eut recours au « shovel and screen », mettant de côté le contexte de découverte au profit de la collecte des témoins archéologiques. Malgré cet empressement, Gogo réalisa un catalogue complet afin que les chercheurs continuent l'étude du matériel.

La surface excavée n'est pas indiquée dans la monographie de Pendergast, mais au vu de la taille de la collection, nous pouvons inférer qu'elle fut relativement grande ou que les excavations se sont concentrées sur les dépotoirs. L'ensemble des céramiques regroupe plus de 9832 objets, dont 9421 sont des poteries ainsi que de nombreux objets en os et en pierre<sup>4</sup>.

---

<sup>4</sup> Ces chiffres ne prennent en compte que ceux présentés dans la monographie de Pendergast 1966.

### **3.2.3.2. *Datations***

Le site souffre d'un manque de datation absolue du fait de l'urgence de la fouille. Les dates d'occupation ont donc été obtenues par sériation et comparaison avec les collections des sites Dawson, Roebuck et Crystal Rock indiquant qu'ils étaient culturellement similaires et devaient se situer dans la même tranche chronologique (Pendergast 1966). Le site Salem est donc contemporain du site Grays Creek dans la période de 1400 à 1450 de notre ère (Pendergast 1991 ; Woods 2012).

### **3.2.4. Glenbrook (BgFp-5)**

Le site se trouve à proximité des deux précédents, soit à 6 km au nord-nord-ouest du site Salem et 4,7 km au nord-nord-est du site Grays Creek (Pendergast 1981). Il occupe le côté nord-ouest d'un méandre de 60 mètres, qui contourne la rivière South Raisin et un de ses tributaires. Il est posé sur une surface plane en pente douce d'environ un hectare à 900 mètres de la rivière. Au moment de sa découverte, une grande partie de sa surface était couverte par un boisé d'arbres à feuilles caduques parsemé de nombreux chablis laissant présager la nature perturbée du lieu (Pendergast 1981).

#### **3.2.4.1. *Historique des recherches***

On doit encore sa découverte à George N. Gogo qui le localisa à l'automne 1964. S'en suivirent deux années de fouilles menées par Gogo et son neveu George M. Anderson jusqu'au mois d'octobre 1966. C'est par une série de sondages qu'il localisa les dépotoirs avec la méthode de « shovel and screen » lui permettant de mettre au jour une imposante collection. Le collectionneur pensait par ailleurs que le site était de plus petite taille que ceux de Salem ou Summerstown Station malgré une plus forte concentration d'artefacts certainement induite par la fouille de dépotoirs (Pendergast 1981). En 1970, il fait don de

ses collections au Musée National de l'Homme, incluant les premières pointes de projectile Plano du secteur (Pendergast 1981).

L'étendue de la fouille n'est pas connue et n'a pas été décrite dans la monographie, mais la collection représente 4 056 objets dont 3 722 céramiques soit près de 92 % de l'ensemble<sup>5</sup>.

#### **3.2.4.2. Datations**

Le site a été daté par analyse au radiocarbone sur deux échantillons de charbons de bois (GaK 1491) provenant d'une zone non perturbée du dépotoir à une profondeur de 20 à 25 cm. L'échantillon était associé à des couches de cendres, du terreau humique organique ainsi que des tessons de poterie, permettant de le considérer comme contemporain de l'occupation du site. La date obtenue est de  $390 \pm 70$  avant le présent et sa calibration donne une datation de 1535 de notre ère (Pendergast 1981). Cette datation reste à nuancer du fait des avancées techniques récentes pour ce qui a trait à la calibration des données radiocarbone (Chapdelaine 2015 comm. pers.). À l'aide du logiciel CALIB Rev7.1.0 ©<sup>6</sup>, nous avons pu effectuer une calibration de la date, vieillissant le site d'une dizaine d'années. L'occupation de Glenbrook se situerait donc probablement autour de 1521 (Figure 16). Il serait nécessaire d'avoir plus qu'un échantillon afin d'affiner la datation obtenue.

---

<sup>5</sup> Ces chiffres ne prennent en compte que les données publiées dans la monographie de Pendergast 1981.

<sup>6</sup> <http://calib.qub.ac.uk/calib/>

## **4. Collections**

Pour chacune des collections, nous avons réalisé un échantillonnage basé sur la présence des traits emblématiques dans le projet décoratif des vases. Nous continuerons avec le découpage déjà établi dans le chapitre 3, soit une présentation par regroupement et par site ordonné chronologiquement. Les sous-sections correspondent aux éléments de décoration ou de morphologie que nous avons abordées dans le chapitre 2 présentant la méthodologie. Les descriptions suivront une progression allant de l'intérieur du vase vers l'extérieur selon la séquence suivante : angle intérieur de la lèvre, sommet de la lèvre, angle extérieur de la lèvre, encadrement supérieur, registre principal, encadrement inférieur et la base du parement. Ce procédé sera appliqué d'abord pour les unités décoratives, puis les motifs. Nous conserverons cette structure pour chaque site ainsi que pour la comparaison intersite (Chapitre 5).

### **4.1. Mailhot-Curran (BgFn-2)**

L'échantillon représente 74 vases distincts (Tableau 1). Ce chiffre est à relativiser et pour des questions ayant trait à une meilleure représentativité ainsi que pour conforter notre échantillon, nous avons dû avoir recours à une augmentation des unités d'analyses. Lors de l'analyse préliminaire, nous avons considéré uniquement les unités d'analyses possédant un parement complet (N=46 ; Planches 1, 3 et 5). Ayant considéré ce nombre comme étant trop peu représentatif et à la suite de l'analyse des témoins isolés, nous avons opté pour la constitution d'un corpus plus large en intégrant ces témoins incomplets (N=28 ; Planches 2 et 4). Ces éléments ont été comparés aux unités d'analyses existantes afin d'éviter la double analyse. Parmi eux, des parements dont l'une

des extrémités est manquante ont été exclus des unités d'analyse de référence. Nous comptons aussi des tessons de col, de col-épaule, d'épaule-panse ainsi que des tessons de panse. Ces éléments ne seront utilisés qu'à des fins morphométriques pour ce qui a trait aux attributs emblématiques ainsi que pour l'agencement général des motifs. Nous replacerons de manière succincte l'échantillon dans la collection à partir des données publiées par Chapdelaine (2015c) et nous ajouterons une analyse spatiale des unités d'analyse nous offrant une meilleure image de la répartition interne.

#### **4.1.1. Morphologie, façonnage et résidus**

Dans notre échantillon, 56 unités ont permis de relever la morphologie de la lèvre (Tableau 2). Elle a une épaisseur moyenne de 8 mm avec des écarts compris entre 4,4 et 12,4 mm. Pour son façonnage, la forme plate est préférée à près de 66 % et près de 20 % de lèvres biseautées vers l'intérieur (Tableau 3). Les parements complets sont au nombre de 46 avec une hauteur moyenne de 37,4 mm (Tableau 4). L'amplitude au sein de l'échantillon est conséquente puisque les mesures s'étalent entre 17,5 et 75 mm. Les hauts à très hauts parements représentent plus de 56 % de l'échantillon (Tableau 5). Notons là une très faible présence de parements courts (N=2). Le profil du vase est généralement droit sur les parois extérieures et intérieures (Tableau 6). L'épaisseur de la base de parement est autour de 10,5 mm de moyenne sur 42 individus (Tableau 7). Enfin, le col, identifiable sur 46 vases, a une épaisseur moyenne de 6,7 mm (Tableau 8). On observe une large amplitude de proportions des dégraissants avec une préférence pour les concentrations fines (3 à 7 %), marque d'un probable souci d'équilibre dans le façonnage (Tableau 9). La carbonisation a été identifiée à l'intérieur des vases dans près de 40 % des cas (Tableau 10). Elle est absente dans les mêmes proportions.



### **4.1.2. Schéma stylistique global**

Nous présenterons successivement les données à partir de l'angle intérieur-lèvre, lèvre, angle lèvre-extérieur et la paroi extérieure est décrite en privilégiant l'encadrement supérieur, la partie principale, l'encadrement inférieur et la décoration sur la base du parement. Ce procédé sera appliqué d'abord pour les unités décoratives, puis les motifs.

#### **4.1.2.1. Unité décorative**

L'intérieur de la lèvre est dominé par une application au tranchant de battoir à plus de 40 % alors que la lèvre n'est que très rarement décorée (Tableaux 11 et 12). À l'extérieur, nous notons une préférence partagée entre la réutilisation du tranchant de battoir et l'empreinte linéaire (Tableau 13). Pour ce qui est des encadrements supérieurs et inférieurs, l'empreinte linéaire est préférée autour de 46 % (Tableaux 14 et 16). Le registre principal est quant à lui dominé par l'association d'empreinte au roseau et d'empreinte linéaire (Tableau 15).

#### **4.1.2.2. Motifs appliqués**

La lèvre ne porte que très rarement un motif décoratif alors que l'angle intérieur est partagé entre les lignes verticales et les lignes obliques se terminant à gauche (Tableaux 17, 18 et 19). L'angle extérieur de la lèvre reçoit de façon préférentielle des lignes obliques se terminant à gauche à plus de 50 %. Les encadrements supérieurs et inférieurs sont produits majoritairement par la réalisation de 2 ou 3 lignes horizontales (Tableaux 20 et 22). Les catégories de décoration de la partie principale sont très variées avec malgré tout une dominante pour les motifs composés de lignes obliques se terminant à gauche et à droite associés à l'empreinte au roseau (Tableau 21). Par ailleurs, on

observe également des lignes obliques se terminant à gauche associées aux empreintes au roseau ou avec des lignes verticales et des motifs en échelle.

#### **4.1.2.3. *La crestellation***

Les crestellations sont généralement rondes (40 %) et de nombreuses occurrences de crestellations pointues. La part conséquente des amorces ne permet pas d'identifier clairement la forme de la crestellation (Tableau 23).

#### **4.1.2.4. *La base du parement***

Pour les 49 bases de parement encochées mesurées, nous avons relevé pour les encoches une largeur moyenne de 3,6 mm pour une longueur de 5,7 mm (Tableaux 24 et 25). L'espace entre les encoches est de 3,1 mm avec de larges amplitudes dans les distances (Tableau 26). La forme laissée par l'outil est majoritairement un rectangle étroit à extrémité arrondie formant un canal ou une forme crénelée, généralement appliqué par impression à la suite du reste du projet décoratif (Tableaux 27, 28 et 29). La majorité des profils sont en surplomb avec quelques occurrences de profils en bosse (Tableau 30).

### **4.1.3. Les deux attributs emblématiques**

L'échantillon de 74 unités d'analyse comporte une majorité d'empreintes au roseau (62 %, N=46) suivi du motif en échelle seul (30 %, N=22). La combinaison des deux attributs est faiblement représentée avec moins de 10 % des cas (N=6 ; Tableau 31).

#### **4.1.3.1. *Le motif en échelle***

Le motif en échelle est présent sur 28 unités d'analyses (motif seul et combiné à l'empreinte au roseau). Les moyennes des longueurs du motif restent relativement grandes avec près de 25 mm pour une largeur de 4,2 mm (Tableau 32). L'empreinte du

motif est homogène quant à son amplitude et l'on note une longueur moyenne 3,5 mm et 1,8 mm de largeur (Tableau 33). Il est appliqué préférentiellement de façon secondaire ainsi que synchronique (ou dont la séquence d'application n'a pu être définie de façon certaine) le plus souvent par impression (Tableaux 34 et 35). Sa forme générale est rectiligne et suit des directions d'obliques se finissant à gauche seule ou en combinaison avec des verticales ou des lignes verticales (Tableaux 36 et 37). L'outil utilisé laisse une empreinte souvent ovale à 57 % ou rectangulaire à 21,4 % (Tableau 38).

#### ***4.1.3.2. L'empreinte au roseau***

La morphologie de l'empreinte est assez homogène malgré une forte amplitude de mesures sur les 52 vases la possédant. Son diamètre extérieur moyen est de 8,2 mm pour un diamètre intérieur de 5,4 mm, donnant une épaisseur de paroi de 1,4 mm (Tableau 39). Elle est appliquée en une verticale sous la crestellation avec un nombre de 2 à 3 empreintes (Tableaux 40, 41 et 42). Sa forme est plutôt circulaire et appliquée à la fin du projet décoratif, soit de façon tertiaire (Tableaux 43 et 44). L'intérieur de l'anneau circulaire laissé par l'empreinte est rarement décoré ou laisse apparaître, dans moins de 23 % des cas, la décoration du parement (Tableau 45).

#### **4.1.4. Analyse globale du projet décoratif**

Nous observons une nette concordance entre la hauteur du parement et le traitement du profil de sa base. Nous notons ainsi que le façonnage du profil en surplomb est généralement associé aux parements hauts (environ 50 %) et très haut (100 %), alors que les autres profils sont plus répartis (Tableau 46). Au regard des motifs utilisés, une forte corrélation apparaît entre l'utilisation de motifs complexes (lignes obliques se terminant à

gauche et à droite) et les parements moyens et hauts avec une préférence plus importante pour l'intervalle compris entre 25 et 39,9 mm (67 %) (Tableau 47).

L'empreinte au roseau s'observe sur des hauteurs de parement comprises entre 30 et 40 mm (46 %), le motif en échelle suit la même préférence pour des parements mesurant entre 25 et 45 mm (81 %), alors que les unités mixtes n'ont que peu d'associations (Tableau 48). L'empreinte au roseau est appliquée de façon préférentielle dans un motif constitué de lignes obliques se terminant à gauche et à droite (37 %) ou d'obliques à gauche seulement (20 %) (Tableau 49). Les unités mixtes sont uniquement appliquées dans des registres de lignes obliques se terminant à gauche et à droite et d'obliques à gauche. De la même façon, le motif en échelle s'insère dans des registres de motifs complexes constitués de lignes obliques se terminant à gauche et à droite (50 %), et obliques à gauche (41 %).

Des 46 unités d'analyse complètes, plus de la moitié (N=26) ont une crestellation et portent un registre principal encadré (56,5 %). Toutes les hauteurs de parements sont représentées lorsqu'il y a crestellation (identifiable ou en amorce) (Tableau 50). On observe une corrélation entre les motifs appliqués si le parement est encadré dans sa partie supérieure et inférieure. Dans ces cas-là, ces motifs utilisés sont partagés entre l'utilisation de lignes obliques à droite et à gauche (12/26, 46 %) et d'obliques à gauche (11/26, 42 %). Les parements hauts encadrés sont très majoritairement associés aux motifs en lignes en obliques à gauche (63 % des cas), alors que les obliques à gauche et à droite sont partagées entre les parements moyens et hauts.

Pour les attributs emblématiques, nous observons que l'utilisation de lignes obliques à gauche et à droite est fortement liée à l'empreinte au roseau dans plus de la moitié des cas

(7/13) alors que l'utilisation de l'échelle se répartit équitablement entre les deux formes d'obliques (Tableau 51). L'association des deux attributs s'insère de façon préférentielle dans un registre de lignes obliques se terminant à gauche dans trois cas sur quatre.

#### **4.1.5. Représentativité de l'échantillon**

Ici, nous comparons le sous-échantillon constitué de vases portant les traits emblématiques à l'ensemble des vases avec parements analysés par Woods et Chapdelaine (2015). L'échantillon analysé s'insère dans les données recueillies de la collection complète malgré plusieurs exceptions. Pour ce qui a trait à la morphologie, les épaisseurs moyennes des cols et lèvres ainsi que leurs formes présentent des données très similaires (Tableaux 68 et 69). La principale divergence porte sur les parements et leur hauteur. Outre la faible proportion de parements courts, les hauts parements sont en plus faible fréquence dans l'ensemble du corpus. Les occurrences de très hauts parements dans l'échantillon (N=8) représentent 67 % de l'ensemble des très hauts parements de la collection (N=12) (Tableau 70). De fait, la hauteur moyenne des parements diffère considérablement (près de 14 mm) (Tableau 70).

L'application d'un motif sur la lèvre est assez rare (40 % ; 102/260) ce qui correspond aux fréquences observées dans l'échantillon. Pour ce qui a trait au traitement du parement, les encadrements supérieurs et inférieurs sont traités plus souvent en présence des attributs emblématiques (10 % de variation pour chacun). On observe le traitement de ces deux encadrements de façon simultanée en moins forte proportion dans l'échantillon (43 % au lieu de 61 %). La base de parement est encochée à plus de 90 % contrairement à l'ensemble qui ne l'est qu'à 70 %. Les motifs utilisés sont généralement complexes dans

85 % des cas alors que la collection complète présente une fréquence d'assemblage complexe de motifs autour des 53 % (130/243).

L'ensemble de ces données nous indique qu'il y a une prépondérance pour l'association des motifs complexes sur des parements hauts avec les attributs emblématiques.

#### **4.1.6. Répartition spatiale**

Nous nous intéressons ici aux choix des potières pour les unités décoratives ainsi que les attributs emblématiques sur le site Mailhot-Curran selon le contexte de découvertes des unités d'analyse.

##### **4.1.6.1. Les unités décoratives**

Nous considérons ici uniquement les unités décoratives retrouvées sur le parement. Notre section sera divisée en sous-catégories suivant le mode d'application des motifs et des agencements décoratifs. Notons que la fouille étant relativement inégale sur l'ensemble du site du fait des découvertes très récentes, nous ne pourrions élaborer trop en détail les répartitions au sein des maisons-longues V et VI (Figure 17).

##### **4.1.6.2. Le dentelé**

Le dentelé, même s'il est présent en faible proportion, représente une tendance régionale (Perreault 2014 : 114), et nous aurions donc pu espérer l'observer en nombre conséquent dans notre assemblage (N=8). La répartition des vases agrémentés de cette unité décorative laisse apparaître une tendance claire. En effet, le dentelé est plutôt concentré sur la terrasse centrale du site si l'on considère le fait que le dépotoir central ait pu être partagé entre les deux terrasses (terrasses II et III ; Figure 17 en rouge). Notons par ailleurs quelques exemples trouvés dans l'aire d'activité de la maison-longue II.

#### **4.1.6.3. *L'incision***

L'incision est assez bien représentée dans l'assemblage (N=10) et se trouve être largement dispersée sur le site (Figure 17 en orange). La préférence à l'utilisation de cette unité décorative n'est pas aussi clairement marquée que la précédente. On la retrouve dans les maisons-longues II (N=3) et IV (N=2). En plus faibles occurrences, elle est présente dans les trois dépotoirs ainsi que dans les maisons-longues I et III.

#### **4.1.6.4. *Le zonage***

L'utilisation du zonage est très rare à Mailhot-Curran (N=2). L'un des exemples se situe dans la maison-longue IV et l'autre sur la terrasse II relativement proche de la maison-longue I (Figure 17 en bleu). Notons que cette zone riche du site n'a pas pu être reliée clairement à une aire d'activité ou à une maison-longue.

#### **4.1.6.5. *L'empreinte linéaire***

L'empreinte linéaire est la plus répandue sur le site (N=47) et assez bien répartie entre toutes les maisons-longues (Figure 17 en vert). On note, de façon non surprenante, qu'elle est assez bien représentée dans les trois dépotoirs. L'utilisation de ce mode d'application paraît faire consensus et faire partie des standards.

#### **4.1.6.6. *Les attributs emblématiques seuls***

Il s'agit là de l'utilisation unique ou majoritaire de l'un ou l'autre des attributs emblématiques. Ils sont assez rares sur le site (N=8), et relativement bien concentrés dans leur répartition (Figure 17 en violet). L'utilisation de l'empreinte au roseau (N=7) est visible dans les maisons-longues II et IV ainsi que sur la terrasse II. Une seule occurrence d'un motif en échelle seul est à relier à la maison-longue III à proximité du foyer n° 28.

Cette maison, particulièrement, ne présente pas d'empreinte au roseau seule contrairement aux deux précédemment évoquées.

#### **4.1.6.7. *Attributs emblématiques.***

Ici, nous présentons les distributions horizontales des attributs emblématiques selon un découpage tripartite soit, le motif en échelle, l'empreinte au roseau et les vases portant les deux éléments.

#### **4.1.6.8. *Le motif en échelle***

Le motif est relativement concentré dans la moitié est du site avec une forte représentation dans l'aire de la maison-longue II (N=9), ainsi que dans la maison-longue III (N=3) (Figure 18). Elle est, par ailleurs, disséminée dans les 3 dépotoirs avec une densité légèrement supérieure au sud. Notons aussi sa présence plus limitée sur la terrasse II, à l'extérieur de la maison VI ainsi que dans la maison V en association avec la fosse n° 54.

#### **4.1.6.9. *L'empreinte au roseau***

Elles représentent la plus grosse part de ces attributs emblématiques et se trouvent dans tous les secteurs du site à l'exception du dépotoir nord-ouest (Figure 19). Elle est bien présente dans les maisons-longues II, IV et sur la terrasse II (de 8 à 10 éléments, entre 18 et 23 %). Dans le reste du site, elle se trouve en faible proportion.

#### **4.1.6.10. *Mixité des attributs***

Les unités mixtes sont assez rares dans le corpus (N=6) (Figure 20). Les vases portant les deux attributs se situent majoritairement dans les dépotoirs nord-ouest et centre (N=4) ainsi que dans les maisons-longues I et VI. Si l'on considère l'extensivité des recherches



effectuées dans les maisons II, III et IV, il semble pertinent de relier la maison VI aux deux dépotoirs cités qui se trouvent à proximité de l'extrémité est de la maison.

#### **4.1.7. Synthèse**

L'échantillon analysé nous offre une grande diversité stylistique. Il est peu homogène d'un point de vue morphologique, exception faite de la lèvre et de son angle intérieur qui semble suivre des critères de façonnage et de décoration relativement stables. L'angle extérieur de la lèvre s'inscrit généralement dans le projet décoratif du parement. Les unités décoratives utilisées sur le parement sont concentrées sur l'utilisation de l'empreinte linéaire. Nous observons sur cette partie une grande variabilité dans la production stylistique et les combinaisons de motifs et de techniques d'application. Notons que cette grande diversité de motifs offre de grandes possibilités stylistiques au sein d'un seul assemblage. La base du parement est décorée à plus de 90 % avec une grande variabilité dans la forme et le type d'outil utilisé. Notons que son profil n'est que très rarement en surplomb excessif. La fréquence du motif en échelle est assez importante par rapport à l'ensemble de l'échantillon (N=24 ; près de 30 %). On observe une grande amplitude des mesures du motif général, bien qu'il se dégage une certaine stabilité dans la morphologie de l'empreinte individuelle découlant probablement d'un outil suffisamment standardisé. Finalement, l'empreinte au roseau est bien représentée, homogène et stable dans sa morphologie et son placement sur le vase. Les alignements choisis sont plus variés. Sa décoration intérieure est quasi inexistante et son application tertiaire, arrivant à la fin du projet décoratif du parement, pourrait être une marque de désintérêt pour cet attribut. Lorsqu'ils sont associés, les deux attributs sont appliqués dans des séquences différentes. Sur les 6 unités mixtes, seul un cas présente une application

secondaire des deux attributs et un seul en application synchronique du motif en échelle et tertiaire de l'empreinte au roseau (16,7 % chacun) (Tableau 71). Cela indique donc que cette association d'attributs n'est pas déterminée à l'avance ou que leur application n'est pas souhaitée de façon synchrone.

Les potières semblent avoir une préférence pour le parement haut lorsqu'il s'agit d'appliquer des motifs complexes (lignes obliques se terminant à gauche et à droite), la surface d'accueil étant moins limitative. Il est intéressant de constater que les attributs emblématiques sont rares sur les parements courts (2/46 ; 4 %) présumant de l'évitement de ces hauteurs de parements. Les attributs s'insèrent généralement dans des assemblages de lignes obliques. L'encadrement du registre principal est assez rare quand il est associé à une crestellation, mais présent sur toutes les hauteurs de parements.

Par rapport à la collection complète du site, nous observons une homogénéité morphologique des vases, excepté pour ce qui a trait aux parements. En effet, ces derniers sont majoritairement hauts à très hauts lorsqu'associés aux attributs emblématiques. Le projet stylistique recevant ces deux éléments est le plus souvent complexe, complété par une base de parement encochée.

À l'échelle du site, il se dégage une préférence marquée pour l'utilisation des attributs emblématiques comme unique élément décoratif dans des zones relativement circonscrites alors que l'empreinte linéaire est utilisée de manière générale par les artisans. Le dentelé reste une particularité de la terrasse III, tout comme le zonage qui lui n'est associé de façon certaine qu'à la maison-longue IV. Pour les attributs emblématiques, nous observons une adoption large de l'empreinte au roseau alors que le motif en échelle se concentre dans certains secteurs et il est totalement absent dans

d'autres. Ce dernier point est à nuancer du fait du peu de surface excavée dans les maisons-longues V et VI. L'utilisation mixte de ces motifs est plus rare et elle s'observe plutôt dans les dépotoirs et rarement dans les maisons-longues (I et VI).

## **4.2. Grays Creek (BgFp-6)**

L'échantillon représente 49 unités d'analyse distinctes, 25 complètes et 24 considérées comme incomplètes chacune ayant fait l'objet d'un remontage et d'une comparaison afin d'éviter la double analyse (Planches 6, 7 et 8 ; Tableau 1). Contrairement à la collection du site Mailhot-Curran, nous n'avons qu'un accès limité aux tessons de corps et peu de temps pour étudier l'ensemble de la collection située au Musée canadien de l'histoire. Ce corpus a été ajouté à l'étude pour obtenir une perspective diachronique des attributs emblématiques. Ce choix a aussi été fait dans l'optique d'identifier de potentiels liens régionaux avec les sites Salem, son contemporain, et le plus récent, Glenbrook.

### **4.2.1. Morphologie, façonnage et résidus**

Dans l'échantillon, seuls 25 éléments ont pu être relevés pour l'épaisseur de la lèvre. La mesure moyenne est de 7,7 mm avec des écarts substantiels d'environ 10 mm autour de la moyenne (Tableau 2). Elle prend généralement une forme plate avec malgré tout plusieurs autres modes de façonnage (Tableau 3). Les parements complets représentent un peu plus de la moitié du corpus (N=25) avec une hauteur moyenne de 32 mm qui les place dans la catégorie des parements hauts à très hauts (Tableaux 4 et 5). Notons par ailleurs que les parements moyens sont relativement bien représentés dans l'assemblage (32 %). L'analyse des profils indique une préférence pour des parois intérieures et extérieures droites à presque 50 % (Tableau 6). L'épaisseur de la base du parement a pu être relevée sur 32 unités d'analyse pour une moyenne de 10,7 mm (Tableau 7).

L'amplitude des mesures est encore une fois significative avec une mesure minimale de moins de 7 mm et un maximum à 17. Enfin, les cols ont une épaisseur moyenne de 6,7 mm avec des mesures peu homogènes pour 28 des cas (Tableau 8). Dans cet échantillon, les dégraissants ont une concentration plutôt fine avec une moyenne autour des 2 % (Tableau 9). La carbonisation est présente dans plus de 4 cas sur 10 à l'intérieur du vase et son absence est tout aussi fréquente (Tableau 10).

### **4.2.2. Schéma stylistique global**

Les descriptions qui suivent se feront de l'intérieur du vase vers son extérieur, de la lèvre à la base du parement.

#### **4.2.2.1. Unité décorative**

La lèvre est peu décorée sauf sur ses angles intérieurs et extérieurs (Tableau 12). Ces derniers sont généralement traités par l'impression d'un tranchant de battoir ou l'empreinte linéaire (Tableaux 11 et 13). Sur l'encadrement supérieur, on note l'utilisation dominante de l'empreinte linéaire à l'instar de l'encadrement inférieur qui n'est que peu décoré (18,4 %) (Tableaux 14 et 16). Le registre principal est dominé par l'empreinte linéaire à 88 % avec l'ajout d'empreintes au roseau (40,8 %) ou d'impressions (32,65 %) (Tableau 21).

#### **4.2.2.2. Motifs appliqués**

La lèvre est parfois décorée de lignes verticales ou horizontales ou de leur association (Tableau 18). Sur ses angles intérieurs et extérieurs, l'application de lignes obliques se terminant à gauche et de lignes verticales est généralement préférée et en plus faible fréquence des lignes verticales pour l'angle extérieur (Tableaux 17 et 19).

L'encadrement supérieur est très hétérogène dans son motif avec une faible préférence pour l'absence de décoration, et d'application d'horizontales (2, 3 et 4) (Tableau 20). L'encadrement inférieur n'est que peu décoré bien que l'on observe plusieurs cas d'application de 2 horizontales (près de 20 %) (Tableau 22). Le registre principal couvre plusieurs catégories de décoration relativement homogènes (Tableau 21). La tendance pour l'utilisation de lignes obliques se terminant à gauche et droite reste préférentielle sans pour autant se démarquer de l'ensemble (45 %). Ces lignes obliques sont largement préférées dans 50 % des cas en combinaison avec l'empreinte au roseau.

#### **4.2.2.3. *La crestellation***

La forme de la crestellation ne laisse apparaître aucune préférence claire pour sa forme dans l'échantillon et est représentée généralement par des amorces (20 %) ou des unités non crestellées (28,6 %) (Tableau 23).

#### **4.2.2.4. *La base du parement***

Seules 32 unités d'analyse possèdent leur base de parement et paroi intérieure intègres. Les unités encochées présentent une largeur moyenne de 4,8 mm, une longueur de 6,7 mm pour un espacement de 3,2 mm (Tableaux 24, 25 et 26). L'ensemble est généralement homogène excepté pour la longueur. La forme de l'empreinte laissée par l'outil est également répartie entre les formes crénelées, ovales et rectangles étroits à extrémité arrondie (22,9 % chaque) (Tableau 27). Cette empreinte est largement appliquée par impression de façon secondaire par rapport au schéma général (Tableaux 28 et 29). Seuls 3 vases possèdent une base de parement non encochée (8,6 %). Le profil de la base du parement est préféré en surplomb avec une bonne représentation des profils en crête ou en bosse et aucune occurrence de surplomb excessif (Tableau 30).

### **4.2.3. Les deux attributs emblématiques**

L'assemblage comporte une majorité d'empreintes au roseau (55 %, N=27), et une forte présence du motif en échelle seul (31 %, N=15). La combinaison des deux est relativement faible dans l'échantillon (14 %, N=7) (Tableau 31).

#### **4.2.3.1. *Le motif en échelle***

Sa présence dans le corpus est visible sur 22 unités d'analyse. La longueur générale du motif présente une forte amplitude de mesure avec une moyenne à 22,5 mm (Tableau 32). Les autres données morphométriques sont plus homogènes dans leur ensemble avec une largeur générale à 3,8 mm, une longueur de l'empreinte individuelle à 2,8 mm et sa largeur moyenne autour de 1,7 mm (Tableau 33). Il est majoritairement appliqué par impression secondairement et de façon rectiligne (Tableaux 34, 35 et 36). La forme de l'outil est assez hétérogène avec une faible préférence pour l'ovale (Tableau 38). Pour ce qui est de son agencement général, on l'observe souvent en combinaison de lignes obliques se terminant à droite et à gauche à 41 % et également répartie (autour de 20 % chaque) entre les autres catégories de lignes obliques et verticales (Tableau 37).

#### **4.2.3.2. *L'empreinte au roseau***

Légèrement plus fréquente dans l'échantillon, elle est présente 34 fois dans le corpus. Dans sa morphologie, l'empreinte est assez homogène bien que les mesures les plus extrêmes soient écartées de la moyenne. Son diamètre extérieur moyen est de 8,5 mm et de 5,1 mm pour l'intérieur, donnant une épaisseur de paroi de 1,7 mm (Tableau 39). De façon récurrente, elle est située sous la crestellation ou le parement, dans un alignement d'une seule verticale avec 2 à 3 empreintes (Tableaux 40, 41 et 42). L'outil est majoritairement circulaire, appliqué de façon tertiaire, soit à la fin du de la réalisation du

projet décoratif (Tableaux 43 et 44). Enfin, l’empreinte délimitée par l’anneau circulaire est peu décorée et, dans 29 % des cas, laisse apparaître le motif décoratif du parement (Tableau 45).

#### **4.2.4. Analyse globale du projet décoratif**

L’échantillon du site Grays Creek ne présente aucun surplomb excessif lorsque l’on considère l’intégrité des parements avec le profil de la base du parement. Nous observons une légère préférence pour l’utilisation du surplomb avec les parements hauts dans plus de la moitié des cas (Tableau 52). Au regard des motifs, il se dégage un lien significatif entre les agencements décoratifs complexes (lignes obliques se terminant à gauche et droite ; 72 %) avec les parements moyens et hauts (Tableau 53). L’application de ces motifs se concentre particulièrement dans l’intervalle allant de 20 à 39,9 mm (50 %).

L’empreinte au roseau est appliquée de préférence sur des parements moyens compris entre 25 et 29,9 mm (Tableau 54). Le motif en échelle prime sur les parements s’échelonnant dans les intervalles de 35 à 39,9 mm, alors que l’association des deux attributs, plus discrète, n’est présente que sur les parements de plus de 35 mm.

L’insertion des attributs emblématiques dans le projet décoratif se fait majoritairement dans un registre de lignes obliques se terminant à gauche et à droite (Tableau 55). Notons que le motif en échelle s’insère aussi dans un registre de lignes obliques se terminant à gauche.

Rares sont les occurrences de parement possédant à la fois une crestellation et un encadrement supérieur et inférieur du registre principal (N=2 ; 8 %). Dans ces deux cas, c’est l’utilisation unique de lignes obliques se terminant à droite qui prime sur des parements courts et hauts, et ce exclusivement avec l’empreinte au roseau.

#### 4.2.5. Synthèse

Les données morphométriques sont assez peu homogènes dans l'ensemble et présentent de grandes amplitudes. En revanche, les cols sont concentrés autour de l'épaisseur moyenne. La lèvre présente quelques innovations techniques offrant plus de variabilité dans les formes tout en affichant une préférence pour la forme plate. Les parements hauts à très hauts laissent un peu de place aux parements moyens et petits dans l'échantillon. Les profils des vases sont relativement homogènes en se concentrant dans 3 catégories principales, dont, dans 70 % des cas une paroi extérieure droite. Les unités décoratives sont assez variées sans toutefois laisser apparaître des innovations dans trois registres du parement. La lèvre connaît plus de variabilité pour sa partie intérieure, alors que l'extérieur suit le projet décoratif du parement. Ces deux points se répercuteront dans le motif appliqué pour la décoration des angles de la lèvre, séparant ainsi les parois intérieures et extérieures. Les motifs ornant la partie principale sont relativement peu variés et se concentrent dans les catégories de lignes obliques. La base du parement est encochée dans plus de 90 % des cas avec une grande disparité dans la forme de l'empreinte appliquée. Les profils sont tous représentés mis à part le surplomb excessif, tendance plus tardive dans la chronologie (Chapdelaine 2013b :12) (Tableau 30). Le motif en échelle est très présent dans l'échantillon avec près d'un tiers des vases le représentant seul. Il est relativement homogène dans sa morphologie et son mode d'application bien que l'outil ayant apposé l'empreinte est assez variable dans sa forme. Finalement, l'empreinte au roseau reste bien représentée, homogène et peu variée dans sa morphologie et sa position sur le vase. Les alignements choisis et la forme de l'outil sont plus hétérogènes dans leur ensemble, tout en gardant certaines préférences pour les



alignements verticaux d'empreintes circulaires. Notons par ailleurs que le motif en figure humaine stylisée non inversée est relativement bien représenté (environ 24 %, N=8). La décoration à l'intérieur de l'empreinte délimitée par les anneaux circulaires est quasi inexistante et son application tertiaire laisse à penser qu'il y a peu d'intérêt pour la mise en valeur de cet attribut. Lorsque les deux attributs sont associés, leurs séquences d'application sont rarement en adéquation, excepté pour l'application secondaire qui rencontre une forte proportion (43 %) (Tableau 71).

De façon plus globale, on note que les motifs complexes sont présents sur toutes les tailles de parements, et plus particulièrement sur les parements de hauteur moyenne. Les attributs emblématiques se concentrent chacun dans une hauteur de parement avec plus d'occurrence d'empreintes au roseau pour les parements moyens et de motifs en échelle pour les parements hauts. Ils s'insèrent préférentiellement dans un registre de motifs complexes. Les parements encadrés et agrémentés d'une crestellation sont très rares, ce qui doit découler de la forte fragmentation de l'échantillon.

### **4.3. Salem (BgFp-4)**

L'échantillon du site Salem est important du point de vue des unités d'analyses décorées des deux attributs (N=221) et est composé uniquement de parements complets ou considérés comme complets (Planches 10, 11 et 12) (Tableau 1).

#### **4.3.1. Morphologie, façonnage et résidus**

De l'échantillon, 215 unités d'analyse nous ont permis de relever la morphologie de la lèvre nous donnant une épaisseur moyenne de 8,1 mm avec une grande amplitude des mesures générales (Tableau 2). Nous constatons par ailleurs plusieurs formes dans son façonnage, notamment le biseautage intérieur ou extérieur, mais elle reste plate dans la

grande majorité des cas, parfois agrémentée d'une gouttière (Tableau 3). Les parements sont plutôt hétérogènes en hauteur et ont une mesure moyenne de 37,8 mm confirmant la forte proportion de parements hauts à très hauts dans les 60 % (Tableaux 4 et 5). Notons par ailleurs que les parements moyens sont bien représentés avec plus de 38 %. Les profils observés sont assez disparates avec une légère préférence (33,8 %) pour les parois droites intérieures et extérieures suivies de 22 % pour les profils à extérieur concave et intérieur droit (Tableau 6). Pour les 200 unités possédant leur base du parement, nous observons une épaisseur moyenne autour de 11 mm avec de fortes amplitudes (près de 20 mm) (Tableau 7). Les cols sont assez intacts (N=170, 77 % des cas) et leur épaisseur varie peu autour de la moyenne de 6,8 mm (Tableau 8). La part du dégraissant se situe dans la partie basse des concentrations avec une préférence pour les concentrations à moins de 2 % et rarement au-dessus de 7 % (Tableau 9). La carbonisation se répartit entre l'intérieur du vase et l'absence de carbonisation (Tableau 10).

### **4.3.2. Schéma stylistique global**

Nous continuerons d'utiliser une description en débutant par la lèvre et en finissant par la base du parement.

#### **4.3.2.1. *Unité décorative***

Les lèvres sont rarement décorées (environ 16 % des cas) excepté pour les angles intérieurs et extérieurs (Tableau 12). L'application intérieure et extérieure de l'outil est disparate avec une légère préférence pour le tranchant de battoir et l'empreinte linéaire (Tableaux 11 et 13). Notons par ailleurs la présence de dentelé sur les deux angles, en plus forte fréquence à l'extérieur qu'à l'intérieur. Les encadrements supérieurs et inférieurs sont ici traités différemment l'un de l'autre (Tableaux 14 et 16). Si

l'encadrement inférieur est rarement décoré, l'empreinte linéaire domine largement les applications décoratives de l'encadrement supérieur (74 %). La partie principale est dominée par l'empreinte linéaire associée à l'empreinte au roseau dans un cas sur deux (Tableau 15). Comme pour les angles de la lèvre, on note la présence du dentelé dans ce registre (13,6 %) associé lui aussi à l'empreinte au roseau (10 %).

#### **4.3.2.2. *Motifs appliqués***

Les angles de la lèvre ont tous deux une préférence égale pour les motifs en lignes obliques se terminant à gauche ainsi que pour les lignes verticales (Tableaux 17 et 19). La lèvre quant à elle n'est que peu agrémentée d'un motif (Tableau 18). L'encadrement supérieur reçoit généralement des lignes horizontales avec une préférence à peine marquée pour l'utilisation de la superposition de trois lignes horizontales (Tableau 20). L'encadrement inférieur n'est décoré qu'une fois sur deux et généralement avec trois lignes horizontales (Tableau 22). La partie principale est décorée de lignes obliques se terminant à gauche et à droite associées à l'empreinte au roseau (Tableau 21). Nous voyons par ailleurs que les lignes obliques se terminant à gauche combinées aux lignes verticales et à l'empreinte au roseau sont assez bien représentées.

#### **4.3.2.3. *La crestellation***

Si la crestellation est identifiable dans 58 % des cas, seule la forme ronde se démarque faiblement des autres (Tableau 23). Notons qu'elle est absente dans 20 % des cas (N=44).

#### **4.3.2.4. *La base du parement***

Nous avons pu relever la morphologie de la base du parement sur 204 unités d'analyse. La largeur du motif est peu homogène contrairement aux autres mesures et possède une

moyenne de 5,4 mm (Tableau 24). La longueur est de 6,9 mm pour un espacement de 3,1 mm (Tableaux 25 et 26). La forme de l'outil utilisé présente une légère préférence pour la forme crénelée (31,7 %) suivie de la forme en rectangle étroit à extrémité arrondie ou subarrondie (25,8 %) (Tableau 27). Le mode d'application du motif représente tout l'éventail de possibilités avec l'impression, l'incision et le glissé appliqué de façon secondaire (Tableaux 28 et 29). Le profil est largement dominé par le surplomb excessif à plus de 56 % contrairement au profil en surplomb simple (N=5/221) (Tableau 30).

### **4.3.3. Les deux attributs emblématiques**

L'empreinte au roseau reste un attribut dominant avec 65 % de présence dans l'échantillon (N=144). Les unités mixtes décorées des deux attributs prennent la deuxième position en importance avec 22 % (N=49) alors que le motif en échelle seul est le moins fréquemment rencontré (13 %, N=28) (Tableau 31).

#### ***4.3.3.1. Le motif en échelle***

On note la présence du motif sur 77 unités d'analyse (34,84 %). Ses mesures générales ainsi que celles de l'empreinte individuelle sont relativement homogènes. La longueur générale présente malgré tout une forte étendue avec une moyenne autour de 24 mm, pour une largeur moyenne de 4,5 mm (Tableau 32). L'empreinte individuelle est assez stable dans ses mesures avec 3,3 mm de longueur pour 1,8 mm de largeur (Tableau 33). L'empreinte individuelle est appliquée majoritairement par impression (95 %) de façon rectiligne avec une dominante pour une temporalité secondaire (53 %) tout en étant présente de façon égale en application primaire et tertiaire (autour des 25 %) (Tableaux 34, 35 et 36). L'outil utilisé laisse une empreinte ovale ou rectangulaire (respectivement 41,5 % et 36 %) (Tableau 38). La direction du motif apparaît sans

préférence nette avec malgré tout une plus forte occurrence des combinaisons de lignes obliques se terminant à gauche et à droite tout en conservant les lignes verticales et des lignes obliques se terminant à gauche bien représentées (Tableau 37).

#### **4.3.3.2. *L’empreinte au roseau***

Elle est largement majoritaire dans l’assemblage avec 193 unités d’analyses (87,3 %, en prenant en compte les unités mixtes). La morphologie de l’empreinte est hétérogène avec un diamètre intérieur moyen à 5,6 mm et extérieur à 8,8 mm, donnant une épaisseur moyenne de paroi de 1,6 mm (Tableau 39). Son alignement est généralement une ligne verticale et ressort aussi une forte présence des figures humaines stylisées inversées et non inversées (environ 20 %) (Tableau 40). Le nombre d’empreintes varie entre trois et quatre avec une plus forte majorité de trois (Tableau 42). Elles sont disposées sous la crestellation de façon préférentielle, et fréquemment sur le parement lui-même (Tableau 41). Sa forme est circulaire et appliquée plus souvent à la fin du projet décoratif appliqué sur le parement (Tableaux 43 et 44). L’intérieur de l’empreinte délimitée par les anneaux circulaires est rarement décoré ou traité (17 %), bien qu’il y ait l’application occasionnelle d’un motif circulaire (environ 10 %) (Tableau 45).

#### **4.3.4. Analyse globale du projet décoratif**

Le profil de la base du parement en surplomb est largement préféré pour les parements moyens à très hauts (Tableau 56). En plus de ce profil, nous observons de façon relativement équitable, la forte présence des profils en bosse et en crête sur les parements moyens, très rares dans les autres catégories de parement.

Les motifs complexes constitués de lignes obliques se terminant à gauche et à droite sont préférés pour orner les parements de 30 mm et plus (102/117, 87 %) (Tableau 57). Les

lignes obliques se terminant à gauche ornent les parements compris dans l'intervalle allant de 30 à 44,9 mm (29/58 ; 50 %) alors que les lignes obliques se terminant à droite sont appliquées sur les parements moyens (11/19 ; 58 %).

L'empreinte au roseau est observée sur des parements dont l'intervalle est compris entre 25 et 49,9 mm (106/139 ; 76 %) avec une forte concentration autour de 30 – 34,9 mm (33/139) (Tableau 58). Le motif en échelle est généralement appliqué sur les parements compris entre 35 et 39,9 mm (8/27) alors que l'association des deux attributs se concentre majoritairement sur les parements de plus de 50 mm (12/48), avec néanmoins plusieurs occurrences de parements mesurant entre 35 et 39,9 (8/48).

L'empreinte au roseau (83/144) ainsi que le motif en échelle (15/28) s'insère dans un registre complexe de lignes obliques se terminant à gauche et à droite (Tableau 59).

L'association des deux attributs se répartit équitablement dans des registres complexes (lignes obliques se terminant à gauche et à droite) et de lignes obliques se terminant à gauche (respectivement 21/49 et 19/49).

Environ 32 % des parements complets portent à la fois une crestellation et un encadrement du registre principal (68/214). Ceux-ci se répartissent de manière égale entre les parements moyens, hauts et très hauts. Les motifs dominants restent l'utilisation de lignes obliques se terminant à gauche et à droite (38/68 ; 56 %) ainsi que les lignes obliques à gauche (21/68 ; 31 %) (Tableau 59). On observe une préférence pour l'utilisation de lignes obliques se terminant à gauche pour orner les parements moyens (45 % des motifs des parements moyens) et l'association des deux lignes obliques avec les parements très hauts (84 % des motifs de parements très hauts). Notons que 62 % des parements hauts sont associés aux lignes obliques finissant à gauche et à droite.

Pour les attributs emblématiques, nous observons que l'utilisation de lignes obliques à gauche et à droite est fortement liée à l'empreinte au roseau dans plus de six cas sur dix (29/46) alors que les unités mixtes se répartissent équitablement entre les deux formes d'obliques (Tableau 61). Le motif en échelle n'est que peu observable lorsque le registre principal est encadré (6/68 8,9 %), et généralement associé aux lignes obliques finissant à gauche et à droite (3/6).

#### **4.3.5. Synthèse**

L'échantillon du site Salem est important et pertinent pour ce qui a trait aux parements portant les deux attributs identitaires. D'un point de vue morphologique, les données sont hétérogènes excepté pour les cols qui semblent conserver une tendance à l'affinement de l'épaisseur. La lèvre présente quelques innovations techniques avec des biseautages intérieurs et extérieurs. Les profils des parements sont très disparates et se partagent dans cinq catégories avec une prédominance pour les catégories de profils à extérieurs droits. Les parements sont majoritairement hauts, mais présentent aussi une bonne proportion de parements moyens. Notons la présence de près de 25 % de parements plus hauts que 45 mm avec un maximum à 72 mm que nous pouvons considérer comme des parements très hauts. Pour les trois registres principaux du parement, nous observons peu d'innovation dans les techniques d'application avec une forte fréquence d'empreintes linéaires, sauf pour l'encadrement inférieur plus rarement décoré. Par ailleurs, une plus grande utilisation du dentelé est observée sur les trois registres. Les angles intérieurs et extérieurs de la lèvre suivent la même tendance que les registres principaux en conservant les mêmes unités décoratives, ici partagées avec le tranchant de battoir. La lèvre n'est que rarement décorée avec néanmoins plusieurs innovations et une bonne représentation de

l’empreinte linéaire. Les motifs qui sont appliqués sur les angles se répartissent entre 2 catégories majoritaires alors que la lèvre porte parfois un motif vertical. Pour les encadrements supérieurs et inférieurs, l’application de motifs horizontaux reste préférentielle avec peu d’utilisation d’autres motifs. Le registre principal présente une grande variabilité de motifs avec l’utilisation de nombreux assemblages minoritaires ou innovants. Les crestellations sont assez variées en formes et sont présentes 7 fois sur 10. La base de parement est très souvent agrémentée d’un motif et est homogène sauf pour la longueur des motifs très diversifiés. La même variabilité s’applique au profil et à l’application des unités décoratives. Le motif en échelle est faiblement représenté seul, et sa réalisation reste relativement homogène. Les catégories de temporalité ou de séquence d’application, de forme et de direction sont assez disparates contrairement aux formes générales et aux modes d’applications. L’empreinte au roseau est bien représentée dans l’échantillon et présente des données assez homogènes, excepté pour ce qui est de sa morphologie. Lorsque les deux attributs emblématiques sont associés, leurs séquences d’application sont rarement en adéquation. Si l’on observe dans 14,3 % des cas une application synchronique et tertiaire, elle n’est que de 6 % dans l’application secondaire et inexistante pour l’application primaire (Tableau 71). Notons qu’une unité d’analyse associe l’empreinte au roseau et le motif en épi de maïs (UA216 ; Planche 12).

De façon globale, les motifs complexes sont très présents (plus de 65 %) et se répartissent équitablement entre les différentes hauteurs de parements. L’empreinte au roseau est présente dans la tranche haute des parements moyens (30 à 34,9 mm) de façon marquée, et le motif en échelle dans la partie basse des parements hauts (35 à 39,9 mm). Lorsque les deux attributs emblématiques sont associés, ils sont appliqués de façon préférentielle



sur les parements très hauts. Moins du tiers des unités est associé à une crestellation et à un encadrement, et est orné de motifs complexes. Les deux attributs emblématiques suivent la même tendance avec une forte association aux motifs complexes.

#### **4.4. Glenbrook (BgFp-5)**

Comme pour le site Salem, nous avons un échantillon substantiel, N=273, cette fois composé uniquement de parements complets excepté pour six unités d'analyse dont la partie intérieure de la lèvre est manquante (Planches 13, 14, 15 et 16) (Tableau 1).

##### **4.4.1. Morphologie, façonnage et résidus**

Au total, 267 unités d'analyse nous ont permis de relever l'épaisseur de la lèvre dont la mesure moyenne est de 8,5 mm dans un échantillon relativement homogène (Tableau 2). La forme plate est préférée (65 %) avec quelques occurrences de biseautage vers l'extérieur (Tableau 3). Les hauteurs de parement sont aussi homogènes présentant une moyenne de 36,6 mm (Tableau 5). Cette mesure confirme la préférence marquée pour des parements de la catégorie des hauts à très hauts parements (plus de 60 %) malgré près d'un tiers de parements moyens dans l'échantillon (Tableau 4). On note une légère préférence pour les profils à extérieur droit facilitant probablement le processus décoratif (56 %), ainsi qu'une forte proportion de profils concave/droit et convexe/concave (Tableau 6). Les bases de parements et cols présentent des résultats hétérogènes avec des écarts importants. Leurs mesures moyennes sont respectivement de 11,2 mm et 6,86 mm (Tableaux 7 et 8). On observe des concentrations basses de dégraissants avec une préférence autour de 2 % seulement (Tableau 9). Les carbonisations sont équitablement réparties entre la surface interne ou leurs absences des vases (Tableau 10).

## 4.4.2. Schéma stylistique global

La description s'effectuera de l'intérieur vers l'extérieur du vase de façon descendante de la lèvre à la base du parement.

### 4.4.2.1. *Unité décorative*

Les unités décoratives qui concernent la lèvre sont assez hétérogènes. Si la lèvre elle-même n'est que rarement décorée (environ 10 %), c'est l'utilisation de l'empreinte linéaire et du tranchant de battoir qui est observable sur l'angle intérieur avec dans un tiers des cas, l'absence de décoration (Tableaux 11 et 12). L'angle extérieur est quant à lui plus largement décoré par l'empreinte linéaire et le tranchant de battoir (Tableau 13). L'encadrement supérieur porte sept fois sur dix de l'empreinte linéaire, contrairement à l'encadrement inférieur qui, dans les mêmes proportions, n'est pas décoré (Tableaux 14 et 16). La partie principale est très largement dominée par l'empreinte linéaire qui est neuf fois sur dix associée à l'empreinte au roseau (Tableau 15).

### 4.4.2.2. *Motifs appliqués*

Les motifs appliqués sur les angles de la lèvre sont très disparates avec pourtant une préférence pour les lignes obliques se terminant à gauche et les lignes verticales (Tableaux 17 et 19). La lèvre est rarement décorée (10 %), tout comme l'angle intérieur, ce qui réduit la représentation des autres motifs (Tableau 18). Les motifs de l'encadrement supérieur sont dominés par l'utilisation des lignes horizontales (70 %) et par l'absence de décoration (28 %) (Tableau 20). L'encadrement inférieur est très rarement décoré (71,8 %) ou composé de lignes horizontales (Tableau 22). La partie principale est disparate du point de vue des catégories de motifs malgré une préférence pour les combinaisons de lignes obliques se terminant à gauche et à droite, généralement

associées à l’empreinte au roseau (44 %) ou à la présence combinée des deux attributs (26 %) (Tableau 21). Les lignes horizontales (11 %) et obliques se terminant à gauche (15,4 %) sont relativement bien représentées dans l’échantillon.

#### **4.4.2.3. *La crestellation***

La crestellation est présente dans plus de 82 % des cas, se partageant également, pour les formes identifiables, entre les crestellations rondes et pointues (Tableau 23).

#### **4.4.2.4. *La base du parement***

Le corpus de 245 unités d’analyse nous a permis de relever la morphologie de la base de parement. Les mesures de la largeur sont relativement homogènes avec une moyenne de 5,3 mm (Tableau 24). La longueur et les espacements entre les motifs sont plus variés dans leurs amplitudes avec des moyennes de 7,7 mm et 3,6 mm respectivement (Tableaux 25 et 26). La faible proportion de bases de parement non décorées (9,5 %) ou dont l’application d’un motif n’a pu être identifiée (1,1 %), laisse apparaître une légère préférence pour la forme crénelée (33 %) et le canal subarrondi (22 %) (Tableau 27). L’application par impression est majoritaire autour de 53 %, avec une répartition relativement égale dans les autres catégories (Tableau 28). Les profils sont équitablement répartis entre la bosse et le surplomb (autour des 30 %) avec une bonne fréquence de profil en crête (Tableau 30).

### **4.4.3. Les deux attributs emblématiques**

L’empreinte au roseau reste dominante dans l’assemblage à plus de 60,4 % (N=165), le motif en échelle seul est assez peu présent (14,3 % ; N=39), et son emploi est plus régulier lorsque les deux attributs sont associés (25,3 % ; N=69) (Tableau 31).

#### **4.4.3.1. *Le motif en échelle***

Les 108 motifs en échelle analysés (39,56 %) nous permettent d'observer des mesures du motif en général hétérogènes contrairement à celles relevées sur l'empreinte individuelle. Les mesures moyennes pour la longueur sont de 25,6 mm et 5,2 mm pour sa largeur (Tableau 32). L'empreinte individuelle présente une longueur de 4,2 mm pour près de 2 mm de largeur (Tableau 33). L'empreinte de l'outil est répartie entre les formes ovales (40,7 %) et rectangulaires (30 %), avec une préférence pour la première (Tableau 38). On observe une dominance de l'application par impression, généralement de façon secondaire ainsi qu'une bonne fréquence de la temporalité synchronique (Tableau 34 et 35). La forme générale est neuf fois sur dix rectiligne avec quelques occurrences dans les catégories (Tableau 36). Les directions du motif sont plus hétérogènes. Malgré tout, la préférence semble être l'application de lignes obliques se terminant à gauche et à droite (40 %), et une répartition équitable autour de 20 % entre les lignes obliques se terminant à gauche et celles se terminant à droite, ainsi que les lignes verticales (Tableau 37).

#### **4.4.3.2. *L'empreinte au roseau***

Les mesures des 234 vases agrémentés de l'empreinte au roseau (85,7 %) sont peu homogènes avec un diamètre total de 8,7 mm pour 5,6 mm de diamètre intérieur, donnant une épaisseur de paroi de 1,6 mm (Tableau 39). Elle est appliquée majoritairement en une verticale sous la crestellation avec un nombre à peine préférentiel de trois empreintes (Tableaux 40, 41 et 42). L'outil utilisé est généralement circulaire et appliqué à la fin du projet décoratif (Tableaux 43 et 44). La décoration de l'intérieur de l'empreinte délimitée par les anneaux circulaires reste souvent délaissée par l'artisan (58,8 %) (Tableau 45).

#### **4.4.4. Analyse globale du projet décoratif**

Les profils en bosse et surplomb sont également répartis entre les parements moyens et hauts alors que les parements très hauts sont plus présents avec le profil en surplomb (Tableau 62). Dans plus de la moitié des cas, le profil en surplomb excessif est associé aux parements moyens.

L'utilisation de lignes obliques se terminant à gauche et à droite est préférée dans neuf cas sur dix sur des parements compris dans l'intervalle de 30 à plus de 50 mm (116/128) (Tableau 63). Les lignes obliques se terminant à gauche sont moins présentes, et associées généralement aux parements hauts (19/42 ; 45 %) avec une concentration dans l'intervalle de 35 à 39,9 mm (11/19 ; 58 %). Les lignes obliques se terminant à droite sont généralement associées au parement moyen. L'utilisation de lignes horizontales (13/30) et verticales (9/15) se démarque légèrement dans les parements moyens.

L'empreinte au roseau s'observe principalement sur les parements dont la hauteur est comprise entre 30 mm et plus (121/165 ; 73 %), avec une baisse dans les parements mesurant 45 à 49,9 mm (11/165) (Tableau 64). Le motif en échelle est plus concentré sur les parements haut, entre 35 et 44,9 mm (17/42 ; 40 %). L'association des deux attributs suit la tendance de l'empreinte au roseau en se concentrant sur les hauts à très hauts parements (58/72 ; 80 %) en délaissant de la même façon l'intervalle de 45 à 49,9 mm.

Pour ce qui a trait aux deux attributs et leur association, on observe une nette préférence pour l'utilisation des motifs constitués de lignes obliques se terminant à gauche et à droite, légèrement moins marquée pour l'empreinte au roseau (Tableau 65).

Moins de 24 % des parements complets portent à la fois une crestellation et un encadrement supérieur et inférieur du registre principal (65/273). Nous notons une

préférence pour les parements hauts à très hauts qui regroupent près de 80 % des cas qui se répartissent de manière égale (Tableau 66). Pour tous les types de parements de moyens à très hauts, on observe une association quasi constante des lignes obliques à gauche et à droite (38/65 ; 58,5 %) avec une préférence marquée pour les très hauts parements (17/38 ; 65,4 %).

Pour les attributs emblématiques, nous observons que l'utilisation de lignes obliques à gauche et à droite est fortement liée à l'empreinte au roseau dans près de six cas sur dix (23/39) (Tableau 67). Les unités mixtes sont généralement associées aux motifs d'obliques à gauche et à droite dans 50 % des cas (8/16). Le motif en échelle n'est que peu observable lorsque le registre principal est encadré (10/65 15,4 %), il est généralement associé aux obliques à gauche et à droite (7/10).

#### **4.4.5. Synthèse**

L'échantillon du site Glenbrook est substantiel et relativement complet pour les parements portant les deux attributs emblématiques. D'un point de vue morphologique, le parement et la lèvre présentent des données homogènes contrairement aux cols et bases de parements. Les parements sont plutôt hauts à très hauts avec près de 28 % excédant 45 mm. Les profils sont assez peu homogènes en se partageant entre trois catégories, bien qu'il se dégage une préférence pour les parements à extérieur droit. L'empreinte linéaire domine assez largement les unités décoratives dans la majorité des registres, incluant les angles de la lèvre. Notons qu'une forte proportion d'unité d'analyse n'est pas décorée dans chacun des différents registres, exception faite de la partie principale. Cette dernière est assez homogène et dénote un manque d'innovation quant à l'application d'éléments décoratifs sur le registre stylistique global. Les motifs suivent la même tendance avec une

certaine rigidité dans l'utilisation de schémas et agencements. Malgré tout, le registre principal présente des assemblages relativement variables, des tentatives potentielles de sortir de cette rigidité stylistique sur la surface la plus polyvalente du fait de sa taille. Les crestellations sont très présentes dans l'assemblage de façon complète et relativement concentrée sur les formes rondes et pointues. La base de parement est majoritairement décorée avec plusieurs catégories représentées dont deux dominant largement le spectre. Sa forme générale est partagée dans deux catégories avec peu d'éléments en surplomb excessif en se concentrant sur les profils les plus simples. Le motif en échelle est rarement seul dans l'échantillon, mais, en considérant sa combinaison avec l'empreinte au roseau, il se dégage une homogénéité dans la morphologie de l'empreinte individuelle. On observe pour l'application et la forme générale l'utilisation de l'impression dans une forme rectiligne et régulière. Les directions, séquence d'application et les formes de l'outil sont elles beaucoup plus variées. L'empreinte au roseau est largement représentée dans cette collection. Elle présente une grande variabilité dans l'ensemble des catégories, sauf pour ce qui concerne sa forme qui semble rester circulaire. Notons que le corpus ne présente que de faibles occurrences de figures humaines stylisées droites ou inversées (autour de 7 %). Lorsque les deux attributs emblématiques sont associés, leurs séquences d'application sont rarement en adéquation. Nous observons malgré tout plus de 17 % d'application synchronique et tertiaire, 8,7 % d'application secondaire, mais aucun cas d'application primaire (Tableau 71).

D'un point de vue global, les motifs complexes constituent la plus forte option décorative et sont particulièrement appliqués sur les parements hauts à très hauts (75 %). L'empreinte au roseau est très présente sur les parements moyens à l'instar du motif en

échelle et de l'association des deux attributs emblématiques qui s'observe plus souvent sur les parements hauts. Moins du tiers des registres est associé à une crestellation et un encadrement et est décoré de motifs complexes. Les attributs emblématiques suivent la même tendance avec une forte association avec les motifs complexes.

Enfin, notons la présence notoire de quatre unités d'analyse associant le motif en épi de maïs et l'empreinte au roseau. Attardons-nous sur l'une d'elles, l'unité d'analyse 124, qui porte sur la lèvre une représentation d'un serpent ou d'une salamandre (la tête est visible à l'extrémité droite de la lèvre à la cassure avec la crestellation formée par les épis de maïs) (Planche 16 ; Figure 21). Ici, l'artisan a utilisé l'empreinte au roseau pour représenter les yeux, une incision large pour sa gueule ainsi qu'un motif en croisillons sur le pourtour de la lèvre du vase pour représenter ses écailles. Ce spécimen est particulièrement intéressant et pourrait être relié à une identité clanique spécifique (le clan du Serpent ou de la Salamandre) ou à un objet rituel, étant le seul vase portant une décoration aussi spécifique (Tooker 1970 : 94; Trigger 1987 : 54; Wright 2006 :65).



## **5. Comparaison**

Nous continuerons ici à utiliser le plan suivi pour l'analyse descriptive de chacun des sites en synthétisant les points essentiels des comparaisons intersites.

### **5.1. Morphologie, façonnage et résidus**

D'un point de vue général, nous observons une tendance à l'homogénéisation de la morphologie du parement pour trois des quatre sites à l'exception de celui de Grays Creek, ce dernier ayant des parements plus courts (Tableau 5). Les données coïncident les unes avec les autres pour les parements, les lèvres et les cols avec peu de variations (Tableaux 2 et 8). Seule l'épaisseur de la base du parement de Salem se situe à l'extérieur du spectre, laissant sa place à Grays Creek (Tableau 7). Les amplitudes de mesures de la morphologie générale sont hétérogènes avec quelques ressemblances entre Mailhot-Curran et Glenbrook, s'associant parfois à Salem et Grays Creek. Les fréquences de répartition des parements laissent apparaître plusieurs similitudes entre les sites ontariens et celui de Mailhot-Curran (Tableau 4). Ce dernier s'associe plus souvent à Salem et Glenbrook, particulièrement pour les occurrences de parements de plus de 35 mm, confirmant le caractère récent de ce trait morphologique. En ce qui concerne les profils, seuls Glenbrook et Salem semblent suivre des méthodes de façonnage similaires avec trois correspondances (Tableau 6). Il se détache une préférence au façonnage des profils extérieurs droits, présents une fois sur deux et plus dans tous les échantillons. Les lèvres sont majoritairement plates avec une plus grande ressemblance entre Mailhot-Curran, Glenbrook et Grays Creek avec quelques innovations discrètes particulièrement chez les sites ontariens (Tableau 3).

Les concentrations de dégraissants sont majoritairement fines dans les différents échantillons, en deçà de 5 %, bien que le site Mailhot-Curran ait un échantillon légèrement plus grossier relativement aux dégraissants (Tableau 9). La carbonisation est rare dans l'ensemble des collections et leur absence relie tous les sites (Tableau 10). Lorsqu'elle est présente, elle s'observe sur la surface interne des pots.

En résumé, Mailhot-Curran est aussi proche de Glenbrook avec 16 points de similarités (27,6 %) (Tableau 72). Les résultats restent malgré tout très semblables entre Mailhot-Curran et les sites du regroupement de Summerstown. En revanche, à l'intérieur du regroupement de Summerstown, Grays Creek semble être à l'écart.

## **5.2. Comparaison des schémas stylistiques**

Nous présenterons successivement les données à partir de la paroi intérieure vers l'extérieur en débutant à la lèvre jusqu'à la base du parement.

### **5.2.1. Unité décorative**

Comme nous l'avons évoqué précédemment, les unités décoratives sont nombreuses et limitent la possibilité de faire des correspondances. L'empreinte linéaire semble malgré tout très populaire pour le traitement des différentes parties du registre décoratif, excepté pour le traitement de l'angle intérieur de la lèvre où le tranchant de battoir est préféré (Tableaux 11 à 16). Notons l'utilisation de la cordelette sur la lèvre présente de façon similaire dans la région ontarienne qui, bien que discrète, relie les trois échantillons (Tableau 12). Notons par ailleurs la correspondance du dentelé entre Mailhot-Curran et Grays Creek, pourtant considéré comme un trait ancien bien que les recherches récentes tendent à nuancer cette hypothèse (Perreault 2014 : 114). L'encadrement inférieur est peu décoré, plus particulièrement dans les collections des sites ontariens (Tableau 16). La

partie principale est plus complexe à traiter du fait de la multiplication des techniques utilisées pour la traiter. L'empreinte linéaire est très présente dans tous les échantillons, de façon particulièrement forte dans les échantillons des sites Grays Creek et Glenbrook (Tableau 15). Les sites Mailhot-Curran et Salem ont une forte utilisation du dentelé, comparativement aux autres sites. Ce lien est particulièrement marquant lorsque cette unité décorative est associée à l'empreinte au roseau et aux impressions. En définitive, les techniques d'application sont trop variées pour nous permettre d'obtenir de liens clairs entre les sites. Les fréquences tendent vers une uniformité régionale du regroupement de Summerstown avec néanmoins plusieurs associations possibles dans les éléments décoratifs discrets entre plusieurs de ses sites.

D'un point de vue général, Mailhot-Curran possède plus de liens avec Grays Creek (N=5 ; 20,8 %). Une uniformité se dégage dans l'utilisation des unités décoratives, car Glenbrook, Salem et Grays Creek partagent cinq points de similarité (30,8 %), mais Salem et Glenbrook sont légèrement plus éloignés l'un de l'autre (N=4 ; 16,7 %) (Tableau 73).

### **5.2.2. Motifs appliqués**

Les motifs appliqués sont plus variables et multiples que les unités décoratives déjà abordées. Concernant les angles intérieurs et extérieurs de la lèvre, nous observons une légère préférence pour l'application d'obliques dans un cas sur deux (Tableaux 17 et 19). La lèvre est quant à elle rarement traitée dans les différents échantillons avec malgré tout plus d'applications de motifs à Mailhot-Curran et Glenbrook (21 % et 32 % respectivement) (Tableau 18). L'encadrement supérieur reçoit majoritairement des motifs horizontaux, et ce de manière généralisée, huit fois sur dix (Tableau 20). L'encadrement

inférieur, moindrement décoré, conserve la tendance à l'utilisation préférentielle d'horizontales (Tableau 22). L'absence de décoration sur l'encadrement inférieur démarque les sites ontariens du site Mailhot-Curran. En effet, cette absence est notable dans moins de 20 % des cas à Mailhot-Curran alors qu'elle l'est dans plus de la moitié des vases des sites ontariens. Cet élément marque une indépendance dans les choix stylistiques des potières du site de la région de Saint-Anicet. La partie principale possède des catégories et occurrences très disparates dans les échantillons (Tableau 21). Ici, le site Mailhot-Curran n'est que rarement relié aux sites ontariens, mais l'utilisation de motifs complexes réalisés à l'aide d'obliques se terminant à gauche et à droite reste l'option la plus populaire entre tous les sites.

Concernant les ressemblances avec Mailhot-Curran, il apparaît que Grays Creek est le plus proche avec cinq points de similitude (20,8 %). Glenbrook présente en revanche plus d'affinité stylistique avec le site Salem (N=7 ; 29,2 %) (Tableau 74).

### **5.2.3. La crestellation**

Pour ce qui a trait aux crestellations, un seul lien est à faire entre les potières de Mailhot-Curran qui s'apparentent à celles de Salem pour la forme ronde (Tableau 75).

### **5.2.4. La base du parement**

La base du parement présente beaucoup plus d'apparement que les autres éléments abordés. Concernant la largeur de l'encoche, nous voyons une forte similarité entre les sites du regroupement de Summerstown visible aussi dans la valeur de la mesure maximale et c'est par la mesure minimale que nous notons une forte ressemblance (Tableau 24). En revanche, les longueurs des motifs présentent moins d'homogénéité de traitement (Tableau 25). L'espacement entre les encoches est

nettement plus homogène puisque les quatre sites possèdent des mesures similaires (Tableau 26). Pour ce qui est de la forme ou du motif appliqué, la préférence va au rectangle étroit à extrémité arrondie ainsi qu'à la forme crénelée (Tableau 27). Dans la méthode d'application du motif, de nombreuses ressemblances sont observables (Tableau 28). D'une part, l'utilisation de l'impression est largement préférentielle suivie de l'application glissée. La séquence d'application du motif rencontre un consensus entre tous les sites dans l'application secondaire, soit suite à la décoration de la partie inférieure du parement. Les profils des bases du parement sont à de rares occurrences reliés, Glenbrook n'en ayant aucune (Tableau 30). Nous observons néanmoins le façonnage de parement en bosse reliant les trois sites.

Dans cette analyse exploratoire du traitement stylistique de la base du parement, c'est avec Salem que Mailhot-Curran a le plus d'affinité (N=14 ; 33,3 %). Les sites Mailhot-Curran et Grays Creek possèdent huit points de similarités (19,05 %) (Tableau 76).

### **5.3. Les deux attributs identitaires**

Au sein des échantillons, l'importance de l'empreinte au roseau semble être similaire entre Salem, Glenbrook et Mailhot-Curran (60 à 65 %). Le motif en échelle est présent dans les mêmes proportions dans les échantillons des sites Mailhot-Curran et Grays Creek (30 %), ainsi qu'à ceux de Glenbrook et Salem (13 à 14 %). La mixité des attributs ne laisse observer aucun lien (Tableau 31).

#### **5.3.1. Le motif en échelle**

Nous trouvons une nette homogénéité entre tous les sites des longueurs totales du motif ainsi que dans la longueur et la largeur de l'empreinte individuelle (Tableaux 32 et 33). La largeur du motif ne semble pas suivre cette tendance à l'uniformité, ne présentant que

peu de liens intersites. L'outil utilisé et la séquence d'application paraissent très variables et l'empreinte observée ne relie que très rarement les échantillons, contrairement à sa méthode d'application préférentiellement réalisée par impression (Tableaux 34, 35 et 38). La forme générale rectiligne est préférée dans les mêmes proportions pour les trois sites de la concentration de Summerstown, les potières du site Mailhot-Curran font preuve de plus d'innovation pour leur part. Enfin pour ce qui a trait aux directions utilisées pour réaliser le motif en échelle, les lignes obliques sont largement préférées, particulièrement pour les sites ontariens (Tableau 37). Encore une fois, le site Mailhot-Curran fait preuve de plus d'innovation en agençant le motif de façon verticale. Le peu de ressemblance entre Mailhot-Curran et le regroupement de Summerstown dénote une certaine forme d'indépendance stylistique.

Le site Mailhot-Curran se démarque des sites ontariens pour la forme générale, la séquence d'application et les directions utilisées dans l'application du motif. Si la forme rectiligne est préférée, les potières ne délaissent pas pour autant les formes évasées et irrégulières. Dans la séquence d'application, il apparaît que la distinction entre les applications secondaires et synchroniques est difficile à faire avec une différence d'une unité entre les catégories. Enfin, les potières du site utilisent plus de lignes verticales et semblent préférer l'utilisation unique des directions des motifs.

Les points de similarités entre Mailhot-Curran et Salem sont les plus fréquents (N=9 ; 27,3 %), suivis de Grays Creek et Mailhot-Curran (N=7 ; 21,2 % Tableau 77).

### **5.3.2. L'empreinte au roseau**

L'outil utilisé dans les quatre sites semble suivre un standard relativement homogène pour la plupart des mesures avec des épaisseurs de paroi ne variant que de 0,6 mm

(Tableau 39). Les fréquences d'application en ligne verticale sont majoritaires dans plus de six cas sur dix (Tableau 40). Notons, par ailleurs la forte présence de figures humaines stylisées dans les échantillons des sites Grays Creek et Salem. Les données de localisation sur le vase sont plus volatiles, bien que s'observant le plus souvent sur le parement ou sous la crestellation (Tableau 41). Le nombre de cinq d'empreintes appliquées n'est que rarement dépassé, seules les potières de Glenbrook les multiplient (Tableau 42). Même si elle est préférée, l'empreinte circulaire ne rencontre aucun consensus et, par ailleurs, la forme en fer à cheval démarque l'échantillon de Mailhot-Curran des autres (Tableau 43).

Le total des affinités rallie Mailhot-Curran à Glenbrook avec neuf occurrences (26,5 %) et, d'autre part, Salem et Glenbrook dans les mêmes proportions (Tableau 78).

## **5.4 Analyse globale du projet décoratif**

Dans l'analyse des associations entre les hauteurs de parement et les profils de leurs bases, on remarque l'absence des profils en surplomb excessif sur les parements courts, en faible nombre dans tous les échantillons. Les parements moyens et hauts sont généralement associés à tous les types de profil, excepté pour Grays Creek qui se démarque par l'absence du profil en continu. Notons que Mailhot-Curran marque une préférence pour les profils en crête et en continu pour les parements moyens (autour des 80 %), ce qui n'est pas le cas pour les autres sites.

En considérant les motifs par rapport à la hauteur des parements, l'on observe une raréfaction des parements courts et de leurs décorations. De manière générale, l'utilisation de lignes obliques est préférée dans tous les échantillons. Notons que Grays Creek se démarque par l'utilisation presque exclusive des motifs complexes et Mailhot-

Curran par une quasi-absence des lignes obliques se terminant à droite. À l'instar de ces deux sites, les lignes verticales ainsi que les lignes obliques se terminant à droite sont utilisées pour les décorations des parements sur les vases des deux autres échantillons. L'un des grands absents dans l'ensemble reste l'utilisation du zonage qui ne n'est présent qu'à Glenbrook (N=1).

Le motif en échelle n'est jamais utilisé seul sur les parements de moins de 20 mm. On l'observe particulièrement en association avec les parements moyens dans les échantillons de Salem et de Mailhot-Curran ainsi que sur les parements hauts pour les sites ontariens. Les unités mixtes s'observent plus particulièrement sur des parements hauts à très hauts de façon égale pour les sites ontariens, avec une légère préférence pour les parements hauts à Mailhot-Curran. L'empreinte au roseau est présente sur tous types de parements de façon similaire avec une légère préférence pour les parements moyens et plus faible sur les parements courts. Encore une fois, Grays Creek se démarque ici avec près d'un quart de ses impressions au roseau appliquées sur les parements courts.

Le motif en échelle présente une grande variabilité d'insertion dans le projet décoratif global pour les sites Glenbrook et Mailhot-Curran, bien que l'utilisation de lignes obliques se terminant à gauche et à droite semble être préférée (de façon plus importante à Glenbrook et Salem). Mailhot-Curran est le seul site à associer le motif en échelle à un zonage ou des croisillons. Les unités mixtes sont rarement traitées avec d'autres motifs que les motifs complexes (lignes obliques se terminant à gauche et à droite) et les motifs constitués de lignes obliques se terminant à gauche. L'empreinte au roseau est largement plus populaire et s'observe elle aussi avec des motifs complexes sans que cela soit exclusif dans l'échantillon de Mailhot-Curran.



Lorsque le parement est encadré dans ses parties inférieures et supérieures et agrémenté d'une crestellation, Grays Creek ne présente que peu de cas (N=2). On note une nette préférence à Mailhot-Curran pour ces associations (56,5 %) contrairement aux deux autres sites ontariens. Par ailleurs, seul le site de la région de Saint-Anicet présente un parement court encadré et crestellé. Malgré ces différences, ce sont les sites ontariens qui présentent le plus de variabilités dans la décoration des parements. Les potières de Mailhot-Curran semblent en effet préférer les lignes obliques (motifs complexes et lignes se terminant à gauche).

Sur ces mêmes parements, les attributs emblématiques s'insèrent de façon très différente. Le motif en échelle s'associe aux lignes obliques de façon relativement exclusive à Mailhot-Curran, alors que Salem et Glenbrook préfèrent l'insérer dans un registre de motif complexe. Les unités mixtes présentent une plus grande variabilité d'application, car si les obliques à gauche sont préférées à Mailhot-Curran de façon nette, Salem les intègre aux motifs complexes et aux verticales. Les potières de Glenbrook quant à elles préfèrent les motifs complexes en ayant recours à de nombreuses autres associations décoratives. L'empreinte au roseau est appliquée de façon similaire sur les sites Mailhot-Curran et Salem alors que Glenbrook multiplie les associations de motifs.

### **5.5. Les récurrences intersites et les idiosyncrasies**

Si l'on considère uniquement l'aspect visuel des vases, nous observons plusieurs recoupements internes qui correspondent certainement à des styles généralisés ainsi que des unités idiosyncrasiques dans un même site. Ces dernières pourraient identifier les mains d'une seule personne ou le style d'une maisonnée.

Nous avons procédé à cette étude afin de faire ressortir des liens intervillages relativement peu nombreux à l'exception des sites Salem et Glenbrook (N=8) (Tableau 79 et Figure 22). Ce recoupement laisse à penser que ces deux sites ont des liens forts probablement identifiables comme étant des occupations séparées par une génération. Pour sa part, le site Mailhot-Curran ne possède qu'une seule récurrence stylistique partagée par les sites Glenbrook (N=1) et Salem (N=1) (Figure 23).

Cette analyse comparative nous a de plus permis d'identifier des récurrences pour trois des quatre sites, excluant Grays Creek. Un assemblage de motifs particulier est très présent sur le site Salem (N=9), et en plus faible quantité aux sites Glenbrook (N=3) et Mailhot-Curran (N=2) (Figure 24). Cette particularité concerne l'utilisation de deux à quatre lignes obliques, se dirigeant généralement vers la gauche, coupant un registre principal réalisé par des lignes verticales (Tableau 82). Cet élément observable dans trois des sites analysés est une seule caractéristique relativement homogène pouvant être un marqueur d'échange, de liens ou d'influences bilatérales importantes. Une étude plus approfondie du matériel des deux sites permettrait d'étayer cette hypothèse.

Nous avons par ailleurs tenté de remettre les mains des potières sur les vases par l'identification d'idiosyncrasie dans chacun des villages. Cet exercice n'a été que peu fructueux pour Mailhot-Curran et Grays Creek. En revanche, pour ce qui est de Salem et Glenbrook, le résultat est nettement plus intéressant laissant apparaître respectivement huit et dix identifications potentielles généralement autour de deux à six vases (Tableaux 80 et 81 ; Figures 25 et 26). L'exercice nécessite une analyse plus approfondie avec confrontation des artefacts pour confirmer ces récurrences.

## 5.6. Synthèse

Les relations entre Mailhot-Curran et les sites de la concentration de Summerstown ne sont pas aisément identifiables. Nous voyons émerger une homogénéité partagée entre tous les sites dans la morphologie des vases en ce qui a trait aux dimensions moyennes. Nous voyons que pour la hauteur du parement, Grays Creek, contrairement au site Salem, suit le schéma observé quant à l'augmentation des hauts parements vers la fin de la période du Sylvicole en se séparant des sites les plus récents dans la chronologie (voir Tableau 3 dans Chapdelaine 2013b). Les profils des vases sont très hétérogènes malgré la présence de relations assez claires entre Glenbrook et Salem. Nous observons dans les échantillons que les profils à extérieur droit sont préférés lorsqu'associés aux attributs emblématiques. Ce point ainsi que les observations faites sur la taille des parements laissent penser que les attributs emblématiques sont placés de façon préférentielle sur des parements hauts à extérieur droit. La forme de la lèvre est variable et ne laisse apparaître qu'une préférence pour la forme plate. Il en va de même pour les dégraissants et les résidus carbonisés dans l'ensemble des sites étudiés.

Les unités décoratives sont très variées et ne nous offrent que quelques liens assez peu marqués dans les grandes catégories si ce n'est l'utilisation du dentelé par les potières de Mailhot-Curran et de Salem. Ceci indique la particularité du site Mailhot-Curran marquant un certain conservatisme de la part des potières, le dentelé étant une particularité régionale (Perreault 2014). On observera le même phénomène dans l'application des motifs, très hétérogènes, et dont la majorité des ressemblances s'observent dans les motifs plus spécifiques. La base du parement est traitée de façon

assez similaire et les données morphométriques sont relativement homogènes, contrairement au motif et au style qui lui est donné.

Concernant les attributs emblématiques, nous notons des proportions similaires sans pour autant être homogènes sur l'ensemble. Il ressort que le site Salem est proche des fréquences des sites récents, ce qui laisse croire à une datation probablement plus récente. Le motif en échelle et l'empreinte au roseau sont homogènes sur le plan morphométrique, mais ils sont traités de façon différentielle sans qu'émerge une tendance claire. Notons de plus que les séquences d'application des deux attributs associés sont rarement en adéquation l'une par rapport à l'autre (Tableau 71). Ils ne sont jamais ensemble dans l'application primaire sur tous les sites, et semblent rencontrer une relative homogénéité lorsqu'ils sont appliqués de manière synchronique et tertiaire. Les applications secondaires sont plus étalées (sous les 20 %) sauf pour Grays Creek largement au-dessus (autour de 43 %) (Tableau 71).

L'ensemble de ces points nous donne une plus forte proximité entre les sites Mailhot-Curran et Salem (N=52 ; 24 %) (Tableau 83). Notons que les sites Glenbrook et Grays Creek ont chacun plus de 40 points de similitudes avec le site Mailhot-Curran (autour de 20 %) (Tableau 83). Au sein du regroupement de Summerstown, les liens les plus forts sont visibles entre les sites Glenbrook et Salem qui partagent 37 points de similitudes (17,1 %) et plus rarement avec le site Grays Creek (11,6 %).

## 6. Conclusion

Concernant nos hypothèses de départ, il semble qu'aucune ne soit en parfait accord avec nos résultats ni ne se confirme. Notre première hypothèse portait sur l'homogénéité stylistique entre les sites contemporains, soit Mailhot-Curran et Glenbrook. Nous avons pu mettre de l'avant certaines similitudes entre les deux assemblages, notamment au niveau de la morphologie des vases, ainsi que celle des empreintes utilisées pour appliquer les attributs emblématiques, mais ce phénomène est présent sur tous les sites. Cependant, entre ces deux sites, nous observons une grande variabilité dans le projet décoratif qui leur est associé. En effet, bien que l'utilisation de motifs complexes formés de lignes obliques se terminant à gauche et à droite prédomine les assemblages, la collection du site Mailhot-Curran se démarque par une faible utilisation des lignes obliques à droite. Notons de plus que ce dernier possède une forte fréquence de parements encadrés agrémentés d'une crestellation contrairement à son contemporain. Ces sites utilisent donc des méthodes similaires tout en s'appropriant certains traits pour en faire des styles plus personnels.

Notre deuxième hypothèse portait sur un lien plus marqué entre les sites plus anciens du regroupement de Summerstown, Grays Creek et Salem, avec le site Mailhot-Curran. Nous observons sur bien des points une similarité entre les trois sites avec un rapprochement nettement plus important entre les sites Mailhot-Curran et Salem. Sur ce dernier point, une des plus importantes ressemblances réside dans l'utilisation de l'outil dentelé pour la réalisation du projet décoratif. Nous savions déjà que cet outil était une particularité de la région de Saint-Anicet et que son utilisation comme marqueur temporel a été écartée par Perreault (Perreault 2014). Les fréquences de cette unité décorative au

sein des collections de la région de Saint-Anicet appuient les conclusions de Perreault puisque le site McDonald datant du XIV<sup>e</sup> siècle n'a que peu d'exemples de l'application à des fins décoratives de cet objet, contrairement au site Droulers (Lévesque 2015 N=10 ; environ 4 % : iv, tableau 6). Il est évident que les techniques mises de côté ne sont pas pour autant oubliées et qu'elles peuvent être réutilisées ou ravivées après un hiatus plus ou moins long. Ce mode d'application des unités décoratives s'observe dans les mêmes proportions (12 à 13 % des sous-échantillons) pouvant être un signe fort d'un lien intersite. Cette hypothèse semble la plus pertinente sans être parfaitement confirmée.

Enfin, notre dernière hypothèse portait sur l'originalité des potières du site Mailhot-Curran vis-à-vis de celles de la région de Summerstown. Malgré de nombreux points de similitudes entre les sites, il est indéniable que chacun des villages possède ses particularités. Les potières de Mailhot-Curran pour leur part semblent préférer l'encadrement des parements crestellés dans la préparation du projet décoratif. Cet élément est particulièrement flagrant lorsque l'on compare les différents sous-échantillons, sachant que l'échantillon de la collection du site Grays Creek ne présente que peu d'exemples, que celui du site Salem en présente 30 % et que celui de Glenbrook se trouve loin en deçà. Les agencements stylistiques présentent une grande variabilité dans les échantillons les plus importants, moins visibles dans les plus petits. La différence de variabilité est-elle la preuve d'une indépendance stylistique attribuable aux différentes concentrations ou simplement due au déséquilibre et à la fragmentation des échantillons ? L'entière collection du site Mailhot-Curran présente une certaine variabilité de décoration, mais elle ne semble pas aussi importante que dans les sites ontariens. Nous pouvons donc considérer que le site Mailhot-Curran a une part d'indépendance stylistique

prononcée visible dans l'utilisation d'agencements géométriques plus limités que dans la concentration de Summerstown. Une étude plus approfondie de ces derniers sites nous permettrait de mieux expliquer ce phénomène. Cette hypothèse est donc elle aussi acceptable sans être totalement confirmée.

Certes, aucune de nos hypothèses n'a été confirmée par notre analyse ni même rejetée. Ces dernières étaient probablement mal formulées, voire non exclusives les unes des autres. Notons cependant que notre démarche est quantitative et chiffrée et qu'elle vise à expliquer un phénomène humain, par là même, peu prévisible du fait de l'agentivité de l'artisan, mais elle nous a permis d'aborder et de représenter au mieux la variabilité. Cette analyse nous a de plus mis de l'avant plusieurs idiosyncrasies internes aux sites portant l'un, l'autre ou les deux attributs emblématiques, permettant de remettre sur l'argile un style émanant d'une artiste ou d'une maisonnée. Un style particulier semble relier trois des quatre sites dans une utilisation spécifique de lignes verticales entrecoupées de deux ou trois lignes obliques se terminant généralement à gauche. Une comparaison et une analyse complète du matériel archéologique des trois sites nous permettraient de confirmer ces liens et, nous l'espérons, d'en faire ressortir de nouveaux. Les échantillons des sites Glenbrook et Salem sont apparus très similaires, laissant penser qu'il existe un apparentement entre les sites et que la datation présumée du site Salem est erronée. À la vue des données colligées ici, qui ne représentent qu'une fraction de l'ensemble des collections, nous proposons que Salem se situe dans la deuxième moitié du XVe siècle plutôt que dans la première, offrant une chronologie telle que celle-ci :

<b>Site</b>	<b>Datation</b>
Grays Creek	1400-1450
Salem	1450-1500
Glenbrook – Mailhot Curran	1518 - 1535

Ce point reste à confirmer par une analyse poussée et complète du matériel afin de modifier, le cas échéant, la séquence chronologique régionale.

Nous avons abordé différentes échelles d'analyses dans le cadre de notre travail. Notons cependant que seul le site Mailhot-Curran nous a permis d'observer les plus petites, soit la maisonnée et le village. En effet, la concentration de Summerstown ne présente pas de contexte documenté et les collections proviennent probablement, dans leur majorité, de dépotoirs limitant la pertinence d'une spatialisation. Le site Mailhot-Curran, en revanche, nous fait montre d'une variabilité inter maisonnée avec des styles décoratifs parfois très circonscrits dans certains secteurs du site. Cette variabilité pourrait s'apparenter à des « écoles » ou des styles spécifiques faisant partie de l'identité clanique ou de la maisonnée. C'est particulièrement le cas pour l'utilisation du dentelé. Cette dernière unité décorative, largement concentrée sur la terrasse centrale du site, laisse à penser que les deux maisons-longues, la II et la VI, étaient apparentées d'une certaine façon, faisant probablement partie d'une même maisonnée, et qu'elles s'influençaient l'une l'autre en partageant des espaces collectifs. Le site Salem aurait probablement révélé des distributions spatiales similaires.

À l'échelle régionale, nous observons une grande variabilité sur la durée dans la concentration de Summerstown. Malgré un fort lien entre les sites Salem et Glenbrook



notamment dans les agencements géométriques, nous n'avons pu observer de continuité, même discrète, de l'ensemble. Cet élément laisse présumer d'une relative indépendance entre les sites et d'un vide dans la chronologie qui pourrait probablement être comblé par l'analyse complète et comparative du site Summerstown Station. Notons cependant la faible importance de l'utilisation de l'outil dentelé relativement similaire entre les sites Summerstown Station et Glenbrook (moins de 1 %), laissant croire à un plus fort lien entre de ces deux sites contrairement à Salem et Grays Creek (entre 6 et 7 %) (Chapdelaine 1989 :254; Pendergast 1981 :37). Mailhot-Curran quant à lui s'insère dans la tendance régionale, notamment pour ce qui a trait à l'utilisation du dentelé, mais se démarque par une utilisation plus prononcée de l'empreinte au roseau (Woods 2013 :34; Tableau 4).

Le présent mémoire nous a permis d'offrir une vue plus globale des interactions possibles entre les régions. Les liens entre les sites Salem et Mailhot-Curran semblent soutenus, malgré une probable occupation diachronique séparée de plus d'une génération. Les frontières interrégionales sont donc très poreuses et la circulation des idées et techniques sont visible sur les poteries.

La mise en place d'éléments analytiques supplémentaires semble pertinente pour rendre compte de la variabilité et permettre d'obtenir plus d'éléments de comparaison. Cette analyse a, par ailleurs, confirmé les catégories de motifs présents sur les bases de parements récemment élaborées (Woods et al. 2015 :163 Planche 7.12). Ces catégories restent encore à appliquer à d'autres collections afin de les compléter.

Pour le motif en échelle et l'empreinte au roseau, on observe une homogénéisation dans la forme de l'outil relativement répandue dans l'ensemble des sites. Cette tendance

semble généralisée sur la durée et pourrait être une potentielle marque d'une standardisation ou d'une transmission d'un outil d'une génération à l'autre.

Nous voudrions présenter une définition pour le motif en échelle en affinant celle précédemment proposée (Le Moine 2014). Nous conservons l'idée que le motif s'insère dans le projet décoratif global entre deux lignes parallèles par application d'échelons placés perpendiculairement aux motifs adjacents. Cette cassure stylistique s'applique dans un registre de chevrons, lignes verticales, horizontales ou obliques. Il peut par ailleurs n'être représenté que par des échelons libres, sans lignes parallèles les encadrant de chaque côté. L'empreinte appliquée est variable et peut se répartir entre 7 catégories différentes (Figure 8). Cette première approche typologique est évidemment à confronter aux collections d'autres sites lors d'analyses ultérieures.

L'empreinte au roseau est aisément caractérisable du fait de sa forme circulaire laissée par impression d'un outil. Cette empreinte circulaire peut varier suivant l'outil utilisé ou le mode d'application. Elle est aménagée de façon très diverse sur le vase avec l'intérieur de l'empreinte parfois décoré. La définition du motif pourrait être la suivante : c'est une empreinte circulaire, ovale ou incomplète généralement aménagée verticalement. Il est appliqué sur diverses parties du vase avec une préférence sous la crestellation. L'aménagement d'empreintes peut être linéaire, appliqué en forme géométrique ou pour souligner un élément morphologique du vase tel que le col ou l'épaule. L'intérieur de l'empreinte individuelle délimitée par les anneaux circulaires peut lui-même être décoré d'impressions punctiformes, d'incisions ou appliqué par un cylindre plein sans laisser de bosse sur la paroi intérieure.

Ces deux attributs sont par ailleurs appliqués à différents moments du projet stylistique et nous permettent d'entrevoir les comportements des acteurs. Les séquences d'application que nous avons mises en avant nous donnent la possibilité de remonter des chaînes opératoires de fabrication de la poterie (Figure 27). Cette démarche laisse apparaître différents comportements visibles dans la séquence décorative susceptible d'être le reflet d'une affection ou d'une indifférence envers un ou plusieurs éléments décoratifs.

En guise de conclusion, ce mémoire voulait explorer les différentes possibilités des contextes sociaux de la maisonnée au travers d'un médium : la poterie. Nous voyons ainsi qu'outre une grande variabilité des projets décoratifs, il se dégage une forme d'homogénéité. Cette dernière associe les échantillons des collections des différents sites autour de l'identité d'un groupe que chacun s'approprie. Cela suggère que les échanges et relations intrasites sont plus nombreux qu'attendu et que les frontières des maisonnées et maisons-longues sont poreuses. Nous en arrivons au même constat dans les relations intersites et interrégions, laissant apparaître que le lac Saint-François n'est pas un obstacle pour la circulation des idées, d'objets et des personnes.

Cette identité plus générale se transmet et l'artisan se l'approprie pour réaliser un nouvel ensemble par une façon de faire qui lui est personnelle. C'est donc une façon de faire qui s'inscrit dans des ensembles de choix stylistique et donc technique, puisque présent dès le façonnage.

L'adoption d'un style se fait de plusieurs façons, notamment à travers le lien social. Si les femmes des villages iroquoïens n'avaient pas l'opportunité de se déplacer et d'interagir avec les autres villages, comment expliquer ces adoptions bilatérales si ce n'est par un lien entre potières ? Le mouvement du matériel à travers des liens socio-économiques

pourrait être un début de réponse par la copie et la reproduction des éléments stylistiques (Eerkens et Lipo 2007). Mais comment expliquer les similarités stylistiques entre des sites non contemporains ? Nous penchons pour un apparentement entre les deux villages, Salem et Mailhot-Curran, sans pour autant pouvoir l'affirmer fermement. Une réévaluation des collections entières serait nécessaire.

Cette question reste à approfondir et la femme iroquoise est souvent présentée comme ayant un rôle limité à l'entretien de la maison-longue et des champs, était peut-être moins « sédentaire » (Clermont 1983 ; Hart et Engelbrecht 2012). Son rôle politique, économique et social est souvent obliéré, conséquence certainement attribuable au fait que les premiers chroniqueurs et témoins de cette rencontre étaient des hommes issus de sociétés patriarcales (Clermont 1983 :288; Santini Cousineau 1987).

Sans avoir de preuves directes de ce mouvement, de nombreux exemples dans d'autres groupes iroquoiens semblent indiquer qu'elles participaient activement aux différentes sphères extérieures au village susceptible d'amener des rencontres et des influences de façons directes (Martelle 2002 ; Trigger 1963, 1969 ; Viau 2005). Il reste difficile d'inférer la position de la femme et ses rôles divers dans la société par le biais seul de l'archéologie. Elles nous ont pourtant laissé des témoignages que nous ne pouvons ignorer et que nous devons tenter de lire au mieux de nos possibilités afin de remettre les mains de l'artiste sur l'argile et de recréer son savoir et la transmission qui en découle.

## 7. Références citées

Abel, Timothy J.

2001 *The Clayton Cluster: Cultural Dynamics of a Late Prehistoric Village Sequence in the Upper St. Lawrence Valley*. Thèse de doctorat, Département d'Anthropologie, University at Albany SUNY, Albany.

—

2002 Recent research on the Saint-Lawrence Iroquoians of northern New York. *Archaeology of Eastern North America* 30 :137-154.

Arnold, Dean E.

1988 *Ceramic theory and cultural process*. Cambridge University Press, Cambridge.

Arnold, Dean E., Hayley Schumacher Wynne et Josiah Ostoich

2013 The Materiality of Social Memory: The Potters' Gremio in Ticul, Yucatán, México. *Ethnoarchaeology* 5(2) :81-99.

Bailey, John H.

1938 An Analysis of Iroquoian Ceramic Types. *American Antiquity* 3(4) :333-338.

Beauchamp, William M.

1894 Curious Iroquois pottery. *Science* 23(576) :88-89.

Benmouyal, José

1990 *Un village iroquoien à Deschambault*. Rapport soumis au ministère des Affaires culturelles du Québec.

Bernardini, Wesley

2000 Kiln Firing Groups: Inter-Household Economic Collaboration and Social Organization in the Northern American Southwest. *American Antiquity* 65(2) :365-377.

Binford, Lewis R

1965 Archaeological systematics and the study of culture process. *American Antiquity* 31(2) :203-210.

Birch, Jennifer

2008 Rethinking the Archaeological Application of Iroquoian Kinship. *Canadian Journal of Archaeology/Journal Canadien d'Archéologie* 32 :194-213.

—

2012 Coalescent communities: settlement aggregation and social integration in Iroquoian Ontario. *American Antiquity* 77(4) :646-670.

—

2015 Current Research on the Historical Development of Northern Iroquoian Societies. *Journal of Archaeological Research* 23(3) :263-323.

Birch, Jennifer et Ronald F. Williamson

2015 Navigating ancestral landscapes in the Northern Iroquoian world. *Journal of Anthropological Archaeology* 39 :139-150.

Blais, Judith

1993 The Bilodeau site near missisquoi bay: postmolds, fishbones and corn ear motifs. Dans *Essays in Saint Lawrence Iroquoian Archaeology*, édité par J. F. Pendergast et C. Chapdelaine, pp. 75-85. Occasional papers In Northeastern Archaeology vol. 8. Copetown Press, Dundas.

Blais, Judith, Claude Chapdelaine et Daniel St-Arnaud

- 1996 Le Sylvicole supérieur et les Iroquoiens du Saint-Laurent. Dans *En remontant la rivière aux Brochets, Cinq mille ans d'histoire amérindienne dans Brome-Missisquoi*, édité par C. Chapdelaine, J. Blais, J.-M. Forget et D. St-Arnaud, pp. 101-117. Collection Paléo-Québec 25. Recherche amérindiennes au Québec, Montréal.
- Blanton, Richard E.
- 1994 *Houses and Households: a Comparative Study*. Plenum Press, New York.
- Bowser, Brenda J.
- 2000 From Pottery to Politics: An Ethnoarchaeological Study of Political Factionalism, Ethnicity, and Domestic Pottery Style in the Ecuadorian Amazon. *Journal of Archaeological Method and Theory* 7(3) :219-248.
- Braun, David
- 1991 Why decorate a pot? Midwestern household pottery, 200 BC-AD 600. *Journal of Anthropological Archaeology* 10(4) :360-397.
- Braun, Gregory
- 2010 Technological Choices: Ceramic Manufacture and Use at the Antrex Site (AjGv-38). *Ontario Archaeology* 89 :69-96.
- 
- 2012 Petrography as a technique for investigating Iroquoian ceramic production and smoking rituals. *Journal of Archaeological Science* 39 :1-10.
- Bronitsky, Gordon et Robert Hamer
- 1986 Experiments in ceramic technology: The effects of various tempering materials on impact and thermal-shock resistance. *American Antiquity* :89-101.
- Carr, Christopher

1995 Building a unified middle-range theory of artifact design: historical perspectives and tactics. Dans *Style, society, and person : archaeological and ethnological perspectives*, édité par C. Carr et J. E. Neitzel, pp. 151-170. Plenum Press, New York.

Chapdelaine, Claude

1989 *Le site Mandeville à Tracy : variabilité culturelle des Iroquoiens du Saint-Laurent*. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

—

1993a Eastern Saint Lawrence Iroquoians in the Cap Tourmente area. Dans *Essays In St. Lawrence Iroquoian Archaeology*, édité par J. F. Pendergast et C. Chapdelaine, pp. 87-100. Occasional Papers in Northeastern Archaeology. Copetown Press, Dundas.

—

1993b The sedentarization of the prehistoric Iroquoians: A slow or rapid transformation? *Journal of Anthropological Archaeology* 12(2) :173-209.

—

2004 A review of the latest developments in St. Lawrence Iroquoian archaeology. Dans *A passion of the Past: Papers in Honours of James F. Pendergast*, édité par J. V. Wright et J.-L. Pilon, pp. 63-77. Mercury Series, Archaeology Paper vol. 164. Canadian Museum of Civilization, Gatineau.

—

2013a *Le site Mailhot-Curran (BgFn-2) : première campagne de fouilles, Août 2012*. Département d'anthropologie de l'Université de Montréal.

—



2013b Quelle est la position du site iroquoien Droulers-Tsiionhiakwarha ?  
*Archéologiques* (26) :1-24.

—

2014 *Le site Mailhot-Curran (BgFn-2) : Troisième campagne de fouilles Août 2014*. Département d'anthropologie Université de Montréal.

—

2015a La datation radiométrique du site Mailhot-Curran. Dans *Mailhot-Curran, un village iroquoien du XVIe siècle*, édité par C. Chapdelaine, pp. 341-354. Paléo-Québec vol. 35. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

—

2015b Le cadre culturel. Dans *Mailhot-Curran, un village iroquoien du XVIe siècle*, édité par C. Chapdelaine, pp. 49-68. Paléo-Québec vol. 35. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

— (editor)

2015c *Mailhot-Curran, un village iroquoien du XVIe siècle*. 35. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

Chapdelaine, Claude et Audrey Woods

2015 La position culturelle du site Mailhot-Curran. Dans *Mailhot-Curran, un village iroquoien du XVIe siècle*, édité par C. Chapdelaine, pp. 355-374. Paléo-Québec vol. 35. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

Charters, Stephanie, Richard P. Evershed, L. John Goad, Anne Leyden, Paul W. Blinkhorn et V. Denham

1993 Quantification and distribution of lipid in archaeological ceramics: implications for sampling potsherds for organic residue analysis and the classification of vessel use. *Archaeometry* 35(2) :211-223.

Chilton, Elisabeth S.

1998 The cultural origins of technical choice: Unraveling Algonquian and Iroquoian ceramic traditions in the Northeast. Dans *The archaeology of social boundaries*, édité par M. Stark, pp. 132-160. Smithsonian Institution Press, Washington D.C.

Chrisomalis, Stephen et Bruce Graham Trigger

2004 Reconstructing prehistoric ethnicity: Problems and possibilities. Dans *A Passion for the Past: Papers in Honour of James F. Pendergast*, édité par J. M. Wright et J.-L. Pilon, pp. 419-434. Mercury Series, Archaeology Paper vol. 164. Canadian Museum of Civilization, Gatineau.

Cleland, Stephanie

2013 *Stage 1 archaeological assessment for the north Glengarry regional water supply project*. Pour Andre Bourque, CH2M HILL Canada Limited.

Clermont, Norman

1980 L'identité culturelle iroquoienne. *Recherches amérindiennes au Québec* 10(3) :139-143.

—

1983 La place de la femme dans les sociétés iroquoiennes de la période du contact. *Recherches amérindiennes au Québec* 13(4) :286-290.

—

1999 L'archéologue, la culture matérielle et les problèmes de l'ethnicité. *Recherches amérindiennes au Québec* 29(1) :71-73.

Clermont, Norman, Claude Chapdelaine et Georges Barré

1983 *Le site iroquoien de Lanoraie : témoignage d'une maison-longue*.  
Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

Clermont, Norman, Claude Chapdelaine et Jacques Guimont

1992 *L'occupation historique et préhistorique de Place-Royale*. Collection  
Patrimoines 7. Les Publications du Québec, Québec.

Clermont, Norman et Michel Gagné

2004 People of the Drumlins. Dans *A passion of the Past: Papers in Honours of James F. Pendergast*, édité par J. Wright et J.-L. Pilon, pp. 77-86. Archaeological Survey of Canada Mercury Series Paper vol. 164. Canadian Museum of Civilization, Gatineau.

Creese, John L.

2012 The Domestication of Personhood: a View from the Northern Iroquoian Longhouse. *Cambridge Archaeological Journal* 22 :365-386.

Cunningham, Jerimy J.

2001 Ceramic variation and ethnic holism: a case study from the "Younge-Early Ontario Iroquoian Border" in southwestern Ontario. *Canadian Journal of Archaeology/Journal Canadien d'Archéologie* 25(1/2) :1-27.

—

2010 Ceramic Decoration, Ethnicity and Political Economy in the Inland Niger Delta of Mali. *Ontario Archaeology, London Chapter Occasional Publication* 9(85-88) :265-277.

David, Nicholas, Judy Sterner et Kodzo Gavua

1988 Why Pots are Decorated. *Current Anthropology* 29(3) :365-389.

DeMarrais, Elizabeth

- 2011 Figuring the group. *Cambridge Archaeological Journal* 21(02) :165-186.
- Dietler, Michael et Ingrid Herbich  
1998 Habitus, techniques, style: an integrated approach to the social understanding of material culture and boundaries. Dans *The archaeology of social boundaries*, édité par M. Stark, pp. 232-263. Smithsonian Institution Press, Washington D.C.
- Dobres, Marcia-Anne  
1995 Gender and prehistoric technology: on the social agency of technical strategies. *World Archaeology* 27(1) :25-49.
- Dobres, Marcia-Anne et Christopher R. Hoffman  
1994 Social agency and the dynamics of prehistoric technology. *Journal of archaeological method and theory* 1(3) :211-258.
- Dornan, Jennifer L  
2002 Agency and archaeology: Past, present, and future directions. *Journal of Archaeological Method and Theory* 9(4) :303-329.
- Düring, Bleda S.  
2014 The Anatomy of a Prehistoric Community: reconsidering Çatalhöyük. Dans *Prehistoric Villages to Cities: Settlement Aggregation and Community Transformation*, édité par J. Birch, pp. 23-43. Routledge Studies in Archaeology. Routledge, New York.
- Eerkens, Jelmer W. et Carl P. Lipo  
2007 Cultural transmission theory and the archaeological record providing context to understanding variation and temporal changes in material culture. *Journal of Archaeological Research* 15(3) :239-274.

Engeström, Yrjö et Annalisa Sannino

2013 La volition et l'agentivité transformatrice: perspective théorique de l'activité. *Revue internationale du CRIRES : innover dans la tradition de Vygotsky* 1(1) :4-19.

Flannery, Kent V.

1976 *The early Mesoamerican village*. Academic Press, New York.

Gagné, Michel

1996 *L'occupation villageoise iroquoise au sud du lac Saint-François : inventaire archéologique dans la région de Saint-Anicet (BgFn-2) et fouille des sites BgFo-18 et BgFn-1 ; programme d'animation culturelle sur le site Droulers (BgFn-1), M.R.C le Haut Saint-Laurent (1995)*. Ministère de la Culture et des Communications et M.R.C du Haut Saint-Laurent.

—

2000 *L'occupation villageoise iroquoise dans la région de Saint-Anicet M.R.C. du Haut Saint-Laurent (1999) : Inventaire régional et fouille du site BgFn-1*. Ministère de la Culture et des Communications et M.R.C du Haut Saint-Laurent.

—

2001 *L'occupation villageoise iroquoise dans la région de Saint-Anicet M.R.C. du Haut Saint-Laurent (2000) : fouille du site Mailhot-Curran (BgFn-2)*. Ministère de la Culture et des Communications et M.R.C du Haut Saint-Laurent.

—

2002 *L'occupation villageoise iroquoise dans la région de Saint-Anicet M.R.C. du Haut Saint-Laurent (2001) : fouille du site Mailhot-Curran (BgFn-2)*. Ministère de la Culture et des Communications et M.R.C du Haut Saint-Laurent.

---

2006 *La conservation intégrée du patrimoine archéologique amérindien en milieu rural, Projet du Répertoire canadien des lieux patrimoniaux*. Ministère de la Culture et des Communications et M.R.C du Haut Saint-Laurent.

---

2010 *L'occupation villageoise iroquoienne dans la région de Saint-Anicet, M.R.C. du Haut-Saint-Laurent (2007). Fouille du site McDonald (BgFo-18). Rapport final*. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec. Direction de la Montérégie et M.R.C. le Haut-Saint-Laurent.

Gates St-Pierre, Christian

2008 Un assemblage des Iroquoiens du Saint-Laurent provenant d'Akwesasne dans les collections du Musée McCord. *Archéologiques* 22 :58-68.

---

2015 Horticulture on the edge: the northernmost evidence for plant cultivation in pre-contact Northeastern North America. *Revista de Antropología del Museo de Entre Ríos* 1(1) :21-31.

Gates St-Pierre, Christian et Marie-Eve Boisvert

2015 L'industrie osseuse. Dans *Mailhot-Curran, un village iroquoien du XVI<sup>e</sup> siècle*, édité par C. Chapdelaine, pp. 261-290. Paléo-Québec vol. 35. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

Girouard, Laurent

1975 *Station 2, Pointe-aux-Buissons/[pour le] Ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, Service d'archéologie et d'ethnologie*. Les Cahiers du Patrimoine 2. Centre de documentation, Service de l'inventaire des biens culturels, Québec.

Goodby, Robert G

1998 Technological patterning and social boundaries: ceramic variability in southern New England, AD 1000-1675. Dans *The Archaeology of social boundaries*, édité par M. Stark, pp. 161-182. Smithsonian Institution Press, Washington, D.C.

Guilhaumou, Jacques

2012 Autour du concept d'agentivité. *Rives méditerranéennes* 1(41) :25-34.

Hamell, George R.

1992 The Iroquois and the world's rim: Speculations on color, culture, and contact. *American Indian Quarterly* 16(4) :451-469.

Hart, John P.

2001 Maize, Matrilocality, Migration, and Northern Iroquoian Evolution. *Journal of Archaeological Method and Theory* 8(2) :151-182.

Hart, John P. et Hetty Jo Brumbach

2009 On pottery change and northern Iroquoian origins: An assessment from the Finger Lakes region of central New York. *Journal of Anthropological Archaeology* 28(4) :367-381.

Hart, John P. et William Engelbrecht

2012 Northern Iroquoian Ethnic Evolution: A Social Network Analysis. *Journal of Archaeological Method and Theory* (19) :322-349.

Hawkins, Alicia L

2001 Genoa frilled pottery and the problem of the identification of the Wenro in Huronia. *Ontario Archaeology* 72 :15-37.

Hegmon, Michelle

1992 Archaeological Research on Style. *Annual Review of Anthropology* 21 :517-536.

Hodder, Ian

1979 Economic and Social Stress and Material Culture Patterning. *American Antiquity* 44(3) :446-454.

—

1982 *Symbols in action: ethnoarchaeological studies of material culture*. Cambridge University Press, Cambridge.

Jamieson, James B.

1990 The archaeology of the St. Lawrence Iroquoians. Dans *The archaeology of Southern Ontario to A.D1650*, édité par C. J. Ellis et N. Ferris, pp. 385 - 404. Occasional Publication of the London Chapter.

Jamison, Thomas R.

2005 Filling the archaeological void: Saint Lawrence Iroquoians in Alburg, Vermont. *The Journal of Vermont Archaeology* 6 :1-12.

Kapches, Mima

1990 The spatial dynamics of Ontario Iroquoian longhouses. *American Antiquity* 55 :49-67.

—

2007 The Iroquoian Longhouse : Architectural and Cultural Identity. Dans *Archaeology of the Iroquois: Selected Readings and Research Sources*, édité par J. E. Kerber, pp. 174-187. Syracuse University Press, Syracuse.

Keeley, Lawrence H.



1982 Hafting and Retooling: Effects on the Archaeological Record. *American Antiquity* 47(4) :798-809.

Kramer, Carol

1985 Ceramic ethnoarchaeology. *Annual Review of Anthropology* 14 :77-102.

Kroeber, Alfred L

1940 Statistical classification. *American Antiquity* 6(1) :29-44.

Le Moine, Jean-Baptiste

2014 Variation des attributs stylistiques et essai typologique des bases de parements des poteries du site Mailhot-Curran. Communication présentée à l'Association des archéologues du Québec, Trois-Rivières le 2 mai 2014.

—

2016 Deux attributs emblématiques des poteries des Iroquoiens du Saint-Laurent. Le motif en échelle et la ponctuation au roseau. *Recherches Amérindiennes au Québec* (sous presse).

Lechtman, Heather

1977 Style in technology : some early thoughts. Dans *Material culture : styles, organization, and dynamics of technology*, édité par H. Lechtman et R. S. Merrill, pp. 3-20. West Publishing Company, St Paul.

Lévesque, Geneviève

2015 *L'identité chez les Iroquoiens du Saint-Laurent : Analyse du mobilier céramique du site McDonald, Saint-Anicet*. Mémoire de maîtrise, Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal.

Livingstone-Smith, Alexandre

- 2007 *Chaîne Opératoire de la Poterie. Références ethnographiques, analyses et reconstitution*. Thèse de doctorat, Université Libre de Bruxelles, Tervuren.
- Marois, Roger J. M.  
1978 *Le Gisement Beaumier: Essai sur l'évolution des décors de la céramique*. Collection Mercure. Musée national de l'Homme, Ottawa.
- Martelle, Holly Anne  
2002 *Huron potters and archaeological constructs: Researching ceramic micro-stylistics*. Thèse de doctorat, Graduate Department of Anthropology, University of Toronto, Toronto.
- Millaire, Jean-François, Edward Eastaugh et Lisa Hodgetts  
2015 Prospection géophysique au site iroquoien de Mailhot-Curran. Dans *Mailhot-Curran, un village iroquoien du XVIe siècle*, édité par C. Chapdelaine, pp. 69-82. Paléo-Québec vol. 35. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.
- Milmore, Tatum  
2014 *Les Iroquoiens de Droulers/Tsiionhiakwatha et le cristal de quartz*. Mémoire de maîtrise, Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal.
- Moussette, Marcel  
2005 Un univers sous tension : les nations amérindiennes du Nord-Est de l'Amérique du Nord au XVIe siècle. *Les Cahiers des dix* (59) :149-177.
- Noble, William C.  
1975 Corn and the development of village life in southern Ontario. *Ontario Archaeology* 25 :37-46.

---

1979 Ontario Iroquois Effigy Pipes,. *Canadian Journal of Archaeology/Journal Canadien d'Archéologie* (3) :69-90.

Pendergast, James F et Bruce G Trigger

1972 *Cartier's Hochelaga and the Dawson site*. McGill-Queen's University Press, Montréal.

Pendergast, James F.

1962 The Crystal Rock Site: an early Onondaga-Oneida site in Eastern Ontario. *Pennsylvania Archaeologist* 32(1) :21-34.

---

1966 *Three prehistoric Iroquois components in eastern Ontario : the Salem, Grays Creek, and Beckstead sites*. Bulletin 208. National Museum of Canada, Ottawa.

---

1967 A Comparison of St. Lawrence River Valley Iroquoian Sites With The Dawson Site. *Ontario Archaeology* (10) :3-11.

---

1968 *The Summerstown Station site*. Anthropology Papers 18. National Museum of Canada, Ottawa.

---

1969 The MacDougald site. *Ontario Archaeology* (13) :29-53.

---

1973 *The Roebuck prehistoric Village Site Rim Sherds – An Attribute Analysis*. Mercury Series 8. National Museum of Canada, Ottawa.

---

1975 An in-situ hypothesis to explain the origin of the St. Lawrence Iroquoians. *Ontario Archaeology* (25) :47-55.

---

1980 Ceramic motif mutations at Glenbrook. *Colloque annuel de Proceedings of the 1979 Iroquois pottery conference*. :133 - 145.

---

1981 *The Glenbrook Village site : A late St. Lawrence Iroquoian component in Glengarry County, Ontario*. Mercury Series 100. National Museums of Canada, Ottawa.

---

1985 Huron - St. Lawrence Iroquois relations in the terminal prehistoric period. *Ontario Archaeology* (44) :23 - 39.

---

1991 The St. Lawrence Iroquoians: Their Past, Present, and Immediate Future. *The Bulletin Journal of the New York State Archaeological Association* (102) :47-74.

---

1993 More on when and why the St. Lawrence Iroquoians disappeared. Dans *Essays in Saint Lawrence Iroquoian Archaeology*, édité par J. F. Pendergast et C. Chapdelaine, pp. 9-47. Occasional papers In Northeastern Archaeology. Copetown Press, Dundas.

---

1999 The Ottawa river Algonquin bands in a St. Lawrence context. *Canadian Journal of Archaeology/Journal canadien d'archéologie* 23(1/2) :63-136.

Perreault, Christine

2014 *Conservatisme et innovation chez les potières iroquoiennes du site Droulers-Tsiionhiakwatha*. Mémoire de maîtrise, Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal.

Petersen, James B., John G. Crock, Ellen R. Cowie, Richard A. Boisvert, Joshua R. Toney et Geoffrey Mandel

2004 St. Lawrence Iroquoians in northern New England: Pendergast was “right” and more. Dans *A Passion for the Past: Papers in Honour of James F. Pendergast*, édité par J. Wright et J.-L. Pilon, pp. 87-123. Mercury Series, Archaeology Paper vol. 164. Canadian Museum of Civilization, Gatineau.

Pfaffenberger, Bryan

1992 Social anthropology of technology. *Annual review of Anthropology* 21 :491-516.

Plourde, Michel

2003 *8000 ans de Paléohistoire: Synthèse des recherches archéologiques menées dans l'aire de coordination du parc marin du Saguenay-Saint-Laurent*. Parcs Canada.

—

2008 Stadaconé: Lieu de « demourance » de Donnacona. *Cap-aux-Diamants: La revue d'histoire du Québec* (93) :11-14.

Pretola, John P.

2000 *Northeastern ceramic diversity : an optical mineralogy approach*. Thèse de doctorat, Département d'Anthropologie, University Of Massachusetts, Amherst.

—

2002 An Optical Mineralogy Approach to Northeastern Ceramic Diversity. Dans *A lasting impression: Coastal, lithic, and ceramic research in New England archaeology*, édité par J. E. Kerber, pp. 179-205. Praeger Publishers.

Ramsden, Peter G.

1978 Two views on late prehistoric Iroquois trade and settlement: an hypothesis concerning the effects of early European trade among some Ontario Iroquois. *Canadian Journal of Archaeology/Journal Canadien d'Archéologie* (2) :101 – 106.

Rathje, Richard R. et William L. Wilk

1982 Household archaeology. *The American Behavioral Scientist* 25(6) :617-639.

Reber, Eleanora A. et John P. Hart

2008 Visible clues: the analysis of visible pottery residues from New York State with gas chromatography/mass spectrometry. *Current Northeast Paleoethnobotany II. New York State Museum Bulletin* 512 :129-139.

Renault, Laurence

2012 *Un aspect méconnu de l'île de Montréal : les occupations amérindiennes du Sylvicole supérieur à la fin du XVIIe siècle*. Mémoire de maîtrise, Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal.

Rice, Prudence M.

1987 *Pottery analysis*. University of Chicago Press, Chicago.

—

2012 Ceramic technology and production. Dans *The Oxford Handbook of Mesoamerican Archaeology*, édité par D. L. Nichols et C. A. Pool, pp. 607-615. Oxford University Press, Oxford.

Roux, Valentine

2003 Ceramic standardization and intensity of production: quantifying degrees of specialization. *American Antiquity* 68(4) : 768-782.

Sackett, James R.

1977 The meaning of style in archaeology: a general model. *American Antiquity* 42(3) :369-380.

Santini Cousineau, Isabella

1987 *Les "sauvages américains" de Joseph-François Lafitau: l'image de l'amérindien dans un texte du XVIIIe siècle*. Mémoire de maîtrise, École des Études supérieures, University of Ottawa, Ottawa.

Schulenberg, Janet K.

2002 New dates for Owasco pots. Dans *Northeast Subsistence-Settlement Change: AD 700*, édité par C. B. Rieth et J. P. Hart, pp. 153-166 vol. 1300. University of the State of New York Albany.

Shennan, Stephen

1990 Introduction : Archaeological approaches to cultural identity. Dans *Archaeological approaches to cultural identity*, édité par S. Shennan, pp. 1-32. Unwin Hyman, London.

—

1991 Some current issues in the archaeological identification of past peoples. *Archaeologia Polona* 29 :29-37.

Shepard, Anna Osler

1985 *Ceramics for the Archaeologist, Fifth edition*. Carnegie Institution of Washington, Washington, DC.

Shott, Michael J

1996 Mortal pots: On use life and vessel size in the formation of ceramic assemblages. *American Antiquity* 61(3) :463-482.

Skibo, James M., Michael B. Schiffer et Kenneth C. Reid

1989 Organic-tempered pottery: an experimental study. *American Antiquity* 54(1) :122-146.

Stark, Miriam

1998 Technical Choices and Social Boundaries in Material Culture Patterning: An Introduction. Dans *The Archaeology of Social Boundaries*, édité par M. Stark, pp. 1-11. Smithsonian Institution Press, Washington, D.C.

Taché, Karine, Daniel White et Sarah Seelen

2008 Potential functions of Vinette I pottery: Complementary use of archaeological and pyrolysis GC/MC data. *Archaeology of Eastern North America* 36 :63-90.

Terry, R.D. et George V. Chilingar

1955 Comparison charts for visual estimation of percentage composition. *Journal of Sediment Petrology* 25 :229-234.

Tite, Michael S

1999 Pottery production, distribution, and consumption—the contribution of the physical sciences. *Journal of Archaeological Method and Theory* 6(3) :181-233.

Tite, Michael S, Vassilis Kilikoglou et George Vekinis



2001 Strength, toughness and thermal shock resistance of ancient ceramics, and their influence on technological choice. *Archaeometry* 43(3) :301-324.

Tooker, Elisabeth

1970 Northern Iroquoian Sociopolitical. *American Anthropologist, New Series* 72(1) :90-97.

Tremblay, Roland

1999 Introduction. Culture et ethnicité en archéologie : les aléas de l'identité conjugée au passé. *Recherches amérindiennes au Québec* 29(1) :3-8.

—

2006 *Les Iroquoiens du Saint-Laurent, peuple du maïs*. Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal et Les Éditions de l'Homme, Montréal.

Tremblay, Roland

2001 Il y a peu de fumée sans trompettes: les pipes iroquoiennes de la région de Saint-Anicet. *Archéologiques* 15 :16-34.

Trigger, Bruce G

1978 *Time and traditions: Essays in archaeological interpretation*. Edinburgh University Press, Edinburgh.

Trigger, Bruce G.

1963 Settlement as an Aspect of Iroquoian Adaptation at the Time of Contact. *American Anthropologist* 65(1) :86-101.

—

1968 Archaeological and Other Evidence: A Fresh Look at the "Laurentian Iroquois". *American Antiquity* 33(4) :429-440.

---

1969 *The Hurons farmers of the North*. Holt, Rinehart and Winston, Montréal.

---

1987 *Children of aataentsic: A history of the Huron People to 1660*. McGill-Queen's Press, Kingston.

Trigger, Bruce G. et James F. Pendergast

1978 Saint Lawrence Iroquoians. Dans *Handbook of North American Indians*, édité par B. G. Trigger, pp. 357-361. Northeast vol. 15, W. C. Sturtevant, général éditeur. Smithsonian Institution, Washington D.C.

Trottier, Stéphanie

2014 *Étude des macrorestes végétaux du site Droulers*. Mémoire de maîtrise, Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal.

Turmel, Marie-Claude, François Courchesne et Claude Chapdelaine

2015 Contribution de la pédologie à la caractérisation de la signature chimique et minéralogique de structures archéologiques au site iroquoien Mailhot-Curran. Dans *Mailhot-Curran, un village iroquoien du XVIIe siècle*, édité par C. Claude, pp. 83-106. Paléo-Québec vol. 35. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

Viau, Roland

2005 *Femmes de personne: sexes, genres et pouvoirs en Iroquoisie ancienne*. Les Éditions du Boréal, Montréal.

Warrick, Gary

1996 Evolution of the Iroquoian Longhouse. Dans *People Who Lived in Big Houses: Archaeological Perspectives on Large Domestic Structures*, édité par G.

Coupland et E. Banning, pp. 11-26. Monographs in World Archaeology no 27. Prehistory Press, Madison.

Wendt, Carl J.

2003 *Early Formative domestic organization and community patterning in the San Lorenzo Tenochtitlan region, Veracruz, Mexico*. Thèse de doctorat, Département d'anthropologie, Pennsylvania State University, State College.

Williamson, Ronald F. et Terry G. Powis

1998 Parsons site ceramic vessels. *Ontario Archaeology* (65/66) :53 – 71.

Wonderley, Anthony

2005a Effigy Pipes, Diplomacy, and Myth: Exploring Interaction between St. Lawrence Iroquoians and Eastern Iroquois in New York State. *American Antiquity* 70(2) :211-240.

—

2005b Iroquois Ceramic Iconography: New Evidence from the Oneida Vaillancourt Site. *Ontario Archaeology* (79/80) :73-87.

Woods, Audrey

2012 *Le village iroquoien de Mailhot-Curran, Saint-Anicet*. Mémoire de maîtrise, Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal.

—

2013 L'apparement stylistique et culturel des potières de Mailhot-Curran, Saint-Anicet. *Archéologiques* (26) :25-55.

Woods, Audrey, Claude Chapdelaine et J.B. Le Moine

2015 La poterie domestique et autres témoins céramiques. Dans *Mailhot-Curran, un village iroquoien du XVIIe siècle*, édité par C. Chapdelaine, pp. 143-186. Paléo-Québec vol. 35. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

Woods, Audrey et Mariane Gaudreau

2012 Analyse morpho-stylistique des vases du site Mailhot-Curran, Saint-Anicet. In *Nouvelles données sur les Iroquoiens du Saint-Laurent*, édité par C. Chapdelaine et M. Gaudreau, pp. 167-204.

Wright, James V.

1968 Type and Attribute Analysis: Their Application to Iroquois Culture History. *Ontario Archaeology* (11) :65-69.

Wright, Joyce M.

2006 Ceramic vessels of the Wendat Confederacy: indicators of tribal affiliation or mobile clans? *Canadian Journal of Archaeology/Journal Canadien d'Archéologie* 30(1) :40-72.

## **8. Annexes : Tableaux, Figures et planches**

## 8.1. Tableaux

**Tableau 1 Effectif des collections analysées**

	Unités complètes	Unités incomplètes	Total
Mailhot-Curran	46	28	74
Grays Creek	25	24	49
Salem	214	7	221
Glenbrook	273	0	273

**Tableau 2 Mesures moyennes et étendues de l'épaisseur de la lèvre**

	Mailhot-Curran	Grays Creek	Salem	Glenbrook
	N=56	N=25	N=215	N=267
Moyenne en mm	8,2	7,7	8,1	8,53
Max. en mm	12,4	13,2	15,6	19,8
Min. en mm	4,4	3,7	3,4	3,2

En jaune les similarités avec Mailhot-Curran, en violet avec Glenbrook.

**Tableau 3 La morphologie des lèvres**

	Mailhot-Curran		Grays Creek		Salem		Glenbrook	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Plate	37	66,07	24	64,86	130	59,36	166	61,25
Plate avec gouttière	1	1,79	3	8,11	16	7,31	13	4,80
Ronde	2	3,57	1	2,70	14	6,39	16	5,90
Biseauté extérieur	3	5,36	5	13,51	28	12,79	46	16,97
Biseauté intérieur	10	17,86	4	10,81	27	12,33	23	8,49
Biseauté intérieur avec gouttière	1	1,79						
Plate carénée extérieur	1	1,79						
Pointue					4	1,83	7	2,58
Ronde festonnée	1	1,79						
<b>Total</b>	<b>56</b>	<b>100,00</b>	<b>37</b>	<b>100,00</b>	<b>219</b>	<b>100,00</b>	<b>271</b>	<b>100</b>
Indéterminé	11	14,67	12	24,49	2	0,90	2	0,73

En jaune les similarités avec Mailhot-Curran, en violet avec Glenbrook en rose avec Salem.

**Tableau 4 Répartition des hauteurs de parement**

	Mailhot-Curran		Grays Creek		Salem		Glenbrook	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Court < 19,9 mm	2	4,35	4	16	6	2,80	12	4,40
Moyen > 20 < 34,9 mm	18	39,13	8	32	82	38,32	93	34,07
Haut > 35 mm	26	56,52	13	52	126	68,88	168	61,54
Dont > 45 mm	8	17,39	4	16	55	25,70	76	27,84
<b>Total</b>	<b>46</b>	<b>100,00</b>	<b>25</b>	<b>100</b>	<b>214</b>	<b>100,00</b>	<b>273</b>	<b>100,00</b>

En jaune les similarités avec Mailhot-Curran et en violet avec Glenbrook.

**Tableau 5 Mesures moyennes et étendues des hauteurs du parement**

	Mailhot-Curran	Grays Creek	Salem	Glenbrook
	N=46	N=25	N=215	N=273
Moyenne en mm	37,35	32,3	37,8	36,63
Max. en mm	75	58,8	72	79,8
Min. en mm	17,5	7,9	15	8,8

En jaune les similarités avec Mailhot-Curran.



**Tableau 6 Répartition des profils des parements**

	Mailhot-Curran		Grays Creek		Salem		Glenbrook	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Extérieur droit/intérieur droit	27	54,00	21	47,73	72	33,80	125	47,35
Extérieur droit/intérieur concave	7	14,00	9	20,45	23	10,80	20	7,58
Extérieur droit/intérieur convexe					2	0,94	3	1,14
Extérieur concave/intérieur droit	3	6,00	4	9,09	47	22,07	51	19,32
Extérieur concave/intérieur concave	5	10,00	2	4,55	29	13,62	12	4,55
Extérieur concave/intérieur convexe			1	2,27	1	0,47	2	0,76
Extérieur convexe/intérieur droit					6	2,82	4	1,52
Extérieur convexe/intérieur concave	8	16,00	7	15,91	32	15,02	47	17,80
Extérieur sinueux/intérieur sinueux					1	0,47		
<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>100,00</b>	<b>44</b>	<b>100,00</b>	<b>213</b>	<b>100,00</b>	<b>264</b>	<b>100,00</b>
Indéterminé	25	33,33	5	10,20	8	3,62	9	9,16

En jaune les similarités avec Mailhot-Curran et en violet avec Glenbrook.

**Tableau 7 Mesures moyennes et étendues de l'épaisseur de la base de parement**

	Mailhot-Curran	Grays Creek	Salem	Glenbrook
	N=49	N=32	N=200	N=237
Moyenne en mm	10,25	10,7	11,35	10,9
Max. en mm	18,5	17	22	19
Min. en mm	6,5	6,6	2,8	1,8

En jaune les similarités avec Mailhot-Curran.

**Tableau 8 Mesures moyennes et étendues de l'épaisseur du col**

	Mailhot-Curran	Grays Creek	Salem	Glenbrook
	N=45	N=28	N=170	N=235
Moyenne en mm	6,7	6,7	6,8	6,86
Max. en mm	15	10,3	13,7	14,6
Min. en mm	3,3	4,2	3,6	3,5

En jaune les similarités avec Mailhot-Curran.

**Tableau 9 Répartition des concentrations de dégraissants**

	Mailhot-Curran		Grays Creek		Salem		Glenbrook	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
1 %	2	2,70			17	7,69		
2 %	9	12,16	35	71,43	99	44,80	136	57,38
3 %	23	31,08	9	18,37	26	11,76	39	16,46
5 %	17	22,97	4	8,16	51	23,08	35	14,77
7 %	14	18,92			18	8,14	21	8,86
9 %	1	1,35						
10 %	2	2,70	1	2,04	8	3,62	2	0,84
12 %	2	2,70			2	0,90		
15 %	4	5,41					4	1,69
<b>Total</b>	<b>74</b>	<b>100</b>	<b>49</b>	<b>100,00</b>	<b>221</b>	<b>100,00</b>	<b>237</b>	<b>100,00</b>

En jaune les similarités avec Mailhot-Curran et en violet avec Glenbrook.

**Tableau 10 Présence et localisation des résidus de carbonisation**

	Mailhot-Curran		Grays Creek		Salem		Glenbrook	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Interne	29	39,19	21	42,86	110	49,77	122	51,48
Externe	1	1,35	1	2,04	3	1,36	1	0,42
Interne et externe	8	10,81	3	6,12	1	0,45	6	2,53
Interne et lèvre			1	2,04	1	0,45	2	0,84
Ne s'applique pas	31	41,89	20	40,82	91	41,18	106	44,73
Indéterminé	5	6,76	3	6,12	15	6,79		
<b>Total</b>	<b>74</b>	<b>110,45</b>	<b>49</b>	<b>100,00</b>	<b>221</b>	<b>100,00</b>	<b>237</b>	<b>100,00</b>

En jaune les similarités avec Mailhot-Curran et en violet avec Glenbrook.

**Tableau 11 Unité décorative de l'angle intérieur de la lèvre**

	Mailhot-Curran		Grays Creek		Salem		Glenbrook	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Cordelette					4	1,81		
Dentelé	2	2,99	2	4,08	12	5,43	2	0,73
Empreinte linéaire	11	16,42	10	20,41	66	29,86	75	27,47
Incision			3	6,12	10	4,52	6	2,20
Tranchant de battoir	28	41,79	14	28,57	80	36,20	102	37,36
Indéterminé	22	32,84	14	28,57	10	4,52	8	2,93
impression à l'ongle	1	1,49			1	0,45		
Ne s'applique pas	3	4,48	6	12,24	38	17,19	80	29,30
<b>Total</b>	<b>67</b>	<b>100,00</b>	<b>49</b>	<b>100,00</b>	<b>221</b>	<b>100,00</b>	<b>273</b>	<b>100,00</b>

En violet les similarités avec Glenbrook.

**Tableau 12 Unité décorative de la lèvre**

	Mailhot-Curran		Grays Creek		Salem		Glenbrook	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Cordelette			1	2,04	4	1,81	5	1,83
Dentelé	1	1,49	2	4,08	2	0,90		
Empreinte linéaire	8	11,94	3	6,12	22	9,95	16	5,86
Incision	4	5,97			1	0,45	1	0,37
Empreinte punctiforme							1	0,37
Tranchant de battoir	1	1,49	1	2,04	2	0,90	1	0,37
Scarification							1	0,37
Empreinte linéaire et gouttière					2	0,90		
empreinte linéaire, cordelette dans la gouttière					1	0,45		
battoir gaufré					1	0,45		
Ne s'applique pas	44	65,67	30	61,22	184	83,26	248	90,84
Indéterminé	9	13,43	12	24,49	2	0,90		
<b>Total</b>	<b>67</b>	<b>10,04</b>	<b>49</b>	<b>100,00</b>	<b>221</b>	<b>100,00</b>	<b>273</b>	<b>100,00</b>

En jaune les similarités avec Mailhot-Curran et en violet avec Glenbrook.

**Tableau 13 Unité décorative de l'angle extérieur de la lèvre**

	Mailhot-Curran		Grays Creek		Salem		Glenbrook	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Cordelette							1	0,37
Dentelé	3	4,48	2	4,08	22	9,95	3	1,10
Empreinte linéaire	21	31,34	21	42,86	106	47,96	128	46,89
Incision	4	5,97			19	8,60	11	4,03
Empreinte punctiforme					2	0,90	6	2,20
Tranchant de battoir	21	31,34	11	22,45	55	24,89	93	34,07
Impression à l'ongle					4	1,81		
Ne s'applique pas	10	14,93	3	6,12	13	5,88	29	10,62
Indéterminé	8	11,94	12	24,49			2	0,73
<b>Total</b>	<b>67</b>	<b>100,00</b>	<b>49</b>	<b>100,00</b>	<b>221</b>	<b>100,00</b>	<b>273</b>	<b>100,00</b>

En jaune les similarités avec Mailhot-Curran, en violet avec Glenbrook et en rose avec Salem.

**Tableau 14 Unité décorative de l'encadrement supérieur**

	Mailhot-Curran		Grays Creek		Salem		Glenbrook	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Dentelé	4	5,97	1	2,04	16	7,24	2	0,73
Empreinte linéaire	32	47,76	26	53,06	163	73,76	190	69,60
Incision	10	14,93			8	3,62	2	0,73
Cordelette et incision							2	0,73
Empreintes au roseau							1	0,37
Ne s'applique pas	13	19,40	10	20,41	34	15,38	76	27,84
Indéterminé	8	11,94	12	24,49				
<b>Total</b>	<b>67</b>	<b>111,67</b>	<b>49</b>	<b>100,00</b>	<b>221</b>	<b>100,00</b>	<b>273</b>	<b>100,00</b>

En jaune les similarités avec Mailhot-Curran.

**Tableau 15 Unité décorative partie principale**

	Mailhot-Curran		Grays Creek		Salem		Glenbrook	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
<b>Dentelé</b>	<b>8</b>	<b>11,94</b>	<b>3</b>	<b>6,12</b>	<b>30</b>	<b>13,57</b>	<b>1</b>	<b>0,37</b>
Empreinte au roseau	3	4,48	3		22	9,95	1	
Impression	3	4,48			3	1,36		
Impression et empreinte au roseau	1	1,49			4	1,81		
Zonage et impression	1	1,49						
Empreinte linéaire et empreinte au roseau					1	0,45		
<b>Empreinte linéaire</b>	<b>47</b>	<b>70,15</b>	<b>43</b>	<b>87,76</b>	<b>177</b>	<b>80,09</b>	<b>248</b>	<b>90,84</b>
Empreinte au roseau	28	41,79	20	40,82	113	51,13	148	54,21
Impression	10	14,93	16	32,65	24	10,86	41	15,02
Impression et empreinte au roseau	5	7,46	6	12,24	33	14,93	56	20,51
Zonage et empreinte au roseau	2	2,99			2	0,90	2	0,73
Zonage et impression	2	2,99						
Zonage, impression et empreinte au roseau			1	2,04				
Incisions et empreinte au roseau					5	2,26	1	0,37
<b>Impression et empreinte au roseau</b>							<b>4</b>	<b>1,47</b>
<b>Incision</b>	<b>10</b>	<b>14,93</b>	<b>1</b>	<b>2,04</b>	<b>13</b>	<b>5,88</b>	<b>9</b>	<b>3,30</b>
Empreinte au roseau	3	4,48	1		8	3,62	6	2,20
Impression	5	7,46			3	1,36	1	0,37
Zonage et impression	1	1,49						
Impression et empreinte au roseau	1	1,49			2	0,90	2	0,73
<b>Zonage et empreinte au roseau</b>	<b>2</b>	<b>2,99</b>						
<b>Empreinte au roseau</b>			<b>2</b>	<b>4,08</b>	<b>1</b>	<b>0,45</b>	<b>11</b>	<b>4,03</b>
<b>Total</b>	<b>67</b>	<b>100,00</b>	<b>49</b>	<b>100,00</b>	<b>221</b>	<b>100,00</b>	<b>273</b>	<b>100,00</b>

En jaune les similarités avec Mailhot-Curran et en violet avec Glenbrook.

**Tableau 16 Unité décorative encadrement inférieur**

	Mailhot-Curran		Grays Creek		Salem		Glenbrook	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Dentelé	3	4,48			10	4,52		
Empreinte linéaire	31	46,27	9	18,37	77	34,84	75	27,47
Incision	4	5,97			5	2,26	2	0,73
Cordelette et incision	1	1,49						
Empreinte linéaire et impression					1	0,45		
Ne s'applique pas	12	17,91	26	53,06	123	55,66	196	71,79
Indéterminé	16	23,88	14	28,57	5	2,26		
<b>Total</b>	<b>67</b>	<b>100,00</b>	<b>49</b>	<b>100,00</b>	<b>221</b>	<b>100,00</b>	<b>273</b>	<b>100,00</b>

En jaune les similarités avec Mailhot-Curran et en rose avec Salem.

**Tableau 17 Motifs de l'angle intérieur de la lèvre**

	Mailhot-Curran		Grays Creek		Salem		Glenbrook	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Obliques à gauche	20	29,85	17	34,69	79	35,75	68	24,91
Obliques à droite					11	4,98	14	5,13
Verticales	17	25,37	12	24,49	80	36,20	94	34,43
Obliques à gauche et à droite	1				3	1,36	7	2,56
Oblique à gauche et verticales							1	0,37
Ne s'applique pas	5	7,46	6	12,24	38	17,19	82	30,04
Indéterminé	24	35,82	14	28,57	10	4,52	7	2,56
<b>Total</b>	<b>67</b>	<b>100,00</b>	<b>49</b>	<b>100,00</b>	<b>221</b>	<b>100,00</b>	<b>273</b>	<b>100,00</b>

En jaune les similarités avec Mailhot-Curran, en violet avec Glenbrook et en rose avec Salem.



**Tableau 18 Motif de la lèvre**

	Mailhot-Curran		Grays Creek		Salem		Glenbrook	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Obliques à gauche	2	2,99					3	1,10
Obliques à droite	1	1,49			2	0,90		
Verticales	5	7,46	3	6,12	6	2,71	4	1,47
Horizontales	2	2,99	2	4,08	14	6,33	17	6,23
Croisillons	2	2,99			1	0,45		
Chevrons					1	0,45		
Horizontales et obliques à gauche					1	0,45		
Obliques à gauche et droite	2	2,99			2	0,90	1	0,37
Verticales et horizontales scarification			2	4,08	3	1,36		
Ne s'applique pas	44	65,67	30	61,22	186	84,16	248	90,84
Indéterminé	9	13,43	12	24,49	3	1,36		
<b>Total</b>	<b>67</b>	<b>100,00</b>	<b>49</b>	<b>100,00</b>	<b>221</b>	<b>100,00</b>	<b>273</b>	<b>100,00</b>

En jaune les similarités avec Mailhot-Curran et en violet avec Glenbrook.

**Tableau 19 Motifs de l'angle extérieur de la lèvre**

	Mailhot-Curran		Grays Creek		Salem		Glenbrook	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Obliques à gauche	37	55,22	19	38,78	101	45,70	126	46,15
Obliques à droite	1	1,49	5	10,20	6	2,71	10	3,66
Verticales	10	14,93	8	16,33	93	42,08	99	36,26
Horizontales					1	0,45		
Obliques à gauche et droite	1				3	1,36	4	1,47
Croisillons			2	4,08	2	0,90	2	0,73
Ne s'applique pas	10	14,93	3	6,12	15	6,79	30	10,99
Indéterminé	8	11,94	12	24,49			2	0,73
<b>Total</b>	<b>67</b>	<b>100,00</b>	<b>49</b>	<b>100,00</b>	<b>221</b>	<b>100,00</b>	<b>273</b>	<b>100,00</b>

En jaune les similarités avec Mailhot-Curran et en violet avec Glenbrook.

**Tableau 20 Motifs de l'encadrement supérieur**

	Mailhot-Curran		Grays Creek		Salem		Glenbrook	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Verticales	1	1,49			1	0,45		
1 Horizontales	3	4,48	1	2,04	8	3,62	21	7,69
2 Horizontales	13	19,40	8	16,33	39	17,65	66	24,18
3 Horizontales	23	34,33	7	14,29	88	39,82	75	27,47
4 Horizontales	5	7,46	8	16,33	31	14,03	17	6,23
5 Horizontales			2	4,08	11	4,98	10	3,66
6 Horizontales					4	1,81	4	1,47
7 Horizontales			1	2,04	1	0,45	1	0,37
8 Horizontales					1	0,45		
11 Horizontales et motif en échelle							1	0,37
Obliques gauche et 5 horizontales					1	0,45		
Empreinte au roseau							1	0,37
Ne s'applique pas	13	19,40	10	20,41	36	16,29	77	28,21
Indéterminé	9	13,43	12	24,49				
<b>Total</b>	<b>67</b>	<b>100,00</b>	<b>49</b>	<b>100,00</b>	<b>221</b>	<b>100,00</b>	<b>273</b>	<b>100,00</b>

En jaune les similarités avec Mailhot-Curran et en rose avec Salem.

Tableau 21 Motif de la partie principale

	Mailhot-Curran			Grays Creek			Salem			Glenbrook		
	Nb.	% motif	% pop	Nb.	% motif	% pop	Nb.	% motif	% pop	Nb.	% motif	% pop
<b>Chevrons</b>	<b>3</b>		<b>4,48</b>				<b>3</b>		<b>1,36</b>	<b>19</b>		<b>6,96</b>
Horizontales et empreinte au roseau										1	5,26	
Motif en échelle										1	5,26	
Motif en échelle et empreinte au roseau										4	21,05	
Empreintes au roseau	<b>3</b>						2	66,67		11	57,89	
Verticales, horizontales et motif en échelle										1	5,26	
Verticales, horizontales et empreinte au roseau										1	5,26	
Zonage et empreinte au roseau							1	33,33				
<b>Croisillons</b>	<b>1</b>		<b>1,49</b>	<b>1</b>		<b>2,04</b>	<b>2</b>		<b>0,90</b>			
Empreintes au roseau	1			1		2,04						
Motif en échelle							1					
Motif en échelle et empreinte au roseau							1					
<b>Horizontales</b>	<b>2</b>		<b>2,99</b>	<b>2</b>		<b>4,08</b>	<b>4</b>		<b>1,81</b>	<b>30</b>		<b>10,99</b>
Motif en échelle							1	25,00		1	3,33	
Motif en échelle et empreinte au roseau										2	6,67	
Empreinte au roseau	<b>2</b>			1	25,00		2	50,00		27	90,00	
Zonage et empreinte au roseau				1	25,00		1	25,00				
<b>Oblique à droite</b>	<b>4</b>		<b>5,97</b>	<b>7</b>		<b>14,29</b>	<b>19</b>		<b>9,00</b>	<b>24</b>		<b>8,79</b>
Horizontales, motif en échelle et empreinte au roseau							1	5,26		1	4,17	
Horizontales et empreinte au roseau				1	2,04					3	12,50	
Motif en échelle							1	5,26		4	16,67	
Motif en échelle et empreinte au roseau							1	5,26		1	4,17	
Motif en épi de maïs et empreinte au roseau							6	31,58		4	16,67	
Empreinte au roseau	2	50,00		1	2,04		2	10,53		4	16,67	
Verticales, motif en échelle et empreinte au roseau				1	2,04		1	5,26		6	25,00	
Verticales, horizontales et empreinte au roseau				2	4,08		3	15,79				
Verticales et empreinte au roseau	1	25,00		2	4,08					1	4,17	
Verticales, motif en échelle				2	4,08							
Zonage, motif en échelle												
Zonage, motif en échelle et empreinte au roseau	1	25,00										
<b>Oblique à gauche</b>	<b>21</b>		<b>31,34</b>	<b>7</b>		<b>14,29</b>	<b>59</b>		<b>26,70</b>	<b>42</b>		<b>15,38</b>
Chevrons, verticales et empreinte au roseau							1	1,69		1	2,38	1,49
Horizontales, verticales, motif en échelle et empreinte au roseau							1	1,69				
Horizontales, motif en échelle et empreinte au roseau										4	9,52	
Horizontales et empreinte au roseau										1	2,38	
Motif en échelle	1	4,76		5	10,20		2	3,39		1	2,38	
Motif en échelle et empreinte au roseau	1	4,76					3	5,08		1	2,38	
Empreintes au roseau	6	28,57					11	18,64		8	19,05	
Verticales, motif en échelle	6	28,57					7	11,86		7	16,67	
Verticales, motif en échelle et empreinte au roseau	2	9,52					10	16,95		11	26,19	
Verticales et empreinte au roseau	2	9,52		1	2,04		20	33,90		8	19,05	
Verticales, horizontales et empreinte au roseau							3	5,08				
Verticales, zonage et motif en échelle	1	4,76										
Verticales, zonage et empreinte au roseau	1	4,76										
Verticales, motif en échelle, zonage et empreinte au roseau				1	2,04							
Zonage et motif en échelle	1	4,76										
Zonage et empreinte au roseau							1	1,69		1	2,38	1,49
<b>Obliques à gauche et à droite</b>	<b>31</b>		<b>46,27</b>	<b>22</b>		<b>44,90</b>	<b>119</b>		<b>53,85</b>	<b>128</b>		<b>46,89</b>
Chevrons, motif en échelle et empreinte au roseau										1	0,78	
Chevrons et empreinte au roseau										2	1,56	
Horizontales, motif en échelle et empreinte au roseau	1	3,23								2	1,56	
Horizontales, zonage et motif en échelle							1	0,84				
Horizontales, zonage et empreinte au roseau							1	0,84				
Motif en échelle	6	19,35		6	27,27		15	12,61		25	19,53	
Motif en échelle et empreinte au roseau	2	6,45		4	18,18		16	13,45		33	25,78	
Empreinte au roseau	13	41,94		11	50,00		72	60,50		57	44,53	
Empreinte au roseau et motif en épi de maïs							1	0,84				
Verticales, chevrons et empreinte au roseau										1	0,78	
Verticales, horizontales, zonage et empreinte au roseau							1	0,84				
Verticales, épi de maïs et empreinte au roseau										1	0,78	
Verticales, motif en échelle	2	6,45					1	0,84		1	0,78	
Verticales, motif en échelle et empreinte au roseau							1	0,84				
Verticales et empreinte au roseau	1	3,23					8	6,72		2	1,56	
Verticales, zonage et empreinte au roseau	2	6,45					1	0,84				
Zonage et motif en échelle	2	6,45										
Zonage et empreinte au roseau	1	3,23										
Zonage, verticale encadrée par motif en échelle	1	3,23		1	4,55		1	0,84		3	2,34	
<b>Empreinte au roseau</b>	<b>1</b>		<b>1,49</b>	<b>2</b>		<b>4,08</b>	<b>1</b>		<b>0,45</b>	<b>14</b>		<b>5,13</b>
Motif en épi de maïs										1	7,14	
Empreintes au roseau seules	1			2			1			11	78,57	
Impression										1	7,14	
Impressions et motif en échelle										1	7,14	
<b>Verticales</b>	<b>3</b>		<b>4,48</b>	<b>8</b>		<b>16,33</b>	<b>14</b>		<b>6,33</b>	<b>15</b>		<b>5,49</b>
Horizontales et motif en échelle	<b>1</b>	33,33										
Horizontales et motif en échelle et empreinte au roseau				1	12,50		1	7,14		1	6,67	
Horizontales et empreinte au roseau							4	28,57		4	26,67	
Motif en échelle				2	25,00		1	7,14		2	13,33	
Motif en échelle et empreinte au roseau				1	12,50		4	28,57				
Empreintes au roseau	2	66,67		4	50,00		4	28,57		6	40,00	
Zonage et empreinte au roseau										1	6,67	
Zonage encadré d'impression et empreinte au roseau										1	6,67	
<b>Zonage</b>	<b>1</b>		<b>1,49</b>							<b>1</b>		<b>0,37</b>
Empreintes au roseau	1											
Motif en échelle encadrant 2 obliques gauche												
Empreintes au roseau encadrées par un triangle en impression										1		
<b>Total</b>	<b>67</b>		<b>100,00</b>	<b>49</b>		<b>100,00</b>	<b>221</b>		<b>100,00</b>	<b>273</b>		<b>100,00</b>

En jaune les similarités avec Mailhot-Curran et en violet avec Glenbrook.

**Tableau 22 Motifs de l'encadrement inférieur**

	Mailhot-Curran		Grays Creek		Salem		Glenbrook	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Obliques à gauche	1	1,49						
Verticale					2	0,90	1	0,37
1 Horizontales	12	17,91			37	16,74	41	15,02
2 Horizontales	20	29,85	9	18,37	41	18,55	31	11,36
3 Horizontales	4	5,97	1	2,04	12	5,43	2	0,73
4 Horizontales	2	2,99			3	1,36	2	0,73
5 Horizontales					2	0,90		
2 horizontales, motif en échelle et 2 horizontales					1	0,45		
Croisillons			1	2,04				
Ne s'applique pas	13	19,40	24	48,98	121	54,75	196	71,79
Indéterminé	15	22,39	14	28,57	2	0,90		
<b>Total</b>	<b>67</b>	<b>100,00</b>	<b>49</b>	<b>100,00</b>	<b>221</b>	<b>100,00</b>	<b>273</b>	<b>100,00</b>

En jaune les similarités avec Mailhot-Curran et en rose avec Salem.

**Tableau 23 Morphologie des crestellations**

	Mailhot-Curran		Grays Creek		Salem		Glenbrook	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Amorce	11	16,42	10	20,41	28	12,67	63	23,08
Pointue	11	16,42	7	14,29	41	18,55	57	20,88
Pointue, dégagée, mais à extrémité arrondie	1	1,49					6	2,20
Pointue et extérieur caréné					2	0,90	1	0,37
Ronde	28	41,79	7	14,29	85	38,46	96	35,16
Ronde et pointue multiple rapprochée							1	0,37
Ronde multiple							1	0,37
Ne s'applique pas	9	13,43	14	28,57	44	19,91	44	16,12
Indéterminé	7	10,45	11	22,45	21	9,50	4	1,47
<b>Total</b>	<b>67</b>	<b>100,00</b>	<b>49</b>	<b>100,00</b>	<b>221</b>	<b>100,00</b>	<b>273</b>	<b>100,00</b>

En jaune les similarités avec Mailhot-Curran.

**Tableau 24 Mesures des largeurs des empreintes des bases de parement**

	Mailhot-Curran		Grays Creek		Salem		Glenbrook	
Moyenne en mm	3,6	49 UA	4,8	32 UA	5,4	204 UA	5,3	245 UA
Max. en mm	9,8		13,1		13,6		12,5	
Min. en mm	1		1		0,6		1	

En jaune les similarités avec Mailhot-Curran et en violet avec Glenbrook.

**Tableau 25 Mesures des longueurs des empreintes des bases de parement**

	Mailhot-Curran	Grays Creek	Salem	Glenbrook
Moyenne en mm	5,7 49 UA	6,7 32 UA	6,9 202 UA	7,7 245 UA
Max. en mm	10,2	10,9	12,1	13,1
Min. en mm	1,7	2,4	1,6	2,2

En jaune les similarités avec Mailhot-Curran, en violet avec Glenbrook et en rose avec Salem.

**Tableau 26 Espacement entre les empreintes des bases du parement**

	Mailhot-Curran	Grays Creek	Salem	Glenbrook
Moyenne en mm	3,1 49 UA	3,2 32 UA	3,1 204 UA	3,6 248 UA
Max. en mm	6,3	5,1	6,4	10,1
Min. en mm	1,3	1,4	1,3	1,2

En jaune les similarités avec Mailhot-Curran.

**Tableau 27 Forme de l’empreinte appliquée sur la base de parement**

	Mailhot-Curran		Grays Creek		Salem		Glenbrook	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Carré							2	0,73
Crénelée	15	28,85	8	22,86	70	31,67	90	32,97
Diamant (losange)	2	3,85	4	11,43	6	2,71	15	5,49
Épiphyse (extrémité d’un os)	1	1,92			14	6,33	1	0,37
Rectangle étroit extrémité arrondie ou indéterminée	17	32,69	8	22,86	57	2,70	60	21,98
Indéterminée	1	1,92			8	3,62	3	1,10
Lancéolée	1	1,92	1	2,86	5	2,26	10	3,66
Non encochée	3	5,77	3	8,57	12	5,43	26	9,52
Ongle	2	3,85	1	2,86	12	5,43	16	5,86
Ovale	8	15,38	8	22,86	36	16,29	34	12,45
Triangulaire	2	3,85			1	0,45	16	5,86
Parallélogramme			2	5,71				
<b>Total</b>	<b>52</b>	<b>100,00</b>	<b>35</b>	<b>100,00</b>	<b>221</b>	<b>100,00</b>	<b>273</b>	<b>100,00</b>

En jaune les similarités avec Mailhot-Curran, en violet avec Glenbrook et en rose avec Salem.

**Tableau 28 Mode d’application de l’empreinte sur la base de parement**

	Mailhot-Curran		Grays Creek		Salem		Glenbrook	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Impression	33	63,46	22	62,86	122	55,20	145	53,11
Encochée	5	9,62	4	11,43	41	18,55	55	20,15
Glissé	10	19,23	6	17,14	41	18,55	47	17,22
Ne s’applique pas	3	5,77	3	8,57	12	5,43	26	9,52
Indéterminé	1	1,92			5	2,26		
<b>Total</b>	<b>52</b>	<b>100,00</b>	<b>35</b>	<b>100,00</b>	<b>221</b>	<b>100,00</b>	<b>273</b>	<b>100,00</b>

En jaune les similarités avec Mailhot-Curran et en violet avec Glenbrook.

**Tableau 29 Séquence ou temporalité d'application de l'empreinte de la base de parement**

	Mailhot-Curran		Grays Creek		Salem		Glenbrook	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Primaire	4	7,69			20	9,05	9	3,30
Secondaire	34	65,38	23	65,71	152	68,78	186	68,13
Synchrone	10	19,23	9	25,71	32	14,48	52	19,05
Non encochée	3	5,77	3	8,57	12	5,43	26	9,52
Indéterminé	1	1,92			5	2,26		
<b>Total</b>	<b>52</b>	<b>100,00</b>	<b>35</b>	<b>100,00</b>	<b>222</b>	<b>100,00</b>	<b>273</b>	<b>100,00</b>

En jaune les similarités avec Mailhot-Curran et en violet avec Glenbrook.

**Tableau 30 Profils des bases du parement**

	Mailhot-Curran		Grays Creek		Salem		Glenbrook	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Bosse	11	21,15	7	20,00	41	18,55	87	31,87
Crête	5	9,62	10	28,57	35	15,84	52	19,05
En continu	4	7,69	1	2,86	6	2,71	14	5,13
Over hanging*	5	9,62			124	56,11	30	10,99
Surplomb	26	50,00	17	48,57	5	2,26	90	32,97
Indéterminé	1	1,92			10	4,52		
<b>Total</b>	<b>52</b>	<b>100,00</b>	<b>35</b>	<b>100,00</b>	<b>221</b>	<b>100,00</b>	<b>273</b>	<b>100,00</b>

En jaune les similarités avec Mailhot-Curran, en violet avec Glenbrook et en rose avec Salem.

\*Surplomb excessif



**Tableau 31 Répartition des attributs emblématiques**

	Mailhot-Curran		Grays Creek		Salem		Glenbrook	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Motif mixte	6	8,11	7	14,29	49	22,17	69	25,27
Motif en échelle	22	29,73	15	30,61	28	12,67	39	14,29
Empreinte au roseau	46	62,16	27	55,10	144	65,16	165	60,44
<b>Total</b>	<b>74</b>	<b>100,00</b>	<b>49</b>	<b>100,00</b>	<b>221</b>	<b>100,00</b>	<b>273</b>	<b>100,00</b>

En jaune les similarités avec Mailhot-Curran et en violet avec Glenbrook.

**Tableau 32 Mesures et étendues de longueurs et largeurs du motif en échelle**

Longueur	Mailhot-Curran	Grays Creek	Salem	Glenbrook
Moyenne en mm	24,30	22,48	24,27	26,62
Max. en mm	46,80	37,30	57,10	62,60
Min. en mm	1,80	2,20	6,30	2,50

Largeur	Mailhot-Curran	Grays Creek	Salem	Glenbrook
Moyenne en mm	4,20	3,80	4,50	5,21
Max. en mm	7,00	7,00	9,00	10,00
Min. en mm	2,60	1,50	2,20	2,20

En jaune les similarités avec Mailhot-Curran et en violet avec Glenbrook.

**Tableau 33 Mesures et étendues de longueurs et largeurs de l’empreinte individuelle**

Longueur	Mailhot-Curran	Grays Creek	Salem	Glenbrook
Moyenne en mm	3,50	2,80	3,30	4,10
Max. en mm	6,00	4,50	7,70	8,80
Min. en mm	1,80	1,50	1,20	1,20

Largeur	Mailhot-Curran	Grays Creek	Salem	Glenbrook
Moyenne en mm	1,80	1,70	1,80	1,95
Max. en mm	3,10	2,80	3,00	4,20
Min. en mm	0,80	1,00	0,60	0,40

En jaune les similarités avec Mailhot-Curran.

**Tableau 34 Séquence ou temporalité d’application de l’empreinte**

	Mailhot-Curran		Grays Creek		Salem		Glenbrook	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Primaire	3	10,71	1	4,55	17	22,08	6	5,56
Secondaire	13	46,43	19	86,36	41	53,25	73	67,59
Synchrone	12	42,86	2	9,09	19	24,68	29	26,85
<b>Total</b>	<b>28</b>	<b>116,67</b>	<b>22</b>	<b>100,00</b>	<b>77</b>	<b>100,00</b>	<b>108</b>	<b>100,00</b>

En violet les similarités avec Glenbrook.

**Tableau 35 Mode d’application du motif en échelle**

	Mailhot-Curran		Grays Creek		Salem		Glenbrook	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Glissé							2	1,85
Impression	27	96,43	20	90,91	73	94,81	95	87,96
Incision	1	3,57	2	9,09	4	5,19	11	10,19
<b>Total</b>	<b>28</b>	<b>100,00</b>	<b>22</b>	<b>100,00</b>	<b>77</b>	<b>100,00</b>	<b>108</b>	<b>100,00</b>

En jaune les similarités avec Mailhot-Curran.

**Tableau 36 Forme générale du motif en échelle**

	Mailhot-Curran		Grays Creek		Salem		Glenbrook	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Évasé	4	14,29			2	2,60	4	3,70
Irrégulier	4	14,29	2	9,09	4	5,19	7	6,48
Irrégulier et évasé							1	0,93
Rectiligne	20	71,43	20	90,91	71	92,21	96	88,89
<b>Total</b>	<b>28</b>	<b>100,00</b>	<b>22</b>	<b>100,00</b>	<b>77</b>	<b>100,00</b>	<b>108</b>	<b>100,00</b>

En violet les similarités avec Glenbrook.

**Tableau 37 Direction des motifs en échelle**

	Mailhot-Curran		Grays Creek		Salem		Glenbrook	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
<b>Horizontales</b>	<b>1</b>	<b>3,57</b>			<b>1</b>	<b>1,30</b>	<b>2</b>	<b>1,85</b>
<b>Obliques à gauche</b>	<b>12</b>	<b>42,86</b>	<b>5</b>	<b>22,73</b>	<b>17</b>	<b>22,08</b>	<b>22</b>	<b>20,37</b>
Avec horizontale seule	9	32,14	4	18,18	9	11,69	15	13,89
Avec verticales	3	10,71	1	4,55	8	10,39	5	4,63
Avec verticales et horizontales							1	0,93
<b>Obliques à droite</b>	<b>2</b>	<b>7,14</b>	<b>4</b>	<b>18,18</b>	<b>13</b>	<b>16,88</b>	<b>22</b>	<b>20,37</b>
Seule	2		3	13,64	10	12,99	18	16,67
Avec Horizontale avec verticale			1	4,55	3	3,90	1	0,93
Avec verticale et horizontale							2	1,85
<b>Obliques à gauche et droite</b>	<b>4</b>	<b>14,29</b>	<b>9</b>	<b>40,91</b>	<b>27</b>	<b>35,06</b>	<b>43</b>	<b>39,81</b>
Seule					25	32,47	41	37,96
Avec Horizontale avec verticale					1	1,30	1	0,93
					1	1,30	1	0,93
<b>Verticales</b>	<b>9</b>	<b>32,14</b>	<b>4</b>	<b>18,18</b>	<b>19</b>	<b>24,68</b>	<b>19</b>	<b>17,59</b>
Seule			3	13,64				
Avec Horizontale			1	4,55				
<b>Total</b>	<b>28</b>	<b>100,00</b>	<b>22</b>	<b>100,00</b>	<b>77</b>	<b>100,00</b>	<b>108</b>	<b>100,00</b>

En jaune les similarités avec Mailhot-Curran, en violet avec Glenbrook et en rose avec Salem.

**Tableau 38 Formes de l’empreinte individuelle**

	Mailhot-Curran		Grays Creek		Salem		Glenbrook	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Carré			1	4,55	5	6,49	1	0,93
Lancéolé			4	18,18	6	7,79	11	10,19
Ongle			4	18,18	6	7,79	15	13,89
Dentelé	1	3,57						
Ovale	16	57,14	6	27,27	32	41,56	44	40,74
Rectangulaire	6	21,43			28	36,36	32	29,63
Ponctiforme	1	3,57	3	13,64				
Triangle	4	14,29	4	18,18			5	4,63
<b>Total</b>	<b>28</b>	<b>100,00</b>	<b>22</b>	<b>100,00</b>	<b>77</b>	<b>100,00</b>	<b>108</b>	<b>100,00</b>

En violet les similarités avec Glenbrook.

**Tableau 39 Morphologie de l’empreinte au roseau**

<b>Diamètre extérieur</b>	Mailhot-Curran	Grays Creek	Salem	Glenbrook
Moyenne en mm	8,22	8,5	8,84	8,7
Max. en mm	11,8	12,8	15	14,9
Min. en mm	4,1	3,9	1,5	2,1

<b>Diamètre intérieur</b>	Mailhot-Curran	Grays Creek	Salem	Glenbrook
Moyenne en mm	5,41	5,1	5,6	5,61
Max. en mm	9	8	9,7	9,4
Min. en mm	1,9	2,3	2,2	1,9

En jaune les similarités avec Mailhot-Curran, en violet avec Glenbrook.

**Tableau 40 Alignement des empreintes au roseau**

	Mailhot-Curran		Grays Creek		Salem		Glenbrook	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
<b><i>Alignements verticaux</i></b>								
1 verticale	33	63,46	19	55,88	133	68,91	146	62,39
2 verticales			1	2,94	11	5,70	30	12,82
3 verticales					1	0,52		
<b><i>Figure humaine</i></b>								
Droite	3	5,77	8	23,53	34	17,62	15	6,41
Inversée					6	3,11	1	0,43
<b><i>Obliques</i></b>								
Obliques à gauche	1	1,92	2	5,88	2	1,04	11	4,70
Obliques à droite	1	1,92	2	5,88	1	0,52	4	1,71
Obliques à gauche et droite							1	0,43
<b><i>Autres</i></b>								
Horizontales	9	17,31					17	7,26
Forme de L					1	0,52	4	1,71
En croix					1	0,52	1	0,43
2 verticales 1 horizontale							1	0,43
2 verticales, Obliques à gauche et à droite							1	0,43
Indéterminé	5	9,62	2	5,88	3	1,55	2	0,85
<b>Total</b>	<b>52</b>	<b>100,00</b>	<b>34</b>	<b>100,00</b>	<b>193</b>	<b>100,00</b>	<b>234</b>	<b>100,00</b>

En jaune les similarités avec Mailhot-Curran et en violet avec Glenbrook.

**Tableau 41 Emplacement des empreintes au roseau**

	Mailhot-Curran		Grays Creek		Salem		Glenbrook	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Parement	14	26,92	18	52,94	59	30,57	50	21,37
Parement sous crestellation	32	61,54	15	44,12	133	68,91	182	77,78
Encadrement inférieur					1	0,52	1	0,43
Col	1	1,92						
Col/épaule	1	1,92						
épaule	2	3,85						
Panse	1	1,92						
Indéterminé	1	1,92	1	2,94			1	0,43
<b>Total</b>	<b>52</b>	<b>100,00</b>	<b>34</b>	<b>100,00</b>	<b>193</b>	<b>100,00</b>	<b>234</b>	<b>100,00</b>

En violet les similarités avec Glenbrook

**Tableau 42 Nombre d'empreintes au roseau**

	Mailhot-Curran		Grays Creek		Salem		Glenbrook	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
1	13	25,00	3	8,82	9	4,66	9	3,86
2	15	28,85	13	38,24	23	11,92	47	20,17
3	18	34,62	15	44,12	80	41,45	71	30,47
4	4	7,69	1	2,94	51	26,42	50	21,46
5					18	9,33	21	9,01
6			1	2,94	9	4,66	19	8,15
7							1	0,43
8							7	3,00
9					1	0,52	2	0,86
10 et plus					1	0,52	7	3,00
Incomplet	2	3,85	1	2,94	1	0,52		
<b>Total</b>	<b>52</b>	<b>100,00</b>	<b>34</b>	<b>100,00</b>	<b>193</b>	<b>100,00</b>	<b>234</b>	<b>100,43</b>

En violet les similarités avec Glenbrook et en rose avec Salem.

**Tableau 43 Forme de l’empreinte au roseau**

	Mailhot-Curran		Grays Creek		Salem		Glenbrook	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Circulaire	33	63,46	20	58,82	171	88,60	197	84,19
Ovoïde	8	15,38	8	23,53	14	7,25	17	7,26
Irrégulière	1	1,92			4	2,07	4	1,71
Fer à cheval	4	7,69			4	2,07	9	3,85
Incomplète	6	11,54	6	17,65			7	2,99
<b>Total</b>	<b>52</b>	<b>100,00</b>	<b>34</b>	<b>100,00</b>	<b>193</b>	<b>100,00</b>	<b>234</b>	<b>100,00</b>

En jaune les similarités avec Mailhot-Curran, en violet avec Glenbrook et en rose avec Salem

**Tableau 44 Séquence ou temporalité d’application de l’empreinte au roseau**

	Mailhot-Curran		Grays Creek		Salem		Glenbrook	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Primaire	8	15,38			1	0,52	16	6,84
Secondaire	14	26,92	13	38,24	36	18,65	49	20,94
Tertiaire	29	55,77	21	61,76	156	80,83	169	72,22
Indéterminé	1	1,92						
<b>Total</b>	<b>52</b>	<b>100,00</b>	<b>34</b>	<b>100,00</b>	<b>193</b>	<b>100,00</b>	<b>234</b>	<b>100,00</b>

En jaune les similarités avec Mailhot-Curran, en violet avec Glenbrook et en rose avec Salem

**Tableau 45 Décoration intérieure de l’empreinte au roseau délimitée par l’anneau circulaire**

	Mailhot-Curran		Grays Creek		Salem		Glenbrook	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Horizontale	1	1,92			4	2,07	2	0,86
Verticale					1	0,52		
Cercle	2	3,85			19	9,84	13	5,58
Oblique à gauche			1	2,94				
Oblique à droite			1	2,94				
Empreinte triangulaire					1	0,52	1	0,43
Empreinte punctiforme	1	1,92			7	3,63	2	0,86
Identique au parement	12	23,08	10	29,41	68	35,23	66	28,33
Dentelé	1	1,92						
Évidé	2	3,85			7	3,63	9	3,86
Aucune	29	55,77	21	61,76	84	43,52	137	58,80
Indéterminé	4	7,69	1	2,94	2	1,04	2	0,86
Cercle et aucune							1	0,43
Identique au parement et aucune							1	0,43
<b>Total</b>	<b>52</b>	<b>100,00</b>	<b>34</b>	<b>100,00</b>	<b>193</b>	<b>100,00</b>	<b>234</b>	<b>100,43</b>

En jaune les similarités avec Mailhot-Curran, en violet avec Glenbrook et en rose avec Salem.



**Tableau 46 Site Mailhot-Curran : corrélation entre la hauteur du parement et le traitement de la base du parement**

Hauteur de parement/profil de la base	Bosse	Continu	Crête	Surplomb	Surplomb excessif	Total général
Court	1			1		2
Moyen	4	3	4	3	3	17
Hauts	5	1	1	8	2	17
Très Hauts				9		9
<b>Total général</b>	<b>10</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>21</b>	<b>5</b>	<b>45</b>

**Tableau 47 Site Mailhot-Curran : corrélation entre le motif appliqué et la hauteur du parement**

Motif/hauteur de parement	Ch.	X	R	H	Obli. D	Obli. G	Obli. G et D	V.	Total général
<b>Court</b>		1	1						2
0 à 19,9		1	1						2
<b>Moyen</b>	1			1	1	2	12	1	18
20 à 24,5				1		1			2
25 à 29,9						1	6		7
30 à 34,9	1				1		6	1	9
<b>Hauts</b>						7	10		17
35 à 39,9						4	6		10
40 à 45						3	4		7
<b>Très hauts</b>						4	5		9
45 à 49,9						2	3		5
50 et plus						2	2		4
<b>Total général</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>13</b>	<b>27</b>	<b>1</b>	<b>46</b>

Légende : chevrons : Ch.; croisillon : X; Empreinte au Roseau : R; horizontale : H; oblique : obli; droite : D; gauche : G; verticale :V.

**Tableau 48 Site Mailhot-Curran : corrélation entre la hauteur du parement et l'application des attributs emblématiques**

<b>Hauteur du parement/attributs emblématiques</b>	<b>Motif en échelle</b>	<b>Mixte</b>	<b>Empreinte au roseau</b>	<b>Total général</b>
<b>Court</b>			<b>2</b>	<b>2</b>
0 à 19,9			2	2
<b>Moyen</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>10</b>	<b>18</b>
20 à 24,5			2	2
25 à 29,9	3	1	3	7
30 à 34,9	4		5	9
<b>Hauts</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>17</b>
35 à 39,9	3	1	6	10
40 à 45	3	2	2	7
<b>Très hauts</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>9</b>
45 à 49,9	1	2	2	5
50 et plus	2		2	4
<b>Total général</b>	<b>16</b>	<b>6</b>	<b>24</b>	<b>46</b>

**Tableau 49 Site Mailhot-Curran : corrélation entre le motif appliqué au parement et l'application des attributs emblématiques**

Motifs appliqués/Attributs emblématiques	Motif en échelle	Mixte	Empreinte au roseau	Total général
<b>Chevrons</b>	3			<b>3</b>
<b>Croisillons</b>	1			<b>1</b>
<b>Empreinte au roseau</b>	7			<b>7</b>
<b>Horizontales</b>	2			<b>2</b>
<b>Motif en échelle</b>			1	<b>1</b>
<b>Oblique à droite</b>	4			<b>4</b>
<b>Oblique à gauche</b>	9	3	9	<b>21</b>
<b>Obliques à gauche et droite</b>	17	3	11	<b>31</b>
<b>Verticales</b>	2		1	<b>3</b>
<b>Zonage</b>	1			<b>1</b>
<b>Total général</b>	<b>46</b>	<b>6</b>	<b>22</b>	<b>74</b>

**Tableau 50 Site Mailhot-Curran : corrélation entre la hauteur du parement et les motifs appliqués sur les parements crestelés et encadrés**

Hauteur de parements/motifs appliqués	Chevrons	Croisillons	Oblique à gauche	Obliques à gauche et droite	Verticales	Total général
Court		1				1
Moyen	1		2	5	1	9
Hauts			7	6		13
Très hauts			2	1		3
<b>Total général</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>1</b>	<b>26</b>

**Tableau 51 Site Mailhot-Curran : corrélation entre les motifs appliqués et les attributs emblématiques sur les parements crestelés et encadrés**

Motifs du parement/attributs emblématiques	Motif en échelle	Mixte	Empreinte au roseau	Total général
Chevrons			1	1
Croisillons			1	1
Oblique à gauche	4	3	4	11
Obliques à gauche et droite	4	1	7	12
Verticales	1			1
<b>Total général</b>	<b>9</b>	<b>4</b>	<b>13</b>	<b>26</b>

**Tableau 52 Site Grays Creek : corrélation entre la hauteur du parement et le traitement de la base du parement**

Hauteur de parement/profil de la base	Bosse	Continu	Crête	Surplomb	Total général
Court	1				1
Moyen	3	1	1	3	8
Haut	1		3	5	9
Très haut			2	2	4
<b>Total général</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>10</b>	<b>22</b>

**Tableau 53 Site Grays Creek : corrélation entre le motif appliqué et la hauteur du parement**

<b>Motif/hauteur de parement</b>	<b>X</b>	<b>H</b>	<b>Obli. D</b>	<b>Obli. G</b>	<b>Obli. G et D</b>	<b>V</b>	<b>Total général</b>
<b>Court</b>			<b>1</b>		<b>3</b>		<b>4</b>
0 à 19,9 mm			1		3		4
<b>Moyen</b>	<b>1</b>	<b>1</b>			<b>6</b>		<b>8</b>
20 à 24,9 mm					2		2
25 à 29,9 mm	1	1			3		5
30 à 34,9 mm					1		1
<b>Haut</b>		<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>9</b>
35 à 39,9 mm		1		1	3	1	6
40 à 44,9 mm			1		2		3
<b>Très haut</b>					<b>4</b>		<b>4</b>
45 à 49,9 mm					3		3
50 mm et plus					1		1
<b>Total général</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>18</b>	<b>1</b>	<b>25</b>

**Légende :** Ch : chevrons; croisillon : X; horizontale : H; droite : D; gauche : G; oblique : obli; verticale :V.

**Tableau 54 Site Grays Creek : corrélation entre la hauteur du parement et l'application des attributs emblématiques**

<b>Hauteur du parement/attributs emblématiques</b>	<b>Motif en échelle</b>	<b>Mixte</b>	<b>Empreinte au roseau</b>	<b>Total général</b>
<b>Court</b>			<b>4</b>	<b>4</b>
0 à 19,9 mm			4	4
<b>Moyen</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>8</b>
20 à 24,9 mm			2	2
25 à 29,9 mm	1		4	5
30 à 34,9 mm		1		1
<b>Haut</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>9</b>
35 à 39,9 mm	2	1	3	6
40 à 44,9 mm	1	1	1	3
<b>Très haut</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>4</b>
45 à 49,9 mm	1	1	1	3
50 mm et plus		1		1
<b>Total général</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>15</b>	<b>25</b>

**Tableau 55 Site Grays Creek : corrélation entre le motif appliqué au parement et l'application des attributs emblématiques**

<b>Motifs appliqués/Attributs emblématiques</b>	<b>Motif en échelle</b>	<b>Mixte</b>	<b>Empreinte au roseau</b>	<b>Total général</b>
Croisillon			1	<b>1</b>
Horizontales			2	<b>2</b>
Oblique à droite	2		5	<b>7</b>
Oblique à gauche	5	1	1	<b>7</b>
Obliques à gauche et droite	6	4	12	<b>22</b>
Verticales	2	2	4	<b>8</b>
Empreinte au Roseau			2	<b>2</b>
<b>Total général</b>	<b>15</b>	<b>7</b>	<b>27</b>	<b>49</b>

**Tableau 56 Site Salem : corrélation entre la hauteur du parement et le traitement de la base du parement**

<b>Hauteur de parement/profil de la base</b>	<b>Bosse</b>	<b>Continu</b>	<b>Crête</b>	<b>Surplomb</b>	<b>Surplomb excessif</b>	<b>Total général</b>
<b>Court</b>	3		1	2		<b>6</b>
<b>Moyen</b>	21	3	19	36	3	<b>82</b>
<b>Haut</b>	9	1	9	47	1	<b>67</b>
<b>Très haut</b>	8	1	6	38	1	<b>54</b>
<b>Total général</b>	<b>41</b>	<b>5</b>	<b>35</b>	<b>123</b>	<b>5</b>	<b>209</b>

**Tableau 57 Site Salem : corrélation entre le motif appliqué et la hauteur du parement**

Motif/hauteur de parement	Ch	Xs	H	Obli. D	Obli G	Obli. G et D	V	Total général
<b>Court</b>			<b>1</b>		<b>3</b>	<b>2</b>		<b>6</b>
0 à 19,9 mm			1		3	2		6
<b>Moyen</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>11</b>	<b>23</b>	<b>38</b>	<b>6</b>	<b>82</b>
20 à 24,9 mm			1	6	8	2	1	18
25 à 29,9 mm		1	1	2	6	11	2	23
30 à 34,9 mm	1			3	9	25	3	41
<b>Haut</b>				<b>4</b>	<b>20</b>	<b>41</b>	<b>6</b>	<b>71</b>
35 à 39,9 mm				4	10	22	5	41
40 à 44,9 mm					10	19	1	30
<b>Très haut</b>	<b>1</b>			<b>4</b>	<b>12</b>	<b>36</b>	<b>2</b>	<b>55</b>
45 à 49,9 mm	1			1	7	17		26
50 mm et plus				3	5	19	2	29
<b>Total général</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>19</b>	<b>58</b>	<b>117</b>	<b>14</b>	<b>214</b>



**Tableau 58 Site Salem : corrélation entre la hauteur du parement et l'application des attributs emblématiques**

Hauteur du parement/attributs emblématiques	Motif en échelle	Mixte	Empreinte au roseau	Total général
<b>Court</b>		<b>1</b>	<b>5</b>	<b>6</b>
0 à 19,9 mm		1	5	6
<b>Moyen</b>	<b>11</b>	<b>7</b>	<b>64</b>	<b>82</b>
20 à 24,9 mm	4		14	18
25 à 29,9 mm	4	2	17	23
30 à 34,9 mm	3	5	33	41
<b>Haut</b>	<b>11</b>	<b>20</b>	<b>40</b>	<b>71</b>
35 à 39,9 mm	8	11	22	41
40 à 44,9 mm	3	9	18	30
<b>Très haut</b>	<b>5</b>	<b>20</b>	<b>30</b>	<b>55</b>
45 à 49,9 mm	2	8	16	26
50 mm et plus	3	12	14	29
<b>Total général</b>	<b>27</b>	<b>48</b>	<b>139</b>	<b>214</b>

**Tableau 59 Site Salem : corrélation entre le motif appliqué au parement et l'application des attributs emblématiques**

Motifs appliqués/Attributs emblématiques	Motif en échelle	Mixte	Empreinte au roseau	Total général
Chevrons			3	3
Croisillons		1	1	2
Horizontales	1		3	4
Oblique à droite	4	4	11	19
Oblique à gauche	6	19	34	59
Obliques à gauche et droite	15	21	83	119
Verticales	2	4	8	14
Empreinte au roseau			1	1
<b>Total général</b>	<b>28</b>	<b>49</b>	<b>144</b>	<b>221</b>

**Tableau 60 Site Salem : corrélation entre la hauteur du parement et les motifs appliqués sur les parements crestellés et encadrés**

Hauteur de parements/motifs appliqués	Croisillons	Oblique à droite	Oblique à gauche	Obliques à gauche et droite	Verticales	Total général
Moyen	1	2	10	6	3	22
Haut			6	13	2	21
Très haut		1	5	19		25
<b>Total général</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>21</b>	<b>38</b>	<b>5</b>	<b>68</b>

**Tableau 61 Site Salem : corrélation entre les motifs appliqués et les attributs emblématiques sur les parements crestellés et encadrés**

Motifs du parement/attributs emblématiques	Motif en échelle	Mixte	Empreinte au roseau	Total général
Croisillons			1	1
Oblique à droite	1		2	3
Oblique à gauche	1	8	12	21
Obliques à gauche et droite	3	6	29	38
Verticales	1	2	2	5
<b>Total général</b>	<b>6</b>	<b>16</b>	<b>46</b>	<b>68</b>

**Tableau 62 Site Glenbrook : corrélation entre la hauteur du parement et le traitement de la base du parement**

Hauteur de parement/profil de la base	Bosse	Continu	Crête	Surplomb	Surplomb excessif	Total général
Court	6	2	2	2		12
Moyen	31	6	16	23	17	93
Haut	31	2	17	34	8	92
Très hauts	19	4	17	31	5	76
<b>Total général</b>	<b>87</b>	<b>14</b>	<b>52</b>	<b>90</b>	<b>30</b>	<b>273</b>

**Tableau 63 Site Glenbrook : corrélation entre le motif appliqué et la hauteur du parement**

Motif/hauteur de parement	Ch	H	Obli. D	Obli. G	Obli G et D	V	Z	R	Total général
<b>Court</b>		7				1		4	12
0 à 19,9		7				1		4	12
<b>Moyen</b>	<b>9</b>	<b>13</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>33</b>	<b>9</b>		<b>7</b>	<b>93</b>
20 à 24,9		4	3	3	2	1		3	16
25 à 29,9	2	6	5	2	10	3			28
30 à 34,9	7	3	3	6	21	5		4	49
<b>Haut</b>	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>9</b>	<b>19</b>	<b>46</b>	<b>4</b>		<b>2</b>	<b>92</b>
35 à 39,9	2	5	6	11	22	3		1	50
40 à 44,9	3	2	3	8	24	1		1	42
<b>Très hauts</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>12</b>	<b>49</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>76</b>
45 à 49,9	2	1	2	5	17	1		1	29
50 et plus	3	2	2	7	32		1		47
<b>Total général</b>	<b>19</b>	<b>30</b>	<b>24</b>	<b>42</b>	<b>128</b>	<b>15</b>	<b>1</b>	<b>14</b>	<b>273</b>

**Légende :** Ch : chevrons; horizontale : H; droite : D; gauche : G; oblique : obli; verticale : V; zonage : Z; empreinte au roseau : R.

**Tableau 64 Site Glenbrook : corrélation entre la hauteur du parement et l'application des attributs emblématiques**

Hauteur du parement/attributs emblématiques	Motif en échelle	Mixte	Empreinte au roseau	Total général
<b>Court</b>			<b>12</b>	<b>12</b>
0 à 19,9 mm			12	12
<b>Moyen</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>67</b>	<b>93</b>
20 à 24,9 mm	1	1	14	16
25 à 29,9 mm	7	5	18	28
30 à 34,9 mm	6	8	35	49
<b>Haut</b>	<b>17</b>	<b>29</b>	<b>50</b>	<b>92</b>
35 à 39,9 mm	9	14	29	50
40 à 44,9 mm	8	15	21	42
<b>Très hauts</b>	<b>11</b>	<b>29</b>	<b>36</b>	<b>76</b>
45 à 49,9 mm	7	11	11	29
50 mm et plus	4	18	25	47
<b>Total général</b>	<b>42</b>	<b>72</b>	<b>165</b>	<b>273</b>

**Tableau 65 Site Glenbrook : corrélation entre le motif appliqué au parement et l'application des attributs emblématiques**

Motifs appliqués/Attributs emblématiques	Motif en échelle	Mixte	Empreinte au roseau	Total général
Chevrons	2	4	13	<b>19</b>
Horizontales	1	2	27	<b>30</b>
Oblique à droite	4	11	11	<b>24</b>
Oblique à gauche	8	12	22	<b>42</b>
Obliques à gauche et droite	24	39	67	<b>128</b>
Verticales	2	2	11	<b>15</b>
Zonage			1	<b>1</b>
Empreinte au Roseau	1	2	13	<b>14</b>
<b>Total général</b>	<b>42</b>	<b>72</b>	<b>165</b>	<b>273</b>

**Tableau 66 Site Glenbrook : corrélation entre la hauteur du parement et les motifs appliqués sur les parements crestelés et encadrés**

<b>Hauteur de parements/motifs appliqués</b>	<b>Ch</b>	<b>R</b>	<b>Obli. D</b>	<b>Obli. G</b>	<b>Obli. G et D</b>	<b>V</b>	<b>Z</b>	<b>Total général</b>
Moyen	1	2	1	1	7	2		<b>14</b>
Haut		1	4	5	14	1		<b>25</b>
Très hauts	2	1	1	3	17	1	1	<b>26</b>
<b>Total général</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	<b>38</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>65</b>

**Légende :** chevrons : Ch; empreinte au roseau : R; droite : D; gauche : G; oblique : obli; verticale :V; Zonage : Z.

**Tableau 67 Site Glenbrook : corrélation entre les motifs appliqués et les attributs emblématiques sur les parements crestelés et encadrés**

<b>Motifs du parement/attributs emblématiques</b>	<b>Motif en échelle</b>	<b>Mixte</b>	<b>Empreinte au roseau</b>	<b>Total général</b>
Chevrons		1	2	<b>3</b>
Empreinte au Roseau		1	3	<b>4</b>
Oblique à droite	1	3	2	<b>6</b>
Oblique à gauche	2	3	4	<b>9</b>
Obliques à gauche et droite	7	8	23	<b>38</b>
Verticales			4	<b>4</b>
Zonage			1	<b>1</b>
<b>Total général</b>	<b>10</b>	<b>16</b>	<b>39</b>	<b>65</b>

**Tableau 68 Comparaison entre l'échantillon et la collection de vases avec parement du site Mailhot-Curran de l'épaisseur des lèvres et des cols**

	<b>Échantillon</b>	<b>Collection</b>
Épaisseur de la lèvre	<b>N=56</b>	<b>N=256</b>
Moyenne en mm	8,2	8,2
Max. en mm	12,4	12,5
Min. en mm	4,4	2,2

	<b>Échantillon</b>	<b>Collection</b>
Épaisseur du col	<b>N=45</b>	<b>N=183</b>
Moyenne en mm	6,7	6,2
Max en mm	15	11,9
Min en mm	3,3	2,5

**Tableau 69 Comparaison entre l'échantillon et la collection de vases avec parement du site Mailhot-Curran de la variété morphologique des lèvres**

<b>Forme lèvre</b>	<b>Échantillon</b>		<b>Collection</b>	
	<b>Nb</b>	<b>%</b>	<b>Nb</b>	<b>%</b>
Plate	37	66,07	170	65,64
Plate avec gouttière	1	1,79	10	3,86
Ronde	2	3,57	6	2,32
Biseauté extérieur	3	5,36	22	8,49
Biseauté intérieur	10	17,86	41	15,83
Biseauté intérieur avec gouttière	1	1,79	3	1,16
Plate carénée extérieur	1	1,79	2	0,77
Pointue			5	1,93
Ronde festonnée	1	1,79		
<b>Total</b>	<b>56</b>	<b>100,00</b>	<b>259</b>	<b>100,00</b>
Indéterminé	11	14,67	3	1,15

**Tableau 70 Mesures moyennes, étendues et répartitions des hauteurs du parement entre l'échantillon et la collection complète du site Mailhot-Curran**

	<b>Échantillon</b>	<b>Collection</b>
Hauteur du parement	<b>N=46</b>	<b>N=262</b>
Moyenne en mm	37,35	23,5
Max. en mm	75	75
Min. en mm	17,5	7

<b>Taille de parement</b>	<b>Échantillon</b>		<b>Collection</b>	
	<b>Nb</b>	<b>%</b>	<b>Nb</b>	<b>%</b>
Court < 19,9 en mm	2	4,35	116	44,27
Moyen > 20 < 34,9 en mm	18	39,13	105	40,08
Haut > 35 en mm	26	56,52	41	15,65
Dont > 45 mm	8	17,39	12	4,58
<b>Total</b>	<b>46</b>	<b>100,00</b>	<b>262</b>	<b>100,00</b>

**Tableau 71 Séquence d'application des deux attributs sur les unités mixtes**

	Mailhot-Curran		Grays Creek		Salem		Glenbrook	
	<b>Nb</b>	<b>%</b>	<b>Nb</b>	<b>%</b>	<b>Nb</b>	<b>%</b>	<b>Nb</b>	<b>%</b>
Primaire/primaire	0	0	0	0	0	0	0	0
Secondaire/secondaire	1	16,67	3	42,86	3	6,12	6	8,7
synchronique/tertiaire	1	16,67	0	0	7	14,29	12	17,39
<b>Total</b>	<b>6</b>		<b>7</b>		<b>49</b>		<b>69</b>	

**Tableau 72 Points de similarités morphologiques entre les sites**

<b>Nb.</b>	Grays Creek	Salem	Glenbrook
Mailhot-Curran	13	14	16
Grays Creek		3	4
Salem			8

<b>%</b>	Grays Creek	Salem	Glenbrook
Mailhot-Curran	21,41	24,14	27,59
Grays Creek		5,17	6,90
Salem			13,79

**Tableau 73 Points de similarités des unités décoratives entre les sites**

<b>Nb.</b>	Grays Creek	Salem	Glenbrook
Mailhot-Curran	5	3	2
Grays Creek		5	5
Salem			4

<b>%</b>	Grays Creek	Salem	Glenbrook
Mailhot-Curran	20,83	12,50	8,33
Grays Creek		20,83	20,83
Salem			16,67



**Tableau 74 Points de similarités des motifs appliqués entre les sites**

<b>Nb.</b>	Grays Creek	Salem	Glenbrook
Mailhot-Curran	5	4	3
Grays Creek		3	2
Salem			7

<b>%</b>	Grays Creek	Salem	Glenbrook
Mailhot-Curran	20,83	16,67	12,50
Grays Creek		12,50	8,33
Salem			29,17

**Tableau 75 Points de similarités des crestellations entre les sites**

<b>Nb.</b>	Grays Creek	Salem	Glenbrook
Mailhot-Curran		1	
Grays Creek			
Salem			

<b>%</b>	Grays Creek	Salem	Glenbrook
Mailhot-Curran		100	
Grays Creek			
Salem			

**Tableau 76 Points de similarités des bases de parement entre les sites**

<b>Nb.</b>	Grays Creek	Salem	Glenbrook
Mailhot-Curran	8	14	6
Grays Creek		5	6
Salem			3

<b>%</b>	Grays Creek	Salem	Glenbrook
Mailhot-Curran	19,05	33,33	14,29
Grays Creek		11,90	14,29
Salem			7,14

**Tableau 77 Points de similarités des motifs en échelle entre les sites**

<b>Nb.</b>	Grays Creek	Salem	Glenbrook
Mailhot-Curran	7	9	5
Grays Creek		1	6
Salem			5

<b>%</b>	Grays Creek	Salem	Glenbrook
Mailhot-Curran	21,21	27,27	15,15
Grays Creek		3,03	18,18
Salem			15,15

**Tableau 78 Points de similarités de l’empreinte au roseau entre les sites**

<b>Nb.</b>	Grays Creek	Salem	Glenbrook
Mailhot-Curran	6	7	9
Grays Creek		1	2
Salem			9

<b>%</b>	Grays Creek	Salem	Glenbrook
Mailhot-Curran	17,65	20,59	26,47
Grays Creek		2,94	5,88
Salem			26,47

**Tableau 79 Réurrences et similarités stylistiques intersites**

		Mailhot-Curran	Glenbrook	Salem
Réurrences intersites	1		UA 109, 91, 88	UA 104, 163, 190
	2		UA 229, 228, 261	UA 162
	3		UA 8	UA 138
	4		UA 83, 113	UA 73, 194
	5		UA 167	UA 89
	6		UA 169	UA 170, 55
	7		UA 198, 217	UA 27, 44, 78
	8	UA183, 199, 301	UA 203	UA 88

**Tableau 80 Idiosyncrasie des vases du site Salem**

1	UA38 et 48
2	UA49, 50, 51
3	UA67, 6, 139 et 127
4	UA181, 10, 63
5	UA128 et 121
6	UA5 et 187
7	UA61 et 84
8	UA166, 167 et 174

**Tableau 81 Idiosyncrasie des vases du site Glenbrook**

1	UA1, 16 et 21
2	UA41, 61, 114 et 115
3	UA232, 195, 208 et 209
4	UA36 et 53
5	UA40 et 74
6	UA64 et 77
7	UA125, 127, 128, 155, 147 et 263
8	UA164 et 272
9	UA199 et 203
10	UA206 et 213

**Tableau 82 Vases portant une « signature » similaire d’obliques**

	Mailhot-Curran	Glenbrook	Salem
UA	200, 260	36, 53, 59	2, 6, 10, 63, 127, 139, 181, 212, 208

**Tableau 83 Synthèse des points de similarités entre les sites**

Nb.	Grays Creek	Salem	Glenbrook
Mailhot-Curran	41	52	44
Grays Creek		17	25
Salem			37

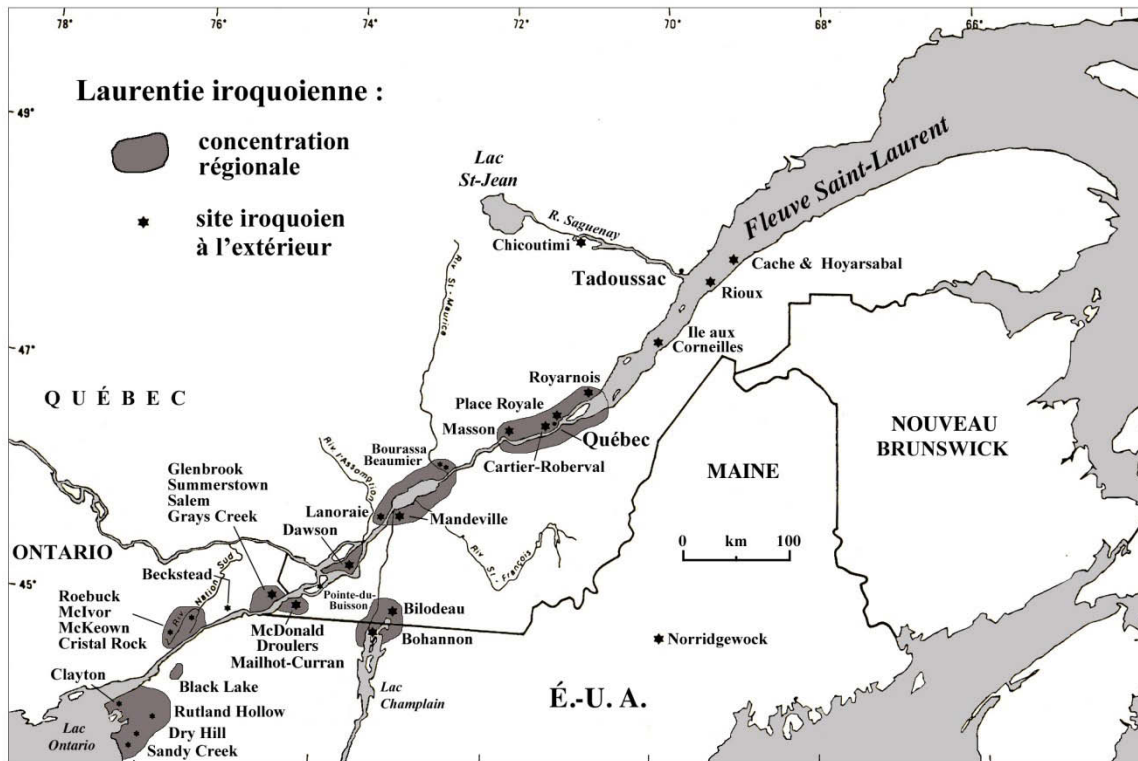
%	Grays Creek	Salem	Glenbrook
Mailhot-Curran	18,98	24,07	20,37
Grays Creek		7,87	11,57
Salem			17,13

## 8.2. Figures

Figure 1 Découpage en « provinces » source Google Earth, mis à jour d'après Chapdelaine (1989)



Figure 2 Carte des regroupements de sites. D'après Chapdelaine 2015 :52, Figure 3.1.



### Figure 3 Cahier de codification

<b>1. N° de catalogue</b>	Contexte général	98	ne s'applique pas
2.1.	Intérieur	99	indéterminé
2.2.	Fosse		
2.3.	Dépotoir		
<b>3.</b>	<b>Localisation</b>		
<b>4.</b>	<b>Parement</b>		
4.1.	Présence		
4.2.	Absence		
4.3.	Indéterminé		
<b>5.</b>	<b>Hauteur de parement en mm</b>		
98	ne s'applique pas		
99	indéterminé		
<b>6.</b>	<b>Profil du vase</b>		
6.1	extérieur droit/intérieur droit		
6.2	Extérieur droit/intérieur concave		
6.3	Extérieur droit/intérieur convexe		
6.4	extérieur concave/intérieur droit		
6.5	extérieur concave/intérieur concave		
6.6	extérieur concave/intérieur convexe		
6.7	extérieur convexe/intérieur droit		
6.8	extérieur convexe/intérieur concave		
6.9	extérieur convexe/intérieur convexe		
6.10	extérieur sinueux/intérieur sinueux		
6.11	extérieur sinueux/intérieur convexe		
6.12	extérieur sinueux/intérieur droit		
99	ne s'applique pas		
99	indéterminé		
<b>7</b>	<b>Forme de la lèvre</b>		
7.1	Plate		
7.2	Plate avec gouttière		
7.3	Ronde		
7.4	Pointue		
7.5	Pointue avec intérieur caréné		
7.6	biseautée extérieur		
7.7	biseautée intérieur		
7.8	biseautée intérieur avec gouttière		
7.9	Ronde festonnée		
7.10	Plate carénée extérieur		
98	Ne s'applique pas		
99	Indéterminé		
<b>8</b>	<b>Forme de l'épaule</b>		
8.1	Ronde		
8.2	carénée		
8.3	Faiblement carénée ou discontinue		
98	Ne s'applique pas		
99	Indéterminé		
<b>9</b>	<b>Épaisseur de la lèvre en mm</b>		
98	ne s'applique pas		
99	indéterminé		
<b>10</b>	<b>Épaisseur du col en mm</b>		
98	ne s'applique pas		
99	indéterminé		
<b>11</b>	<b>Diamètre d'ouverture en mm</b>		
98	ne s'applique pas		
99	indéterminé		
<b>12</b>	<b>Traitement de surface du col</b>		
12.1	Lissoir		
12.2	Battoir cordé		
12.3	Battoir gaufré		
12.4	Lissoir et battoir cordé		
12.5	Lissoir et battoir gaufré		
12.6	Battoir gaufré et battoir cordé		
98	Ne s'applique pas		
99	Indéterminé		
<b>13</b>	<b>Traitement de l'épaule</b>		
13.1	Lissoir		
13.2	Battoir cordé		
13.3	Battoir gaufré		
13.4	Lissoir et battoir cordé		
13.5	Lissoir et battoir gaufré		
13.6	Battoir gaufré et battoir cordé		
98	Ne s'applique pas		
99	Indéterminé		
<b>14</b>	<b>Carbonisation</b>		
14.1	Interne		
14.2	Externe		
14.3	Interne et externe		
14.4	Interne et lèvre		
98	Ne s'applique pas		
99	Indéterminé		
<b>15</b>	<b>Dégraissant en %</b>		
<b>16</b>	<b>Unité décorative de l'intérieur</b>		
16.1	Cordelette		
16.2	Dentelé		
16.3	Empreinte linéaire		
16.4	Incision		
16.5	Empreinte punctiforme		
16.6	Tranchant de battoir		
16.7	Empreinte linéaire et incision		
98	Ne s'applique pas		
99	Indéterminé		
<b>17</b>	<b>Unité décorative intérieure/lèvre</b>		
17.1	Cordelette		
17.2	Dentelé		
17.3	Empreinte linéaire		
17.4	Incision		
17.5	Empreinte punctiforme		
17.6	Tranchant de battoir		
17.7	Empreinte linéaire et incision		
17.8	Impression à l'ongle		



- 98 Ne s'applique pas  
99 Indéterminé
- 18 Unité décorative lèvre**
- 18.1 Cordelette  
18.2 Dentelé  
18.3 Empreinte linéaire  
18.4 Incision  
18.5 Empreinte punctiforme  
18.6 Tranchant de battoir  
18.7 Battoir  
18.8 Empreinte linéaire et gouttière  
18.9 Battoir cordé  
18.10 Dentelé repoussé  
18.11 Empreinte linéaire et incision  
18.12 Empreinte linéaire repoussée  
18.13 Dentelé et gouttière  
18.14 Scarification  
18.15 Empreinte linéaire et gouttière  
18.16 Empreinte linéaire, cordelette dans la gouttière  
18.17 Battoir gaufré  
98 ne s'applique pas  
99 indéterminé
- 19 Unité décorative lèvre/extérieur**
- 19.1 Cordelette  
19.2 Dentelé  
19.3 Empreinte linéaire  
19.4 Incision  
19.5 Empreinte punctiforme  
19.6 Tranchant de battoir  
19.7 Empreinte linéaire et incision  
19.8 Impression à l'angle  
98 Ne s'applique pas  
99 Indéterminé
- 20 Unité décorative partie supérieure**
- 20.1 Cordelette  
20.2 Dentelé  
20.3 Empreinte linéaire  
20.4 Incision  
20.5 Empreinte punctiforme  
20.6 Cordelette et incision  
20.7 Empreinte linéaire appliquée repoussée  
20.8 Incision et empreinte punctiforme  
20.9 Dentelé et incision  
20.10 Dentelé et empreinte linéaire  
20.11 Empreinte linéaire et incision  
20.12 Dentelé effet repoussé  
20.13 Incision et empreinte au roseau  
20.14 Cordelette empreinte linéaire repoussée
- 20.15 Incision et empreinte linéaire repoussée  
20.16 Cordelette dentelée  
20.17 Incision, empreinte punctiforme et instrument indéterminé repoussé  
20.18 Incision et punctiforme repoussé  
20.19 Empreinte au roseau  
98 Ne s'applique pas  
99 Indéterminé
- 21 Unité décorative partie principale**
- Cordelette**
- 21.2 Dentelé
- 21.2.1 Avec empreinte au roseau*  
*21.2.1 Avec impression*  
*21.2.2 Avec impression et empreinte au roseau*  
*21.2.4 Avec zonage et impression*  
*21.2.5 Empreinte linéaire et impression*
- 21.3 Empreinte linéaire
- 21.3.1 Avec empreinte au roseau*  
*21.3.2 Avec impression*  
*21.3.3 Avec impression et empreinte au roseau*  
*21.3.4 Avec zonage et impression*  
*21.3.5 Avec zonage et empreinte au roseau*  
*21.3.6 Avec zonage et impression et empreinte au roseau*  
*21.3.7 Incision et empreinte au roseau*
- 21.4 Impression et empreinte au roseau  
21.5 Incision
- 21.5.1 Avec empreinte au roseau  
21.5.2 Avec impression  
21.5.3 Avec impression et empreinte au roseau
- 21.6 Empreinte punctiforme  
21.7 Cordelette et incision  
21.8 Empreinte linéaire appliquée repoussée  
21.9 Incision et empreinte punctiforme  
21.10 Dentelé et incision  
21.11 dentelé et empreinte linéaire  
21.12 Empreinte linéaire et incision  
21.13 Dentelé effet repoussé  
21.14 Incision et empreinte roseau  
21.15 Cordelette empreinte linéaire repoussée  
21.16 Incision et empreinte linéaire repoussée  
21.17 Cordelette dentelée  
21.18 Incision, empreinte punctiforme et instrument indéterminé repoussé

- 21.19 Incision et punctiforme repoussé
- 21.20 Dentelé empreinte punctiforme
- 21.21 Empreinte linéaire et roseau
- 21.22 Empreinte linéaire appliquée en repoussé et empreinte au roseau
- 21.23 Dentelé et empreinte au roseau
- 21.24 Zonage et empreinte au roseau
- 21.25 Empreinte au roseau
- 98 Ne s'applique pas
- 99 Indéterminé
- 22 Unité décorative encadrement inférieur**
- 22.1 Cordelette
- 22.2 Dentelé
- 22.3 Empreinte linéaire
- 22.4 Incision
- 22.5 Empreinte punctiforme
- 22.6 Cordelette et incision
- 22.7 Empreinte linéaire appliquée repoussée
- 22.8 Incision et empreinte punctiforme
- 22.9 Dentelé et incision
- 22.10 dentelé et empreinte linéaire
- 22.11 Empreinte linéaire et incision
- 22.12 Dentelé effet repoussé
- 22.13 Incision et empreinte punctiforme (roseau)
- 22.14 Cordelette empreinte linéaire repoussée
- 22.15 Incision et empreinte linéaire repoussée
- 22.16 Cordelette dentelée
- 22.17 Incision, empreinte punctiforme et instrument indéterminé repoussé
- 22.18 Incision et punctiforme repoussé
- 98 Ne s'applique pas
- 99 Indéterminé
- 23 Motif de l'intérieur**
- 23.1 Obliques gauche
- 23.2 Obliques droite
- 23.3 Verticales
- 23.4 Horizontales
- 23.5 Croisillons
- 23.6 Chevrons
- 98 Ne s'applique pas
- 99 Indéterminé
- 24 Motif de l'angle intérieur/lèvre**
- 24.1 Obliques gauches
- 24.2 Obliques droites
- 24.3 Verticales
- 24.4 Horizontales
- 24.5 Obliques à gauche et droite
- 24.6 Obliques à gauche et verticales
- 98 Ne s'applique pas
- 99 Indéterminé
- 25 Motif de la lèvre**
- 2.1 Obliques à gauche
- 25.2 Obliques à droite
- 25.3 Verticales
- 25.4 Horizontales
- 25.5 Croisillons
- 25.6 Chevrons
- 25.7 Obliques à gauches sous horizontale
- 25.8 Croisillons sous horizontale
- 25.9 Horizontales + obliques à gauche
- 25.10 Obliques à gauches sur horizontale sur obliques à gauche
- 25.11 Obliques à droites sur horizontale
- 25.12 Obliques à gauches + obliques à droites
- 25.13 Obliques à gauches alternées
- 25.14 Verticales et horizontales
- 25.15 Scarification
- 98 Ne s'applique pas
- 99 Indéterminé
- 26 Motif de l'angle lèvres/extérieur**
- 26.1 Obliques à gauches
- 26.2 Obliques à droites
- 26.3 Verticales
- 26.4 Horizontales
- 26.5 Obliques à gauche et à droite
- 26.6 Croisillons
- 98 Ne s'applique pas
- 99 Indéterminé
- 27 Motif encadrement supérieur**
- 27.1 Obliques à gauche
- 27.2 Obliques à droite
- 27.3 Verticales
- 27.4 1 horizontale
- 27.5 2 horizontales
- 27.6 3 horizontales
- 27.7 4 horizontales
- 27.8 5 horizontales
- 27.9 6 horizontales
- 27.10 7 horizontales
- 27.11 8 horizontales
- 27.12 Croisillons
- 27.13 Chevrons
- 27.14 Obliques à gauche sur horizontales
- 27.15 Obliques à gauche sur indéterminé
- 27.16 Verticales sur horizontales
- 27.17 Oblique à droite sur horizontales

- 27.18 1 horizontale sur verticale sur 1 horizontale
- 27.19 Croisillons sur horizontales
- 27.20 1 horizontale sur oblique gauche
- 27.21 2 horizontales sur oblique gauche
- 27.22 Oblique à gauche sur une horizontale sur oblique à gauche
- 27.21 2 horizontales, motif échelle et 3 horizontales
- 27.22 1 horizontale, motif échelle et 2 horizontales
- 27.23 2 horizontales, motif échelle et 1 horizontale
- 27.24 1 horizontale sur verticales
- 27.25 Empreinte au roseau
- 98 ne s'applique pas
- 99 indéterminé
- 28 Motif partie principale**
- 28.1 Chevrons
  - 28.1.1 *Horizontales et empreinte au roseau*
  - 28.1.2 *Motif en échelle*
  - 28.1.3 *Motif en échelle et empreinte au roseau*
  - 28.1.4 *Empreinte au roseau*
  - 28.1.5 *Verticales horizontales et motif en échelle*
  - 28.1.6 *Verticales, horizontales et empreinte au roseau*
  - 28.1.7 *Zonage et empreinte au roseau*
- 28.2 Croisillons
  - 28.2.1 *Empreinte au roseau*
  - 28.2.2 *Motif en échelle*
  - 28.2.3 *Motif en échelle et empreinte au roseau*
- 28.3 Horizontales
  - 28.3.1 *Motif en échelle*
  - 28.3.2 *Motif en échelle et empreinte au roseau*
  - 28.3.3 *Empreinte au roseau*
  - 28.3.4 *Zonage et empreinte au roseau*
- 28.4 Motif en échelle
- 28.5 Obliques à droite
  - 28.5.1 *Horizontales, motif en échelle et empreinte au roseau*
  - 28.5.2 *Horizontales et empreinte au roseau*
  - 28.5.3 *Motif en échelle*
  - 28.5.4 *Motif en échelle et empreinte au roseau*
- 28.5.5 *Motif en épi de maïs et empreinte au roseau*
- 28.5.6 *Empreinte au roseau*
- 28.5.7 *Verticales, motif en échelle et empreinte au roseau*
- 28.5.8 *Verticales, horizontales et empreinte au roseau*
- 28.5.9 *Verticales et empreinte au roseau*
- 28.5.10 *Verticales et motif en échelle*
- 28.5.11 *Zonage et motif en échelle*
- 28.5.12 *Zonage, motif en échelle et empreinte au roseau*
- 28.6 Oblique à gauche
  - 28.6.1 *Chevrons, verticales, empreinte au roseau*
  - 28.6.2 *Horizontales, verticales, motif en échelle et empreinte au roseau*
  - 28.6.3 *Horizontales, motif en échelle et empreinte au roseau*
  - 28.6.4 *Horizontales et empreinte au roseau*
  - 28.6.5 *Motif en échelle*
  - 28.6.6 *Motif en échelle et empreinte au roseau*
  - 28.6.7 *Empreinte au roseau*
  - 28.6.8 *Verticales et motif en échelle*
  - 28.6.9 *Verticales, motif en échelle et empreinte au roseau*
  - 28.6.10 *Verticales et empreinte au roseau*
  - 28.6.11 *Verticales, horizontales et empreinte au roseau*
  - 28.6.12 *Verticales, zonage et motif en échelle*
  - 28.6.13 *Verticales, zonage et empreinte au roseau*
  - 28.6.14 *Verticales, motif en échelle, zonage et empreinte au roseau*
  - 28.6.15 *Zonage et motif en échelle*
  - 28.6.16 *Zonage et empreinte au roseau*
- 28.7 Obliques à gauche et droite
  - 28.7.1 *Chevrons, motif en échelle et empreinte au roseau*
  - 28.7.2 *Chevrons et empreinte au roseau*
  - 28.7.3 *Horizontales, motif en échelle et empreinte au roseau*
  - 28.7.4 *Horizontales, zonage et motif en échelle*
  - 28.7.5 *Horizontales, zonage et empreinte au roseau*

- 28.7.6 *Motif en échelle*
- 28.7.7 *Motif en échelle et empreinte au roseau*
- 28.7.8 *Empreinte au roseau*
- 28.7.9 *Motif en épi de maïs et empreinte au roseau*
- 28.7.10 *Verticales, chevrons et empreinte au roseau*
- 28.7.11 *Verticales, horizontales, zonage et empreinte au roseau*
- 28.7.12 *Verticales, épi de maïs et empreinte au roseau*
- 28.7.13 *Verticales et motif en échelle*
- 28.7.14 *Verticales, motif en échelle + empreintes au roseau*
- 28.7.15 *Verticales et empreinte au roseau*
- 28.7.16 *Verticales, zonage et empreinte au roseau*
- 28.7.17 *Zonage et empreinte au roseau*
- 28.7.18 *Zonage, verticale encadrée par motif en échelle*
- 28.8 **Empreintes au roseau**
  - 28.8.1 *Motif en épi de maïs*
  - 28.8.2 *Empreinte au roseau seule*
  - 28.8.3 *Impression*
  - 28.8.4 *Impressions et motif en échelle*
- 28.9 **Verticales**
  - 28.9.1 *Horizontales, motif en échelle et empreinte au roseau*
  - 28.9.2 *Horizontales et empreinte au roseau*
  - 28.9.3 *Motif en échelle*
  - 28.9.4 *Motif en échelle et empreinte au roseau*
  - 28.9.5 *Empreinte au roseau*
  - 28.9.6 *Zonage et empreinte au roseau*
  - 28.9.7 *Zonage encadré d'impression et empreinte au roseau*
- 28.10 **Zonage**
  - 28.10.1 *Empreinte au roseau*
  - 28.10.2 *Motif en échelle encadrant 2 obliques à gauche*
  - 28.10.3 *Empreinte au roseau encadrée par un triangle en impression*
- 98 ne s'applique pas
- 99 indéterminé
- 29 Motif encadrement inférieur**
- 29.1 *Obliques à gauche*
- 29.2 *Obliques à droite*
- 29.3 *Verticales*
- 29.4 *1 horizontale*
- 29.5 *2 horizontales*
- 29.6 *3 horizontales*
- 29.7 *4 horizontales*
- 29.8 *5 horizontales*
- 29.9 *2 horizontales, motif en échelle et 2 horizontales*
- 29.10 *Croisillons*
- 29.11 *Chevrons*
- 29.12 *1 horizontale sur oblique gauche*
- 29.13 *2 horizontales sur oblique gauche*
- 29.14 *Oblique à gauche sur 2 horizontales*
- 29.15 *2 horizontales, motif échelle et 3 horizontales*
- 29.16 *1 horizontale, motif échelle et 2 horizontales*
- 29.17 *2 horizontales, motif échelle et 1 horizontale*
- 29.18 *1 horizontale sur verticales*
- 29.19 *3 horizontales se rejoignant sous la crestellation*
- 98 Ne s'applique pas
- 99 Indéterminé
- 30 Crestellation**
- 30.1 *Amorce*
- 30.2 *Pointue*
- 30.3 *Pointue, dégagée, mais à extrémité arrondie*
- 30.4 *Pointue et extérieur caréné*
- 30.5 *Ronde*
- 30.6 *Ronde et pointue multiple rapprochées*
- 30.7 *Ronde multiple*
- 30.8 *Forme indéterminée*
- 98 Ne s'applique pas
- 99 Indéterminé
- 31 Motif des crestellations**
- 31.1 *Identique au parement ou rebord sans parement*
- 31.2 *Motif échelle*
- 31.3 *Motifs variés d'empreintes circulaires*
- 31.4 *Motif en échelle et figure humaine stylisée avec empreintes circulaires*
- 31.5 *Figure humaine stylisée avec empreintes circulaires*
- 31.6 *Motif en échelle et empreintes circulaires*
- 31.7 *Motif différent*
- 98 Ne s'applique pas
- 99 Indéterminé

<b>32</b>	<b>Unité décorative des crestellations</b>	41.2	2 verticales
32.1	Identique au parement ou rebord sans parement	41.3	3 verticales
32.2	Différente		<i>Figure humaine</i>
98	Ne s'applique pas	41.4	Droite
99	Indéterminé	41.5	Inversée
<b>33</b>	<b>Base de parement</b>	41.6	Forme diamant
	Largeur inter mm		<i>Autres</i>
	Longueur mm	41.7	Horizontales
	Espacement mm	41.8	Forme de L
<b>34</b>	<b>Forme</b>	41.9	En croix
34.1	Carré	41.10	Obliques à gauche et droite
34.2	Crénelée	41.11	2 verticales 1 horizontale
34.3	Diamant (losange)	41.12	2 verticales, obliques à gauche et à droite
34.4	Épiphyse (extrémité d'un os)		<i>Obliques</i>
34.5	Rectangle étroit extrémité arrondie ou indéterminée	41.13	Oblique à gauche
34.6	Lancéolée	41.14	Oblique à droite
34.7	Non encochée	99	Indéterminé
34.8	Ongle	<b>42</b>	<b>Disposition</b>
34.9	Ovale	42.1	Parement
34.10	Triangulaire	42.2	Parement sous crestellation
34.11	Rectangulaire	42.3	Encadrement inférieur
99	Indéterminé	42.4	Encadrement supérieur
<b>35</b>	<b>Épaisseur base de parement mm</b>	42.5	Col
<b>36</b>	<b>Épaisseur col en mm</b>	42.6	Col/épaule
<b>37</b>	<b>Distance dernier registre en mm</b>	42.7	Épaule
<b>38</b>	<b>Forme de la BDP</b>	42.8	Panse
38.1	Bosse	42.9	Indéterminé
38.2	Crête	<b>43</b>	<b>Forme</b>
38.3	En continu	43.1	Circulaire
38.4	Surplomb	43.2	Ovoïde
99	Indéterminé	43.3	Irrégulière
<b>39</b>	<b>Application</b>	43.4	Fer à cheval
39.1	Impression	43.5	Incomplète
39.2	Encoche ou incision	<b>44</b>	<b>Décoration intérieure du roseau</b>
39.3	Glissé	44.1	1 horizontale
98	Ne s'applique pas	44.2	1 verticale
99	Indéterminé	44.3	2 horizontales
<b>40</b>	<b>Temporalité</b>	44.4	2 obliques à gauche
40.1	Primaire	44.5	2 verticales
40.2	Secondaire	44.6	Cercle
40.3	Synchronique	44.7	Oblique à gauche
98	Ne s'applique pas	44.8	Oblique à droite
99	Indéterminé	44.9	Empreinte triangulaire
<b>41</b>	<b>Roseau</b>	44.10	Empreinte punctiforme
	Diamètre extérieur en mm	44.11	Verticales et horizontales
	Diamètre intérieur en mm	44.12	Verticales, horizontales, obliques
	<i>Alignements verticaux</i>	44.13	Identique au parement
41.1	1 verticale	44.14	Dentelé
		44.15	Évidé

- 44.16 Aucune
- 44.17 Cercle et aucune
- 44.18 Identique au parement et aucune
- 99 Indéterminé
- 45 Temporalité**
- 45.1 Primaire
- 45.2 Secondaire
- 45.3 Tertiaire
- Motif en échelle
- Longueur en cm
- Largeur en mm
- Motif unité
- Longueur
- Épaisseur
- 46 Forme du motif**
- 46.1 Évasé
- 46.2 Irrégulier
- 46.3 Irrégulier et rectiligne
- 46.4 Rectiligne
- 47 Direction du motif**
- 47.1 Horizontales
- 47.2 Oblique à gauche
  - 47.2.1 *Avec horizontale*
  - 47.2.2 *Seule*
  - 47.2.3 *Avec verticales*
  - 47.2.4 *Avec verticales et horizontales*
- 47.3 Oblique à droite
  - 47.3.1 *Seule*
  - 47.3.2 *Avec Horizontale*
  - 47.3.3 *Avec verticale*
  - 47.3.4 *Avec verticale et horizontale*
- 47.4 Obliques à gauche et droite
  - 47.4.1 *Seule*
  - 47.4.2 *Avec Horizontale*
  - 47.4.3 *Avec verticale*
- 47.5 Verticales
  - 47.5.1 *Seule*
  - 47.5.2 *Avec Horizontale*
- 48 Forme de l'outil**
- 48.1 Carré
- 48.2 Lancéolé
- 48.3 Ongle
- 48.4 Dentelé
- 48.5 Ovale
- 48.6 Rectangulaire
- 48.7 Ponctiforme
- 48.8 Triangle
- 49 Application**
- 49.1 Glissé
- 49.2 Impression
- 49.3 Incision
- 50 Temporalité**
- 54.1 Secondaire
- 54.2 Primaire
- 54.3 Synchronique

Figure 4 Fiche d'analyse comparative d'estimation de dégraissant utilisé dans la pâte par observation visuelle, d'après Terry et Chilingar (1955)

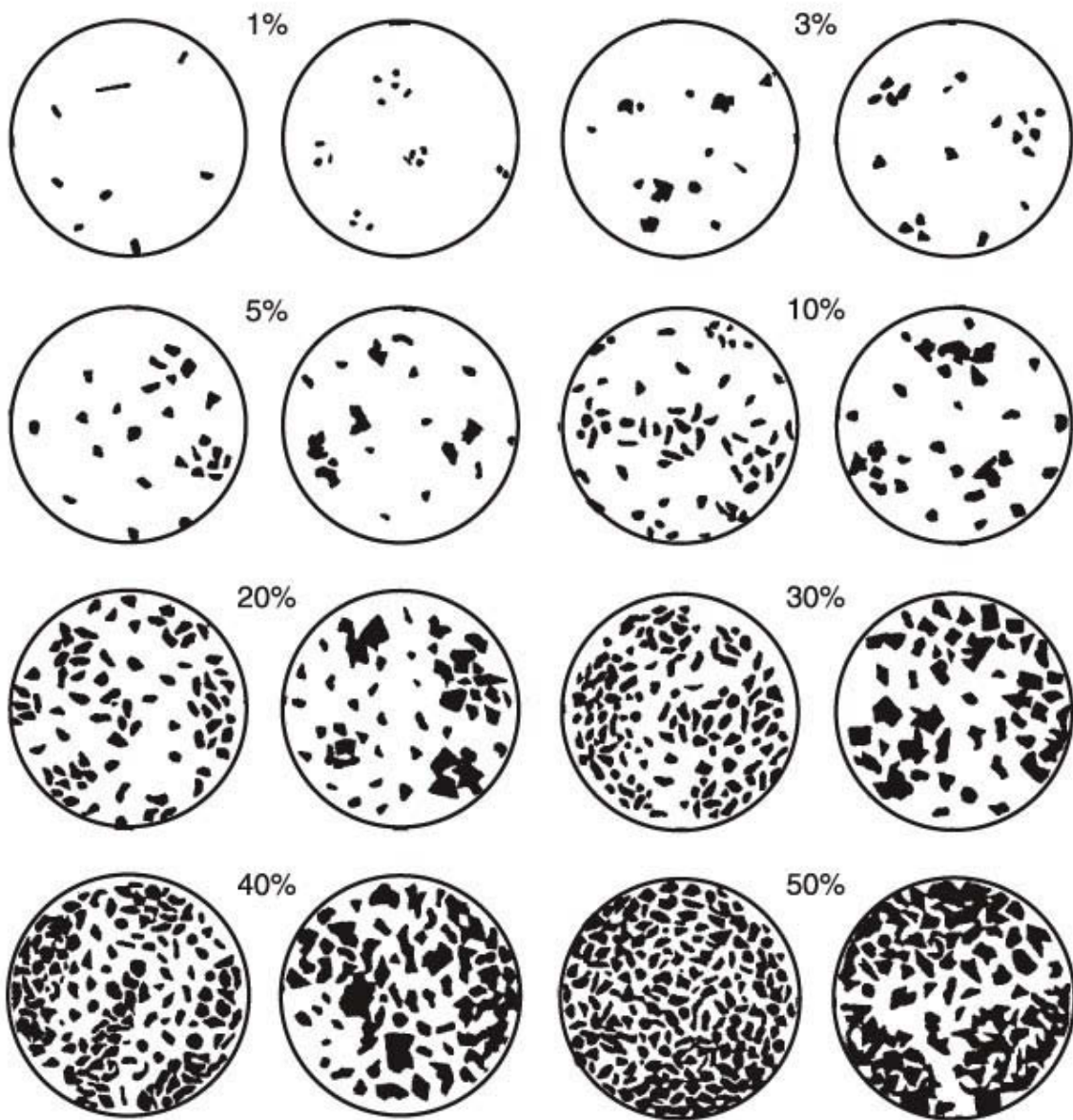


Figure 5 Méthode de mesures des impressions de la base de parement. 1. largeur, 2. espacement, 3. longueur.

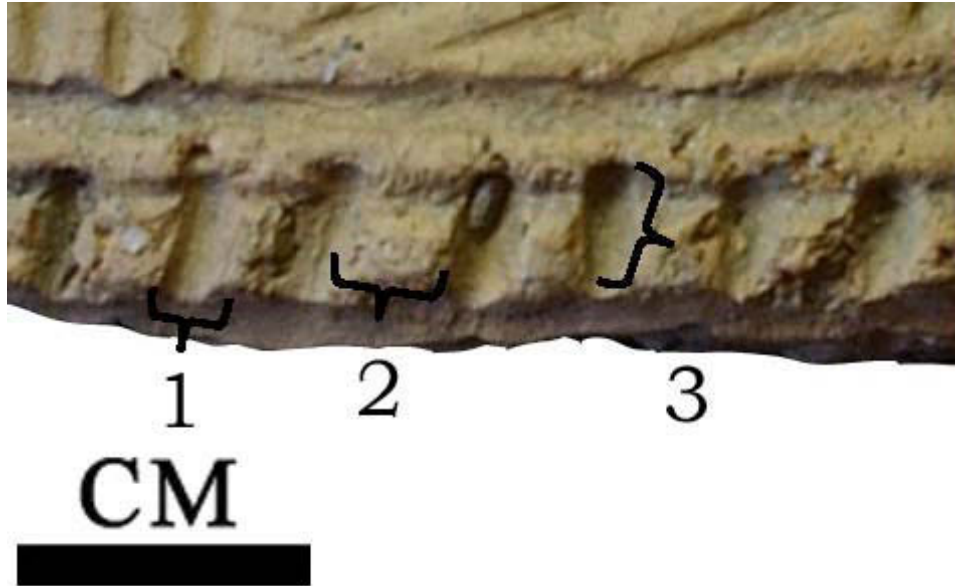
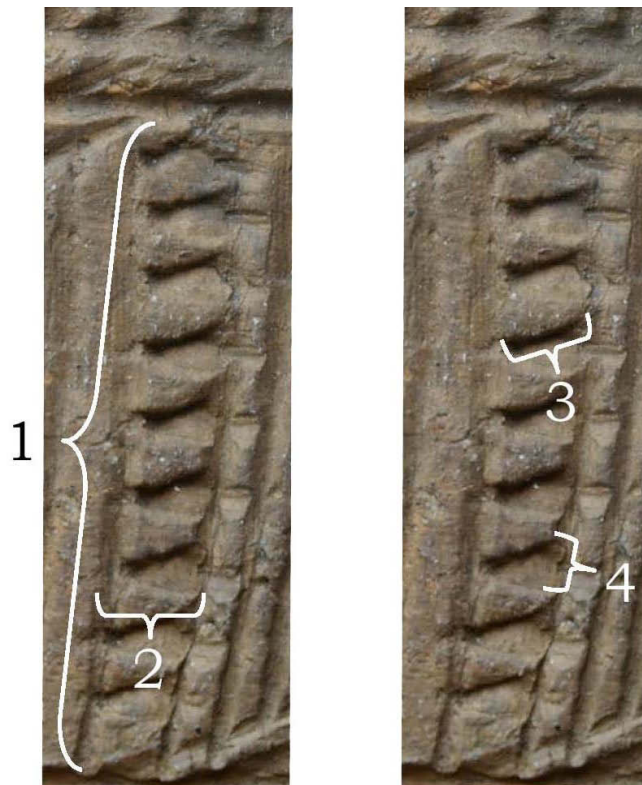


Figure 6. Mesures du motif en échelle. 1. Longueur totale du motif ; 2. Largeur totale du motif en se basant sur l'écart entre les deux décorations adjacentes ; 3. Longueur de l'empreinte individuelle ; 4. Largeur de l'empreinte individuelle.

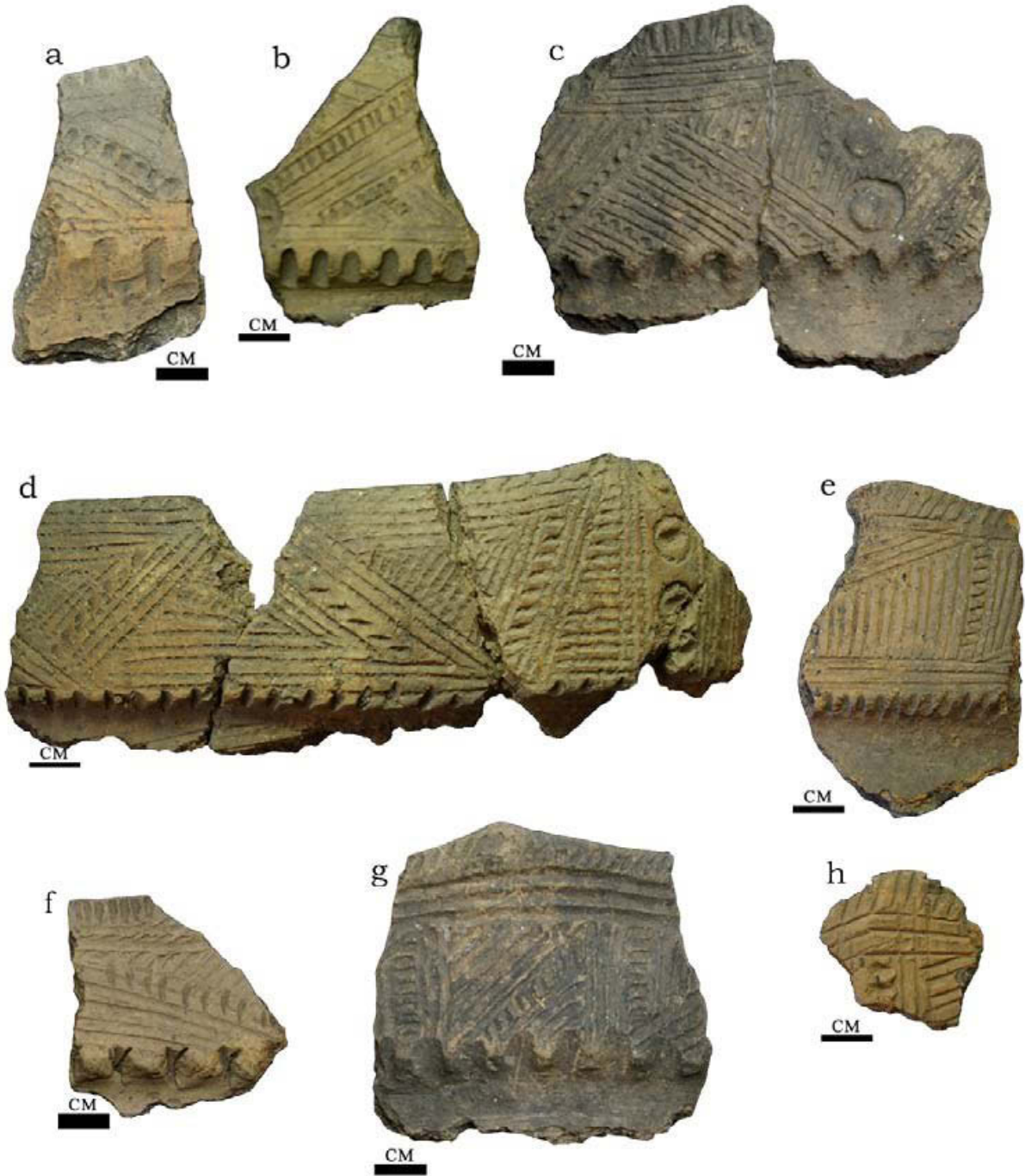




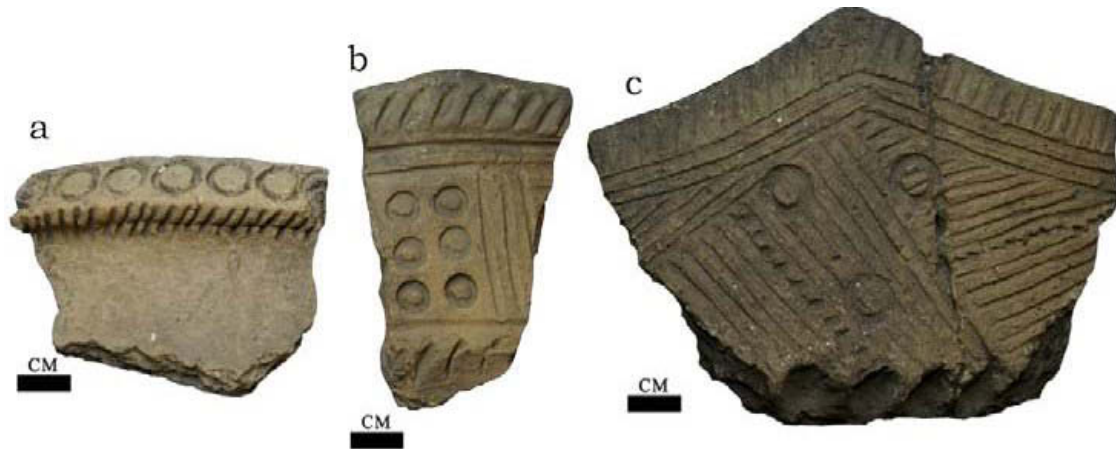
**Figure 7** Séquence d'application du motif en échelle. a. Primaire, le motif est appliqué préalablement au reste du registre stylistique. b. Secondaire, le motif est appliqué à la suite des autres éléments formant le registre stylistique global. c. Synchronique ou séquence non distinguable avec certitude.



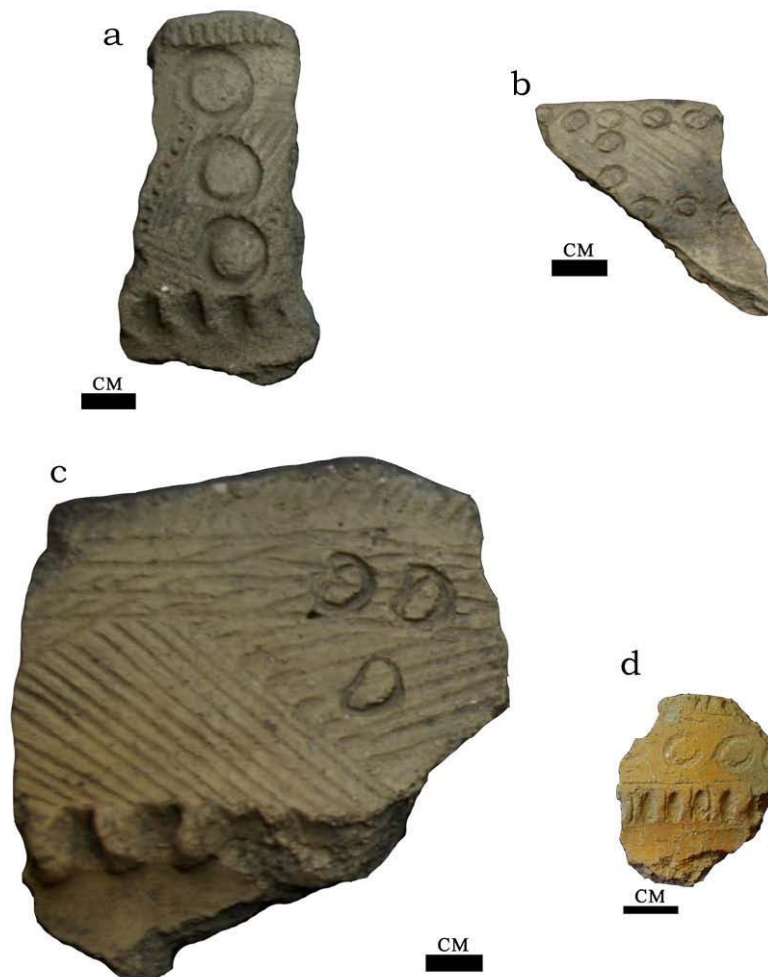
Figure 8 Typologie des motifs en échelle. a. Carré ; b. Lancéolé ; c. Ovale ; d. Dentelé ; e. Triangulaire ; f. Ongle ; g. Rectangulaire ; h. Ponctiforme.



**Figure 9** Séquence d'application de l'empreinte au roseau. a. Application primaire ou principale ; b. Application secondaire ou avec préparation de la surface d'accueil ; c. Application tertiaire.



**Figure 10** Variabilité des formes d'empreinte au roseau. a. Circulaire ; b. Ovoïde ; c. Irrégulière ; d. En « fer à cheval ».

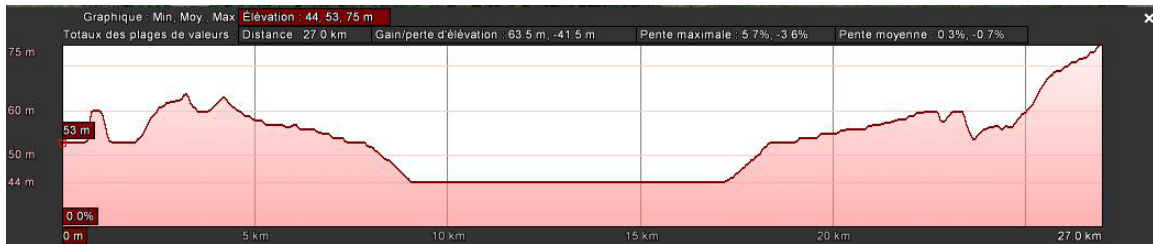




**Figure 12 Estimation du profil de dénivellation entre le site Mailhot-Curran (à droite) et les sites du regroupement de Summerstown\* (à gauche). a. Glenbrook ; b. Salem ; c. Grays Creek.**

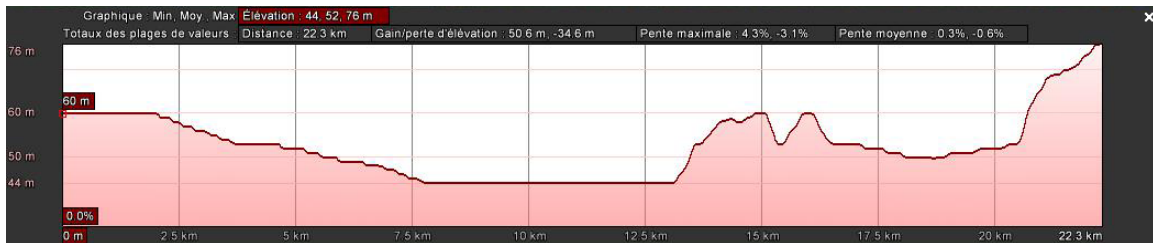
a. Glenbrook

Mailhot-Curran



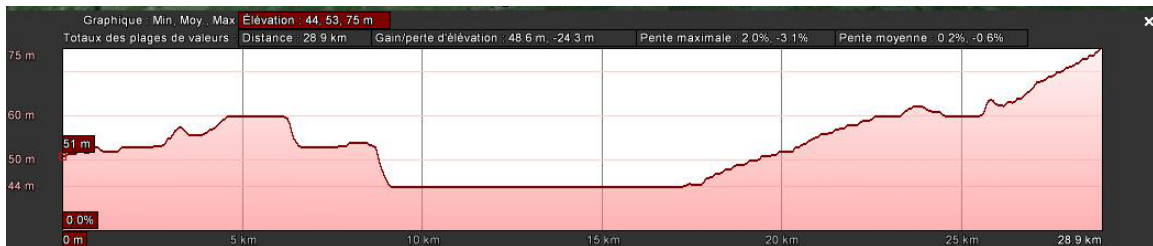
b. Salem

Mailhot-Curran



c. Grays Creek

Mailhot-Curran



\*La localisation précise des sites ontariens n'est pas représentée ici pour éviter les pillages et destructions du contexte archéologique.



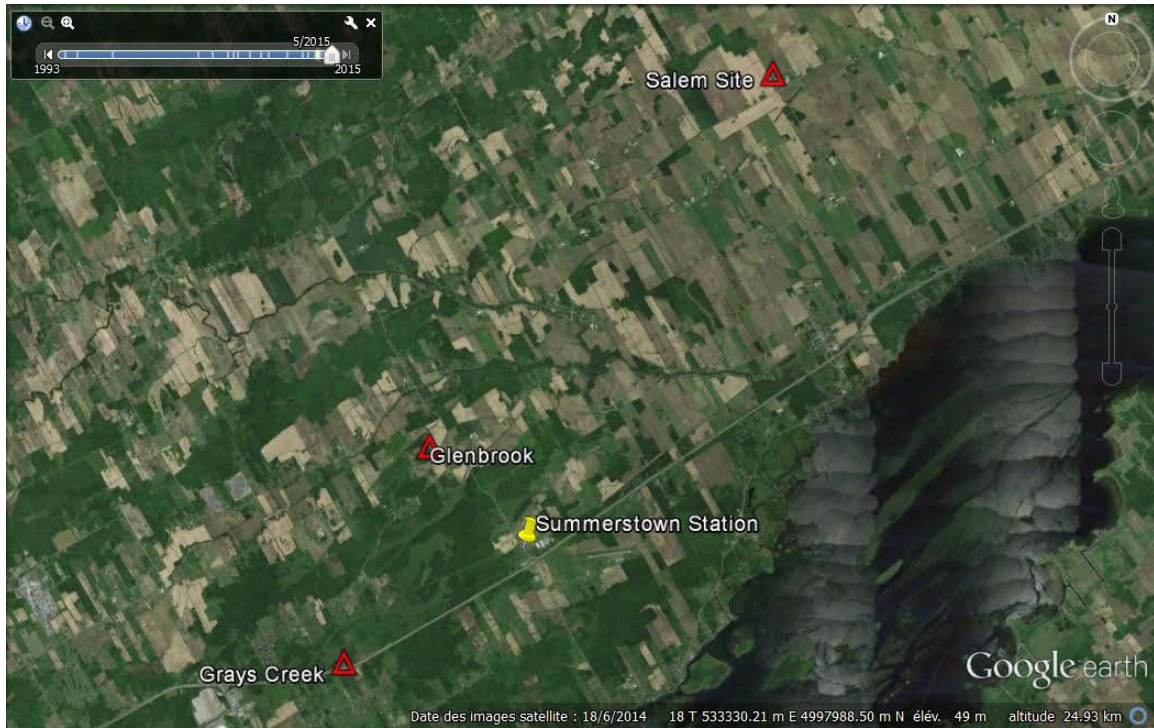
**Figure 13 Image satellite de la région de Saint-Anicet avec les principaux sites villageois. D'après Google Earth.**



**Figure 14 La sériation des sites iroquoiens du Saint-Laurent des regroupements de Saint-Anicet et Summerstown d'après Chapdelaine (2015b)**

Summerstown	Dates	Saint-Anicet
Glenbrook	1500-1550	Mailhot-Curran
Summerstown Station	1450-1500	Irving Droulers Higgins
Salem Grays Creek	1400-1450	
	1320-1340 ou 1360-1380 1300-1350	Berry McDonald

**Figure 15 Image satellite de la région de Summerstown\* avec les principaux sites villageois. D'après Google Earth**



\*La localisation précise des sites ontariens n'est pas représentée ici pour éviter les pillages et destructions du contexte archéologique.

**Figure 16 Rapport de calibration de l'échantillon du site Glenbrook. Source CALIB REV7.1.0**

1

RADIOCARBON CALIBRATION PROGRAM\*  
CALIB REV7.1.0  
Copyright 1986-2016 M Stuiver and PJ Reimer  
\*To be used in conjunction with:  
Stuiver, M., and Reimer, P.J., 1993, Radiocarbon, 35, 215-230.

Sample ID  
Lab Code  
Sample Description  
Radiocarbon Age BP 390 +/- 70  
Calibration data set: intcal13.14c # Reimer et al. 2013  
% area enclosed cal AD age ranges relative area under  
probability distribution

68.3 (1 sigma)	cal AD 1442- 1522	0.624
	1573- 1628	0.376
95.4 (2 sigma)	cal AD 1422- 1645	1.000
Median Probability: 1521		

References for calibration datasets:  
Reimer PJ, Bard E, Bayliss A, Beck JW, Blackwell PG, Bronk Ramsey C, Buck CE  
Cheng H, Edwards RL, Friedrich M, Grootes PM, Guilderson TP, Hafliðason H,  
Hajdas I, Hattala C, Heaton TJ, Hogg AG, Hughen KA, Kaiser KF, Kromer B,  
Manning SW, Niu M, Reimer RW, Richards DA, Scott EM, Southon JR, Turney CSM,  
van der Plicht J.  
IntCal13 and MARINE13 radiocarbon age calibration curves 0-50000 years calBP  
Radiocarbon 55(4). DOI: 10.2458/azu\_js\_rc.55.16947

Comments:  
\* This standard deviation (error) includes a lab error multiplier.  
\*\* 1 sigma = square root of (sample std. dev.^2 + curve std. dev.^2)  
\*\* 2 sigma = 2 x square root of (sample std. dev.^2 + curve std. dev.^2)  
where ^2 = quantity squared.  
[ ] = calibrated range impinges on end of calibration data set  
0\* represents a "negative" age BP  
1955\* or 1960\* denote influence of nuclear testing C-14

NOTE: Cal ages and ranges are rounded to the nearest year which  
may be too precise in many instances. Users are advised to  
round results to the nearest 10 yr for samples with standard  
deviation in the radiocarbon age greater than 50 yr.

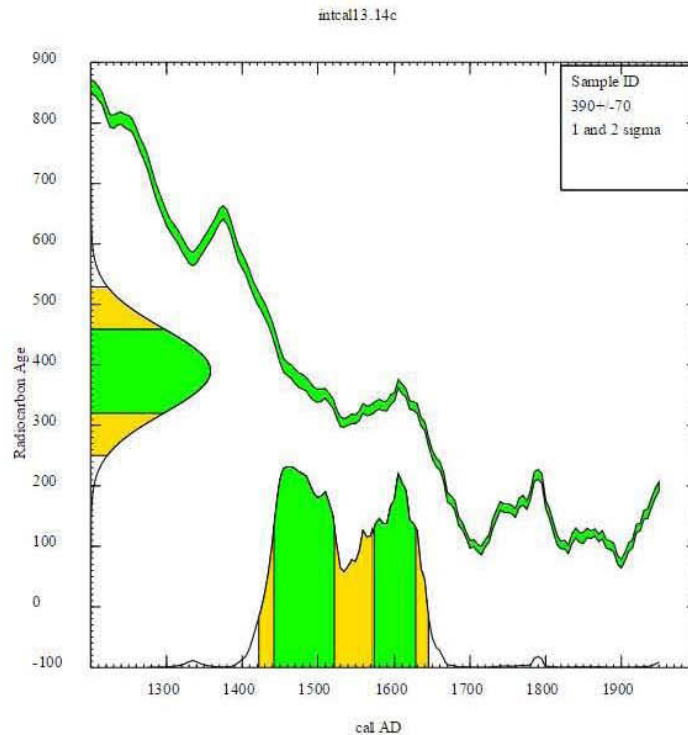




Figure 17 Carte de répartition des unités décoratives à Mailhot-Curran

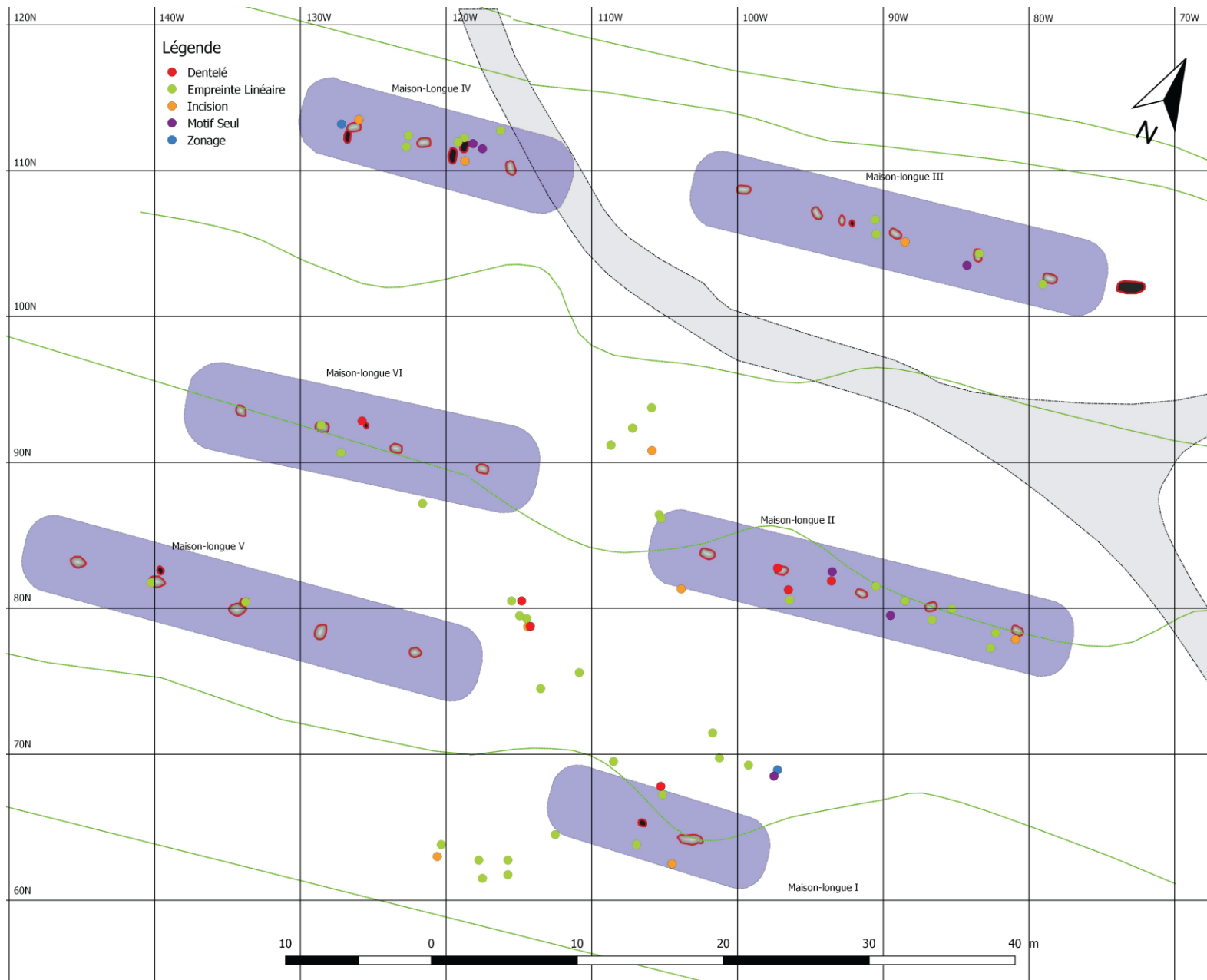


Figure 18 Carte de répartition des motifs en échelle à Mailhot-Curran

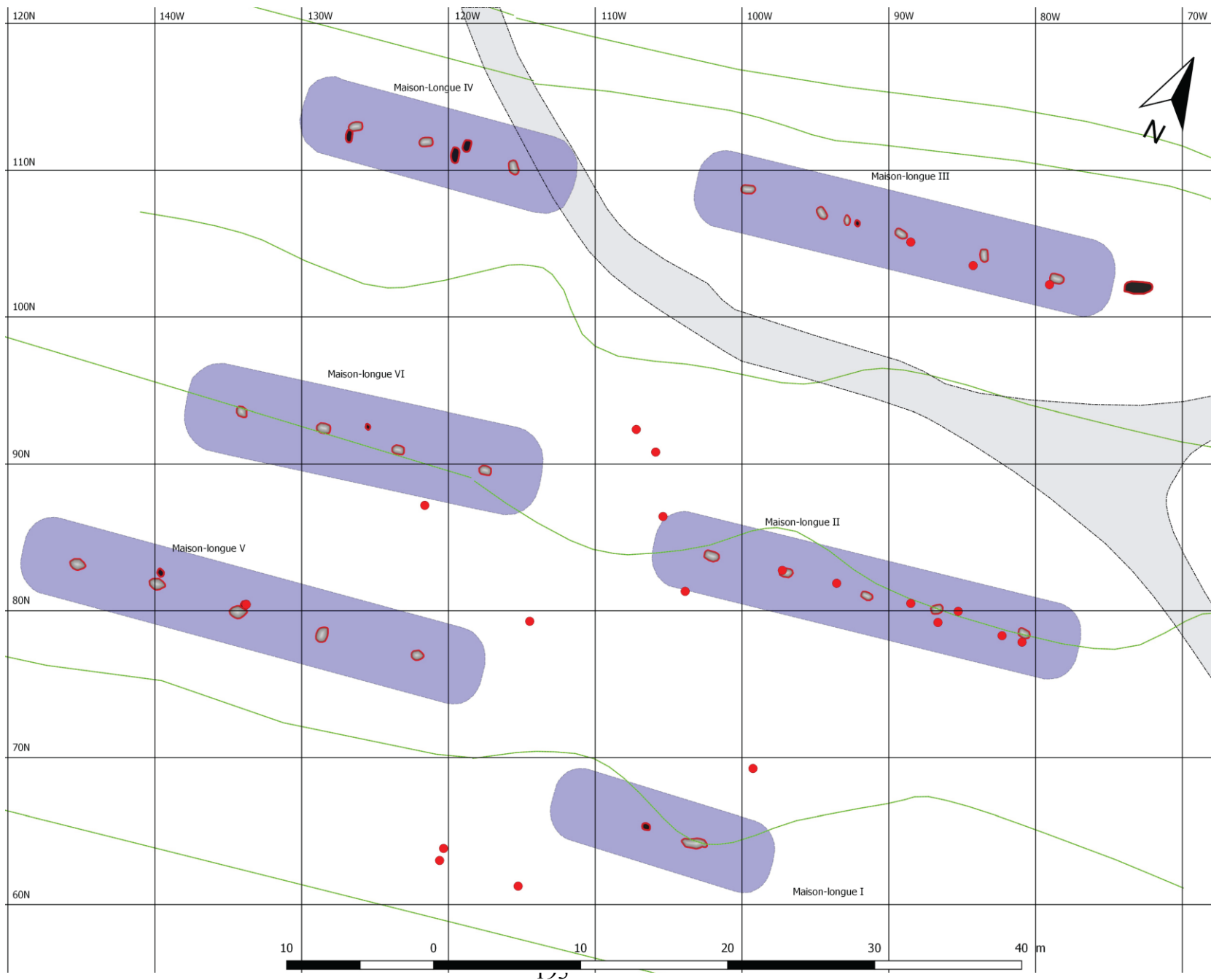


Figure 19 Carte de répartition des empreintes au roseau à Mailhot-Curran

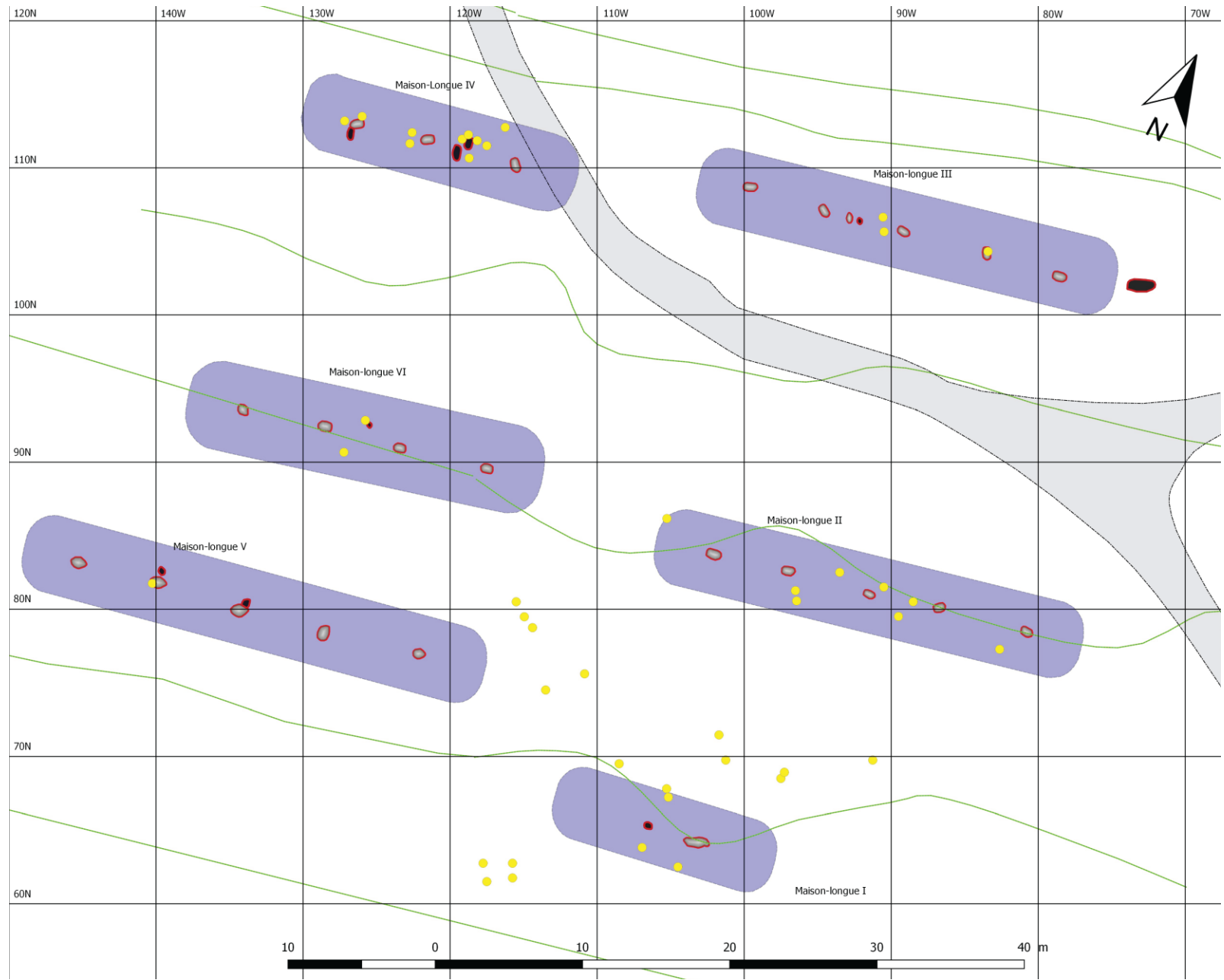
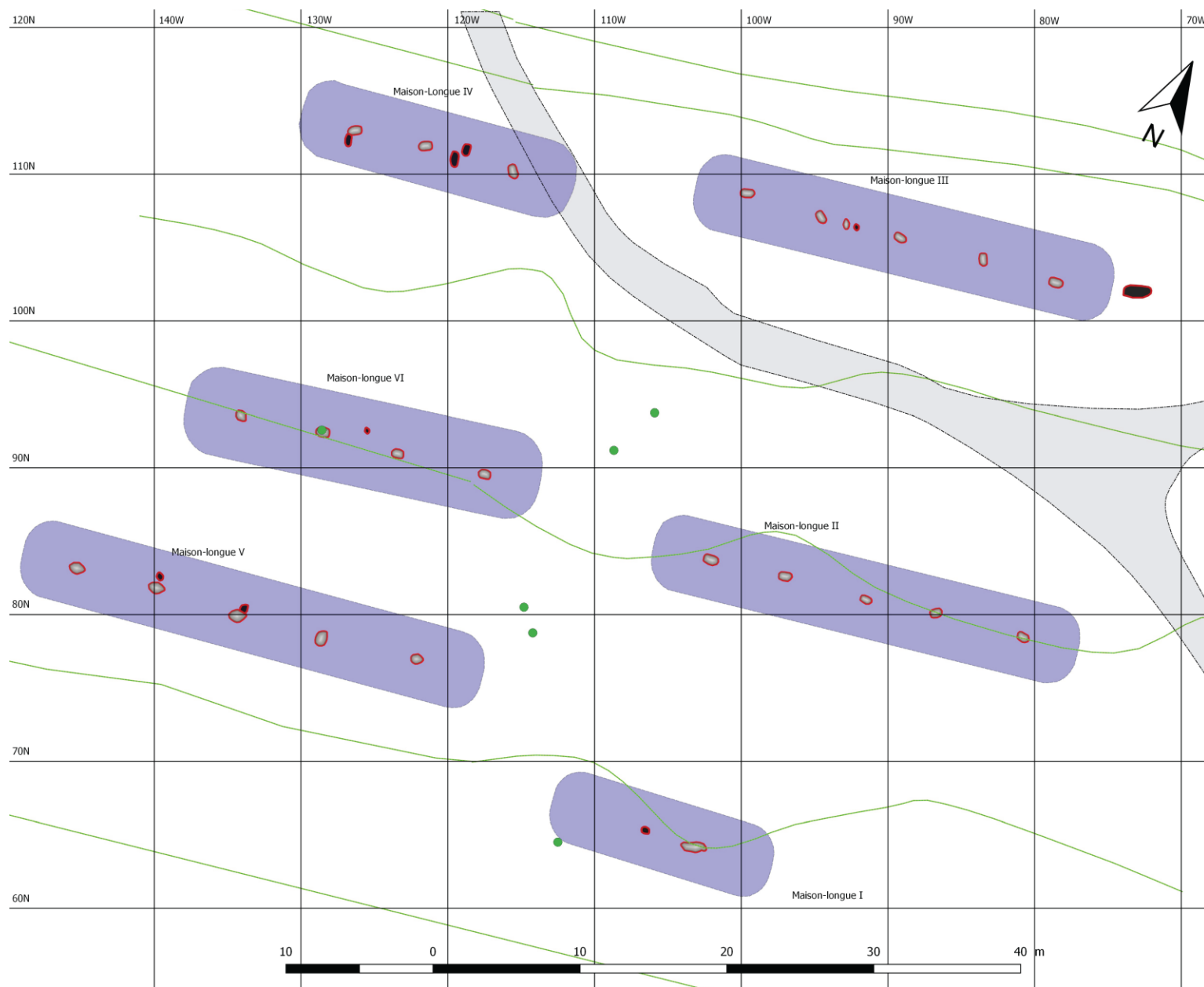


Figure 20 Carte de répartition des unités mixtes, motif en échelle et empreinte au roseau, à Mailhot-Curran



**Figure 21 Représentation d'un serpent, unité d'analyse 124. Le vase a été renversé afin de mieux observer la décoration. La partie droite correspond à la lèvre, la partie gauche à la base du parement avec la naissance du col**

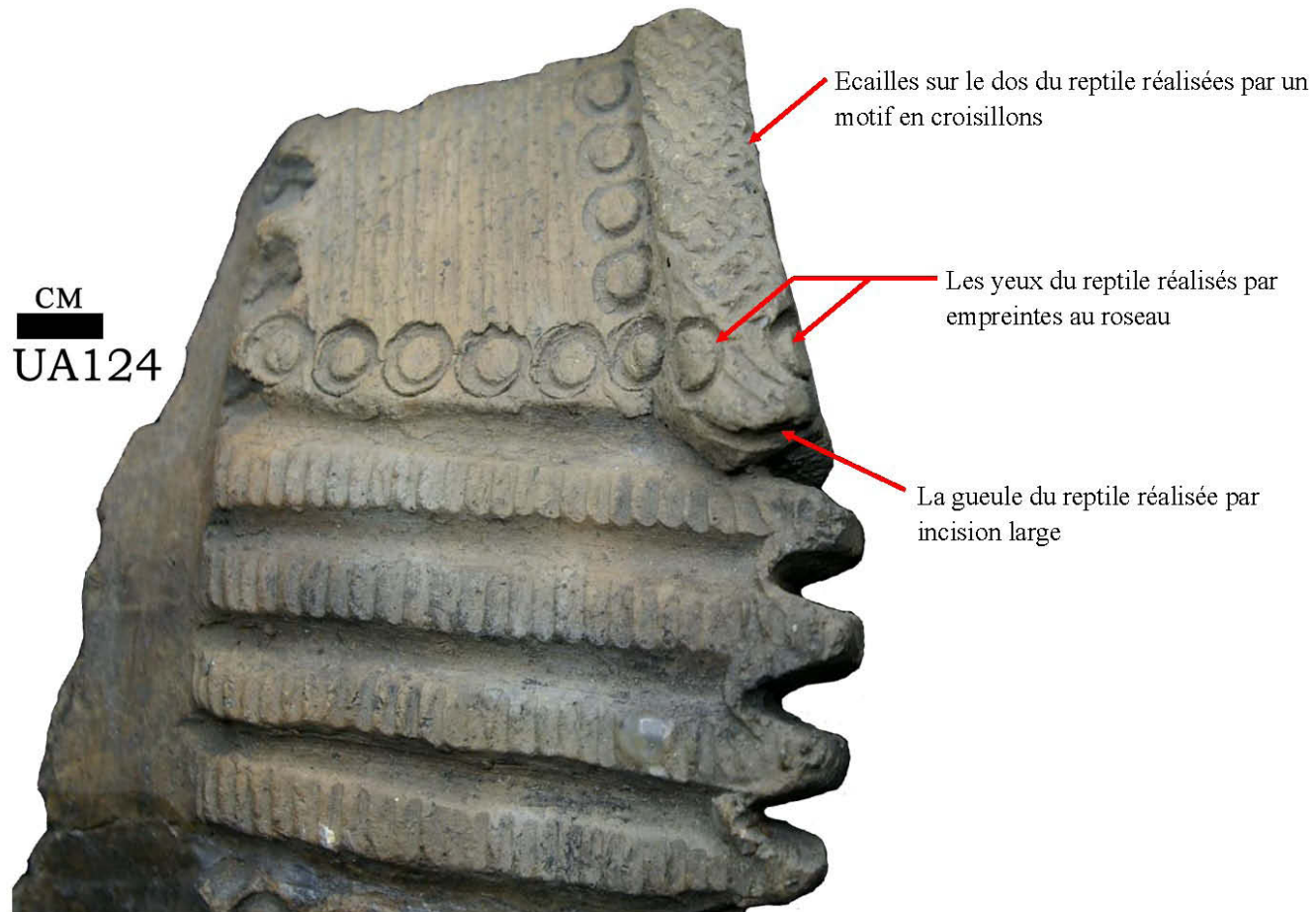


Figure 22 Récurrences stylistiques entre Glenbrook (G) et Salem (S) (voir Tableau 79)

N° 1





N° 2



**CM**  
G-UA228



**CM**  
G-UA229



**CM**  
G-UA261



**CM**  
S-UA162

N° 3



**CM**  
G-UA8



**CM**  
S-UA138



N° 4



**CM**  
G-UA83



**CM**  
G-UA113



**CM**  
S-UA73



**CM**



**CM**  
S-UA194

N° 5



G-UA167



S-UA89



N° 6



**CM**  
G-UA169



**CM**



**CM**  
S-UA55



**CM**



S-UA170



**CM**

Nº 7



<sup>CM</sup>  
G-UA217



<sup>CM</sup>  
G-UA198



<sup>CM</sup>  
S-UA78



<sup>CM</sup>  
S-UA27



<sup>CM</sup>  
S-UA44

Figure 23 Récurrence stylistique entre Mailhot-Curran (MC), Glenbrook (G) et Salem (S) (voir Tableau 79)

N° 8



<sup>CM</sup>  
MC-UA183



<sup>CM</sup>  
MC-UA301



<sup>CM</sup>  
S-UA88



<sup>CM</sup>  
G-UA203



<sup>CM</sup>  
G-UA199



Figure 24 Vases portant une « signature » similaire de lignes obliques coupant un registre de lignes verticales pour les sites Mailhot-Curran (MC), Glenbrook (G) et Salem (S)







S-UA181



S-UA10



S-UA208



S-UA212



Figure 25 Unités idiosyncrasiques sur le site Salem

N° 1



**CM**  
UA38



**CM**  
UA48

N° 2



**CM**  
UA49



**CM**  
UA50



UA51



**CM**

N° 3





N° 4



CM  
UA10



CM  
UA63



CM



CM

UA181



CM



CM

N° 5



CM  
UA121



CM  
UA128

N° 6



CM  
UA5



CM  
UA187

N° 7



CM  
UA61



CM  
UA84

N° 8



CM  
UA166



CM UA167



CM  
UA174

Figure 26 Unités idiosyncrasiques sur le site Glenbrook

N° 1



UA1

UA1



CM  
UA16



UA21



N° 2



CM



CM

UA41



CM

UA61



CM

UA114



CM

UA115

N° 3



CM  
UA232



CM  
UA209



CM  
UA195



CM  
UA208

N° 4



CM  
UA36



CM  
UA53

N° 5



**CM**  
UA40



**CM**  
UA74

N° 6



**CM**  
UA64



**CM**  
UA77



N° 7



CM  
UA125



CM  
UA127



CM  
UA128



CM  
UA147



CM  
UA155



CM  
UA263

N° 8



CM

UA164



CM



CM

UA272

Nº 9



CM  
UA199



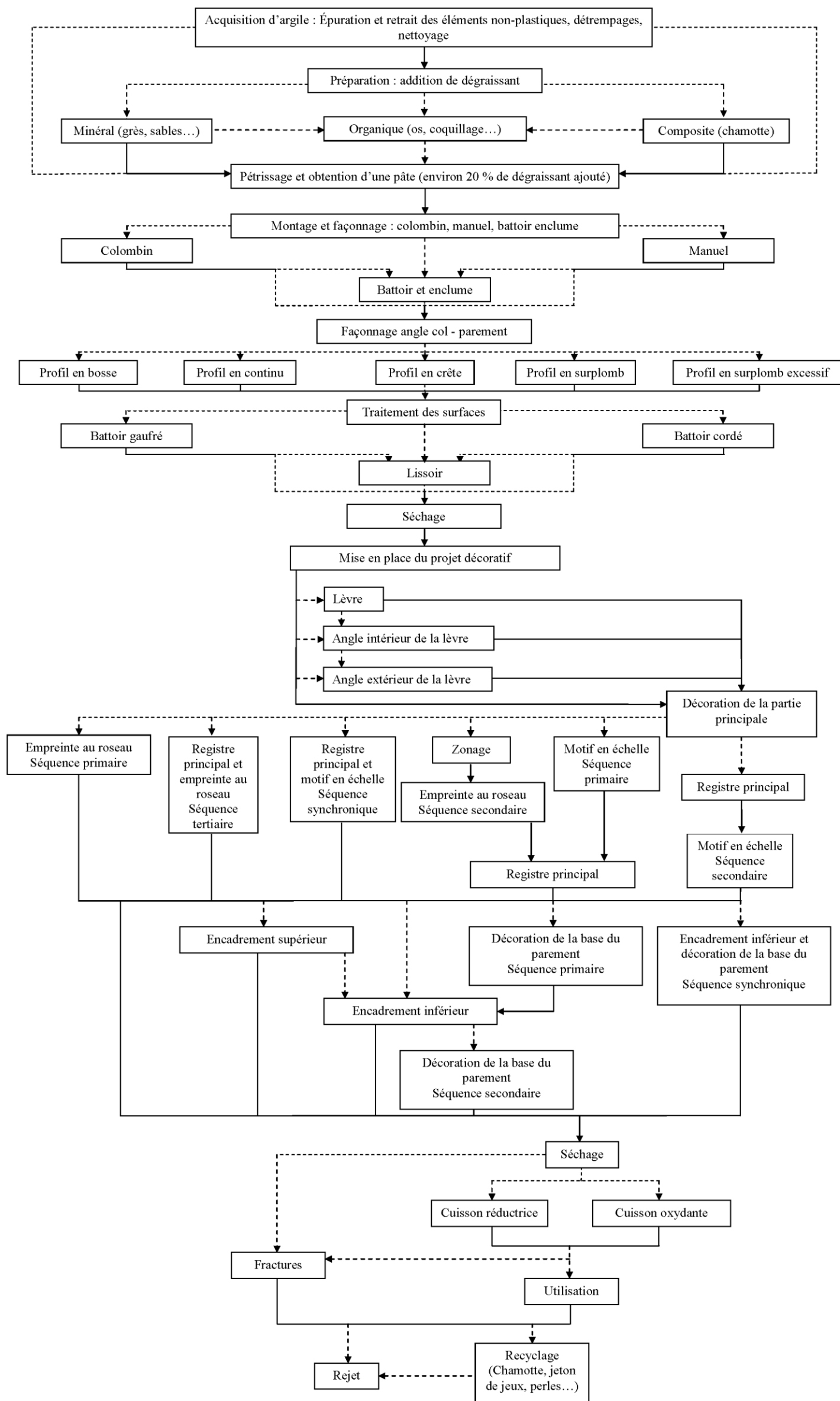
CM

UA203

N° 10



Figure 27 Proposition de chaîne opératoire pour la réalisation d'un vase. Les tirets représentent les choix possibles, les traits pleins des destinations obligatoires



## **8.1. Planches**

Les planches seront présentées selon l'ordre d'étude suivi tout au long de l'analyse.

Toutes les planches photos ont été réalisées par l'auteur et sont la propriété du Musée canadien de l'Histoire pour les sites Grays Creek, Salem Site et Glenbrook.

Reproduction interdite sans accord des deux organismes propriétaires.



Planche 1 Mailhot-Curran : Unités d'analyse avec motif en échelle seul



CM  
UA16



CM  
UA62



CM  
UA28



CM  
UA68



CM  
UA181



CM  
UA98



CM  
UA186



CM  
UA187



CM  
UA193



CM  
UA208



CM  
UA211



CM  
UA233



CM  
UA249



CM  
UA306



CM  
UA318



CM  
UA345

Planche 2 Mailhot-Curran : Témoins Isolés avec motif en échelle seul

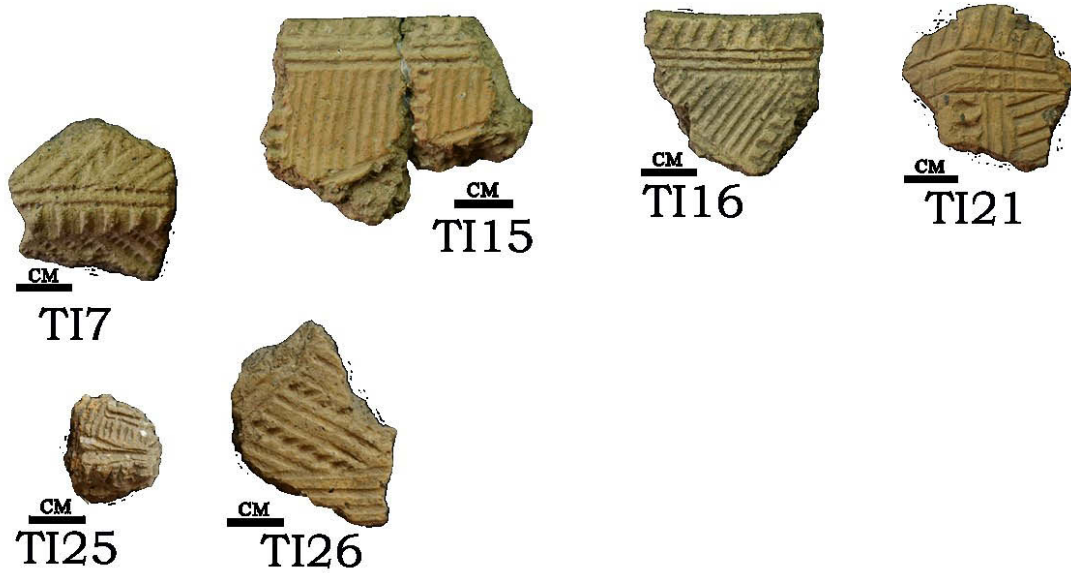
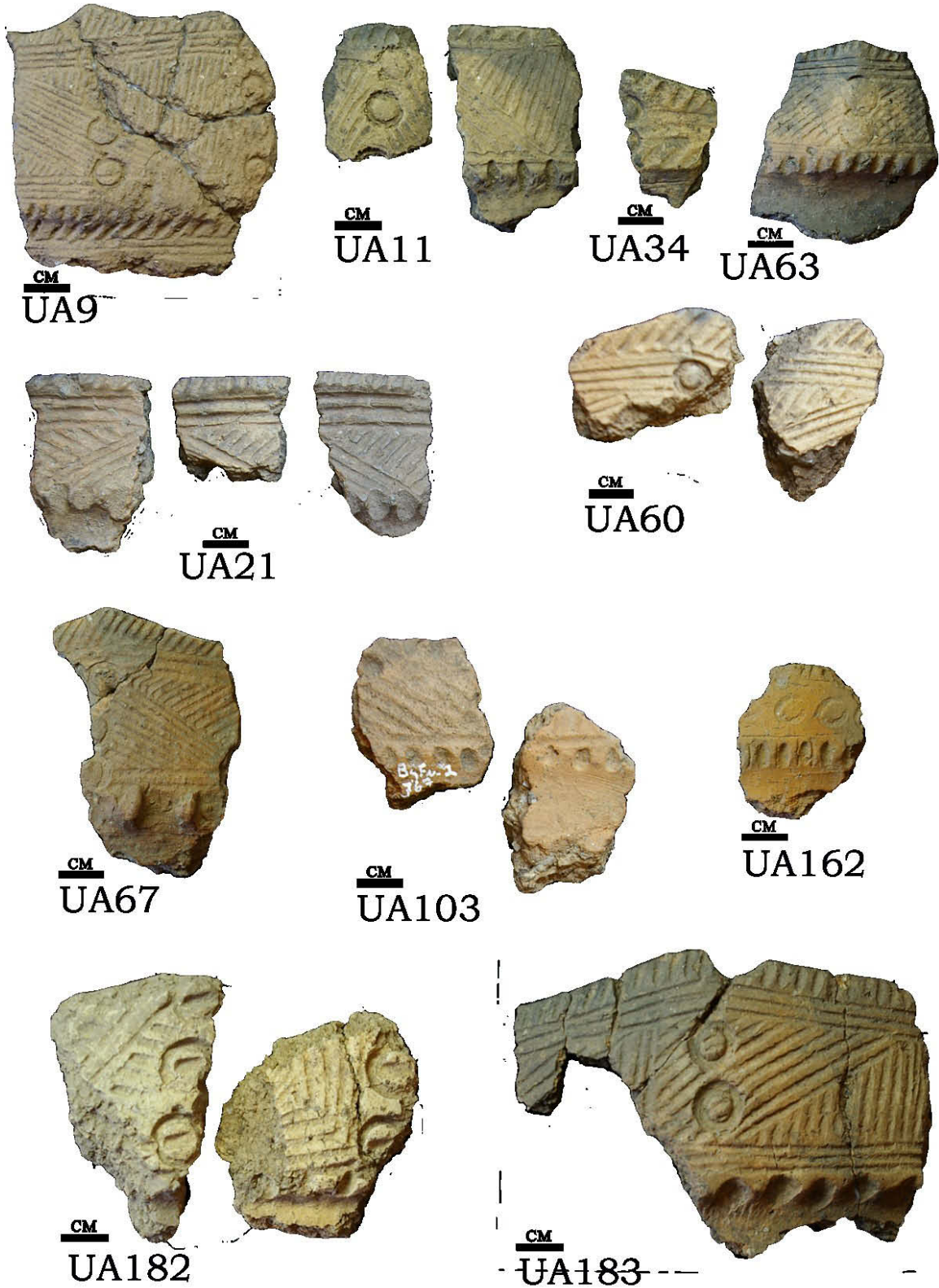




Planche 3 Mailhot-Curran : Unités d'analyse avec l'empreinte au roseau seule

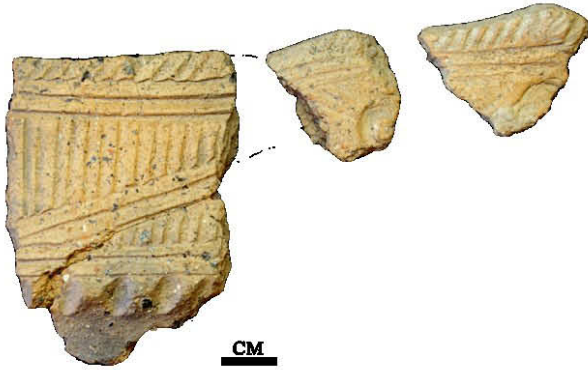




CM  
UA185



CM  
UA199



CM  
UA200



CM  
UA209



CM  
UA259



CM  
UA260



CM  
UA261



CM  
UA266



CM  
UA301



CM  
UA310



CM  
UA346



CM  
UA349



CM  
UA256



Planche 4 Mailhot-Curran : Témoins isolés avec empreinte au roseau seule

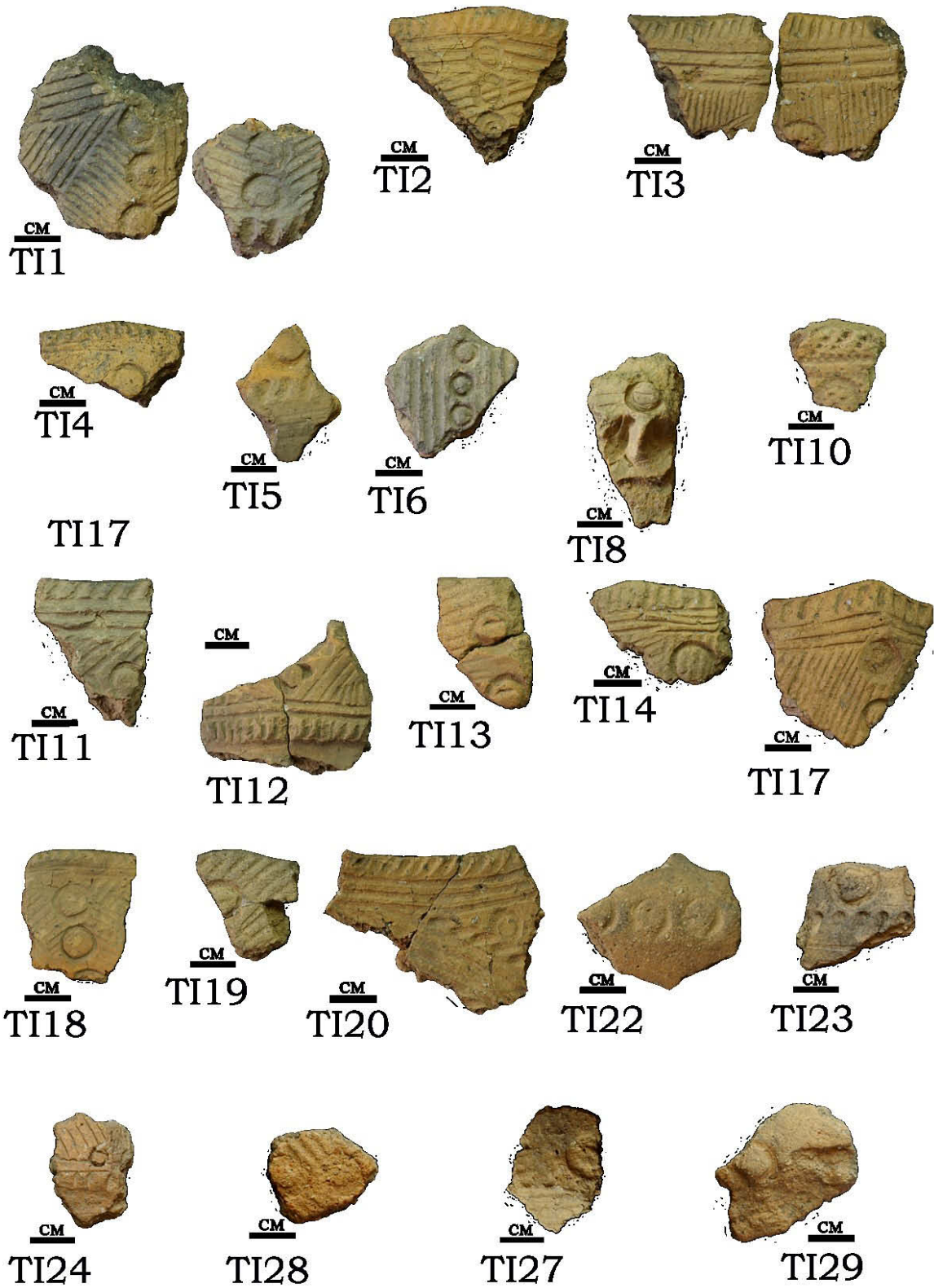


Planche 5 Mailhot-Curran : Unités d'analyse avec les deux motifs appelées unités mixtes



Planche 6 Grays Creek : Unités d'analyse avec motif en échelle

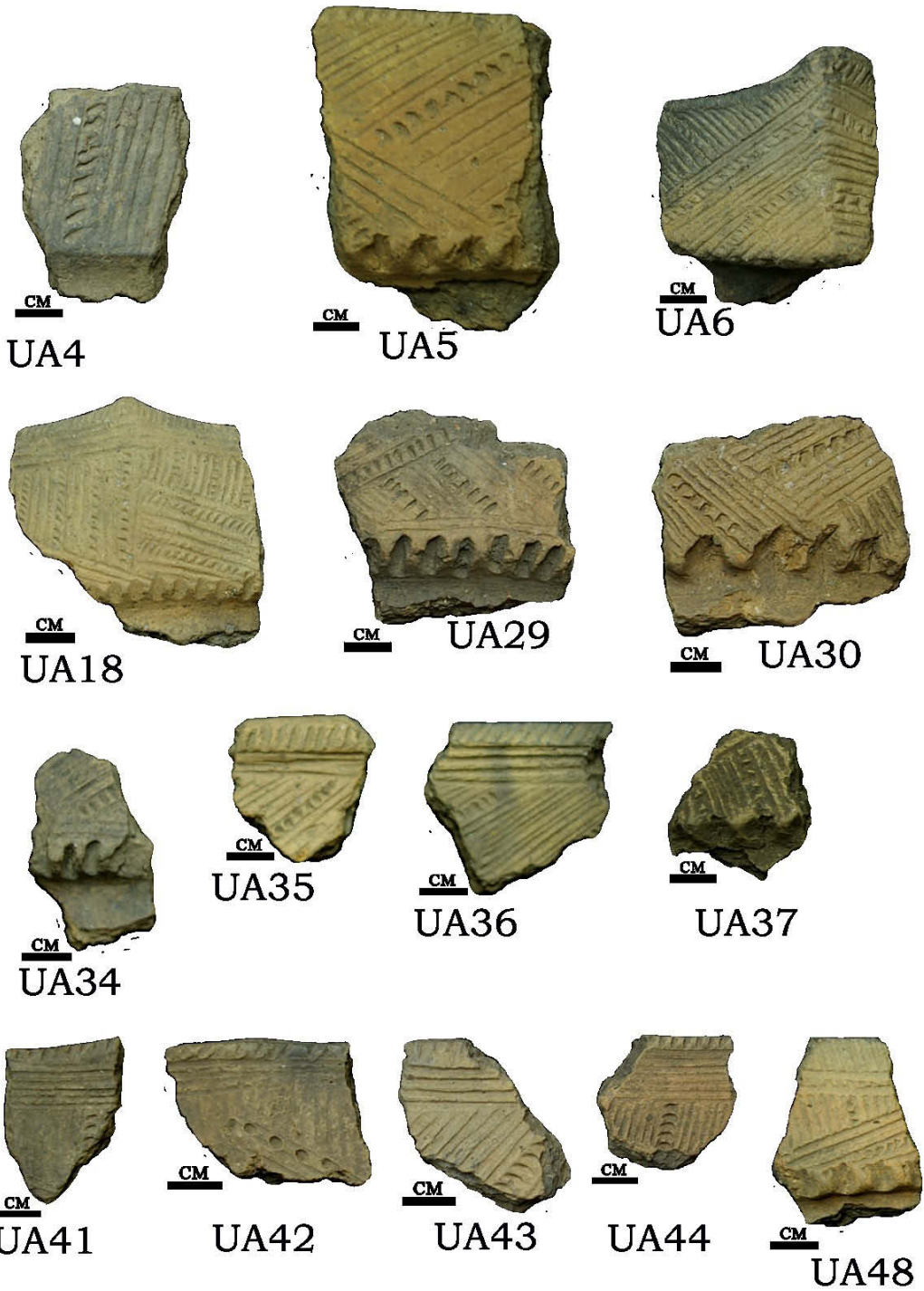
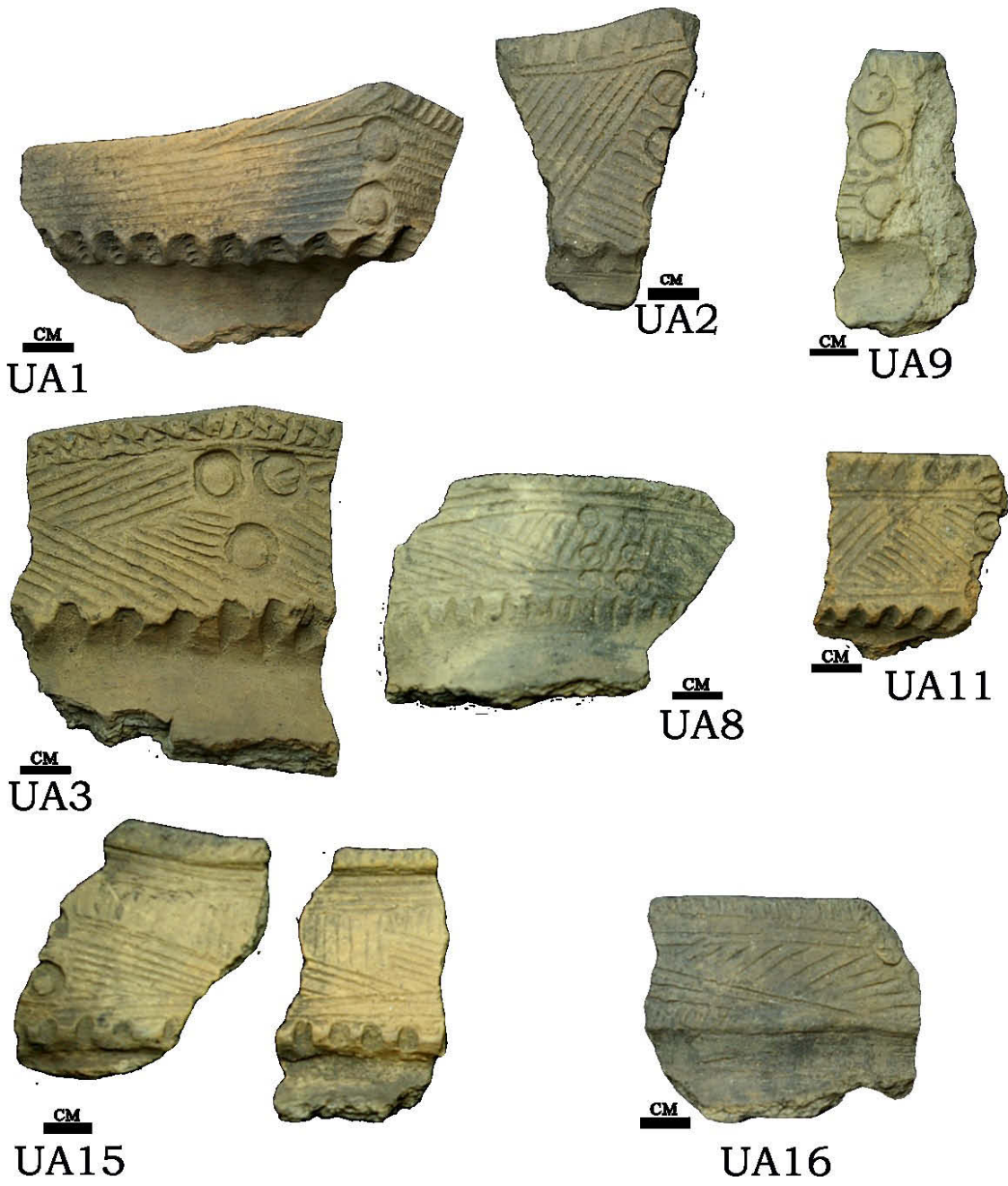




Planche 7 Grays Creek : Unités d'analyse avec l'empreinte au roseau





CM  
UA19



CM  
UA20



CM  
UA21



CM  
UA23



CM  
UA24



CM  
UA25



CM  
UA26



CM  
UA27



CM  
UA31



CM  
UA32



CM  
UA33





UA38



UA39



UA40



UA45



UA46



UA47



UA49

Planche 8 Grays Creek : Unités d'analyse avec les deux motifs, appelées unités mixtes



CM  
UA7



CM  
UA12



CM  
UA13



CM  
UA10



CM  
UA28



BgFp-6:51



CM  
UA14



CM  
UA22

Planche 9 Salem : Unités d'analyse avec motif en échelle seul







**CM**  
UA58



**CM**  
UA66



**CM**  
UA67



**CM**  
UA68



**CM**  
UA69



**CM**  
UA162



**CM**  
UA165



**CM**  
UA138



**CM**  
UA173



**CM**



CM  
UA171



CM  
UA172



CM  
UA185



CM  
UA202



CM  
UA175



CM  
UA205



CM  
UA176



CM  
UA206



Planche 10 Salem : Unités d'analyse avec empreinte au roseau



UA4



CM UA3



CM UA5



CM UA10



CM UA13



CM UA16



CM UA15



CM UA17



CM UA22



CM

UA25



CM



CM

UA28



CM

UA21



CM

UA19



CM

UA20



CM

UA24



CM

UA23



CM

UA18



CM

UA36



CM



CM

UA27



CM

CM

UA35







UA39



UA41



UA42



UA43



UA44



UA46



UA47



UA55





CM  
UA83



CM  
UA84



CM  
UA85



CM  
UA86



CM  
UA87



CM  
UA88



CM  
UA90



CM  
UA91





CM  
UA92



CM  
UA93



CM  
UA94



CM  
UA95



CM  
UA96



CM  
UA97



CM  
UA100



CM  
UA98



CM  
UA99



**CM**  
UA101



**CM**  
UA102



**CM**  
UA103



**CM**  
UA105



**CM**  
UA106



**CM**  
UA108



**CM**  
UA109



**CM**  
UA110



**CM**  
UA111



**CM**  
UA112



**CM**  
UA113



**CM**  
UA114







CM  
UA134



CM  
UA135



CM  
UA136



CM  
UA142



CM  
UA143



CM  
UA144



CM  
UA145



CM  
UA146



CM  
UA147



CM  
UA148



CM  
UA149



CM  
UA150



CM  
UA151



CM  
UA152







CM  
UA168



CM  
UA169



CM  
UA174



CM  
UA177



CM  
UA178



CM  
UA179



CM  
UA180



CM  
UA182



CM  
UA186



CM  
UA184



CM  
UA183



CM  
UA187



CM  
UA191



CM  
UA189



CM  
UA188



CM  
UA196



CM UA197



CM



UA198





**CM**  
UA193



**CM**  
UA199



**CM**  
UA200



**CM**

UA201



**CM**



**CM**  
UA203



**CM**  
UA204



**CM**  
UA209



**CM**  
UA210



**CM**  
UA211



**CM**  
UA213



CM  
UA214



CM  
UA215



CM  
UA217



CM  
UA218



CM  
UA219

Planche 11 Salem : Unités d'analyse avec les deux motifs, appelés unités mixtes



CM  
UA2



CM  
UA6

CM



CM  
UA7



CM  
UA8



CM  
UA12



CM  
UA14



CM  
UA26



CM  
UA29



CM

UA45









**CM**  
UA57



**CM**  
UA59



**CM**  
UA62



**CM**  
UA60



**CM**  
UA63



**CM**  
UA64



**CM**  
UA65



**CM**  
UA70



**CM**

UA73



**CM**



**CM**  
UA74



**CM**  
UA77



**CM**  
UA89



**CM**  
UA107



**CM**  
UA121





**CM**  
UA128



**CM**  
UA129



**CM**

UA104



**CM**



**CM**  
UA157



**CM**



**CM**

UA125



CM

CM

UA127



CM

UA136



CM

UA140



CM

UA141



CM



UA170



CM





UA139



UA163





CM  
UA194



CM  
UA195



CM  
UA212



CM  
UA208



CM  
UA190



CM  
UA192



CM



CM

UA181



CM



CM



Planche 12 Salem : Unités d'analyse avec motif en épi de maïs et empreinte au roseau



**CM**

UA216

Planche 13 Glenbrook : Unités d'analyse avec motif en échelle



CM  
UA7



CM



CM  
UA11



CM  
UA25



CM  
UA45



CM  
UA54



CM  
UA56



CM



CM



CM

UA51



CM  
UA58



CM  
UA70



CM  
UA72



CM



CM



CM

UA46



CM









**CM**  
UA230



**CM**  
UA228



**CM**  
UA233



**CM**  
UA234



**CM**  
UA237



**CM**  
UA260



**CM**  
UA261



**CM**  
UA262



Planche 14 Glenbrook : Unités d'analyse avec empreinte au roseau seule





**CM**  
UA17



**CM**  
UA18



**CM**  
UA28



**CM**  
UA22



**CM**  
UA23



**CM**  
UA26



**CM**  
UA27



**CM**  
UA30



**CM**  
UA32



CM

CM

UA36



CM

UA40



CM

UA47



CM

UA49

CM

UA52

CM

UA53





**CM**  
UA55



**CM**  
UA60



**CM**  
UA57



**CM**  
UA62



**CM**  
UA75



**CM**  
UA64



**CM**



**CM**  
UA74



CM  
UA77



CM  
UA80



CM  
UA79



CM  
UA82



CM  
UA85



CM  
UA89



CM  
UA92



CM





CM  
UA93



CM  
UA95



CM  
UA94



CM  
UA101



CM  
UA100



CM



UA96



CM



CM  
UA97



CM  
UA99



CM  
UA104



CM  
UA108



CM  
UA103



CM  
UA105



CM  
UA110



CM



CM

UA106





UA107



UA111



UA112



UA116



UA117



UA118



CM  
UA119



CM  
UA120



CM  
UA122



CM  
UA121



CM  
UA125



CM  
UA126



CM  
UA127



CM  
UA128



CM  
UA129



CM  
UA133



CM



CM

UA130







CM  
UA144



CM  
UA145



CM  
UA146



CM  
UA147



CM  
UA148



CM  
UA149



CM  
UA150



CM  
UA151



CM  
UA153



CM  
UA155



CM  
UA161



CM  
UA162



CM  
UA163



CM



UA164  
CM



CM  
UA165



CM  
UA172



CM  
UA175



CM  
UA177



CM  
UA182



CM  
UA181



CM  
UA188



CM  
UA191





CM  
UA183



CM  
UA187



CM

CM

UA189



CM

UA190



CM

UA192



CM

UA200





CM  
UA193



CM  
UA194



CM  
UA195



CM



CM  
UA208



CM



CM

UA198



CM  
UA199



CM  
UA207



CM



UA203



CM



CM  
UA206



CM  
UA209





CM  
UA210



CM  
UA211



CM  
UA212



UA213



CM



CM  
UA227



CM  
UA216



CM  
UA217



CM  
UA214



CM  
UA218



CM  
UA219



CM  
UA236



CM  
UA238





**CM**  
UA239



**CM**  
UA241



**CM**  
UA243



**CM**  
UA245



**CM**  
UA242



**CM**  
UA246



**CM**  
UA248



**CM**  
UA253



**CM**  
UA251



**CM**  
UA254



**CM**  
UA265



CM

UA252



CM



CM

UA255



CM

UA256



CM

UA257



CM

UA263



CM

UA267



CM

UA268



UA269



UA270



UA272



UA271



Planche 15 Glenbrook : Unités d'analyse portant les deux motifs, appelées unités mixtes







UA14



UA16



UA20

UA21



CM  
UA24



CM  
UA29



CM  
UA44



CM

UA41



CM



CM  
UA59



CM



CM



CM  
UA65



CM  
UA42



CM



CM  
UA42





CM  
UA43



CM



CM  
UA43



CM  
UA48



CM



CM  
UA50



CM  
UA61



CM  
UA63



CM  
UA84



CM  
UA67



CM  
UA68





CM  
UA69



CM



CM  
UA76



CM  
UA86



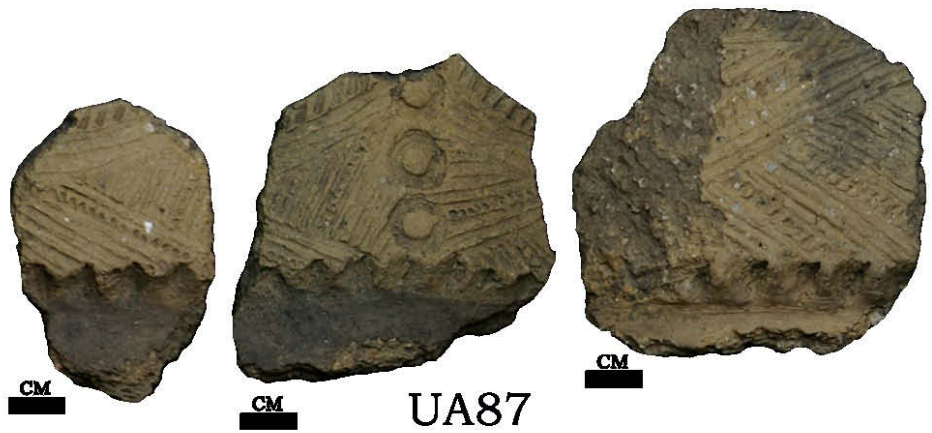
CM  
UA83



CM  
UA66



CM  
UA90



UA87



CM  
UA113



CM  
UA157



CM  
UA109



**CM**  
UA114



**CM**  
UA139



**CM**  
UA123



**CM**  
UA115



**CM**  
UA160



**CM**  
UA166



**CM**  
UA167



**CM**  
UA169



**CM**





**CM**  
UA170



**CM**  
UA171



**CM**  
UA174



**CM**  
UA173



**CM**  
UA196



**CM**  
UA184



**CM**  
UA178





**CM**  
UA180



**CM**  
UA186



**CM**  
UA185



**CM**  
UA197



**CM**  
UA201



**CM**  
UA202



UA204



CM



CM  
UA232



CM  
UA235



CM  
UA240



CM  
UA244



CM  
UA247



**CM**  
UA249



**CM**  
UA250



**CM**

UA258



**CM**



**CM**

UA259



**CM**

UA266



Planche 16 Glenbrook : Unités d'analyse mixte avec empreinte au roseau et motif en épi de maïs



**CM**  
UA226



**CM**  
UA231



**CM**  
UA152



**CM** UA124